

AMRIK YÉYÉ

la presse

CAHIER **E**

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 5 NOVEMBRE 1981

Ce supplément est un témoignage. Il témoigne de la façon dont 31 jeunes journalistes africains de presse écrite ont perçu les problèmes qui se posent chez nous comme ailleurs dans le monde. Ces 31 jeunes font partie d'un groupe de 56 journalistes stagiaires, originaires de 11 pays d'Afrique au sud du Sahara. Ils viennent de passer six semaines parmi nous, complétant ainsi une formation universitaire de trois ans qu'ils ont reçue soit au Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université de Dakar au Sénégal, soit à l'École supérieure internationale de journalisme de Yaoundé de l'Université fédérale du Cameroun.

Ils constituent le neuvième groupe que le Programme de formation des communicateurs africains (PFCA) de l'Université de Montréal reçoit depuis 1972 pour le compte de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Bientôt, ils vont rejoindre leurs collègues dans les organes d'information, agences de presse, journaux, radio, télévision, de leurs pays respectifs. Ils seront alors 500 à être venus ici se confronter à un mode de vie différent, à des systèmes de valeurs autres, à des méthodes de travail particulières. Mais leur séjour n'a pas été à sens unique: tout en cherchant à comprendre ce monde nord-américain qu'est le nôtre, ils ont permis à beaucoup d'entre nous, un peu partout au Québec et même ailleurs au Canada de découvrir, à travers eux, un peu l'Afrique, si mal connue ici!

Chaque année, ils nous disent comment ils nous perçoivent, soit dans des suppléments comme celui-ci, soit dans des émissions de télévision diffusées par les câblodistributeurs, soit dans des émissions radiophoniques diffusées par différents postes. Cette année, ils ont beaucoup voyagé à travers le pays, ils ont centré leurs observations autour de grands thèmes, tels l'énergie, la santé, la communication, etc.

Pourquoi cet arbre à la «une»? En Afrique, depuis des siècles, la communication s'est faite sous l'Arbre du village, le plus gros, celui qui jetait le plus d'ombre: le baobab, le figuier, le kapokier, le fromager... Quoi de plus naturel qu'au Canada, ils aient voulu maintenir le symbole. Enfin, ils ont choisi de donner à leur journal un nom composé de mots chacun tiré de deux langues nationales africaines différentes: AMRIK est la façon oualof de dire Amérique, et YEYE, qui n'a pas la même connotation qu'ici, signifie «nouvelle» en éwé. Or le oualof est la langue parlée majoritairement au Sénégal et l'éwé est celle parlée au sud du Togo et à l'ouest du Ghana. Sans doute, ont-ils voulu nous rappeler que, même s'ils écrivent en français, ils sont Africains...

Jean Cloutier,
Directeur du programme de formation des communicateurs africains
— Université de Montréal et Directeur général de l'Institut international de la communication

SOMMAIRE

Énergies nouvelles	2-3
Matières premières	4-5
Coopération internationale	6-7
Communications	8-9
Santé	10-11
Alimentation	12-13
Nations unies	14
Informations générales	15

Energies nouvelles

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Des controverses

«L'énergie éolienne? Qui a donc eu cette idée de vous faire perdre votre temps?... Ceux qui y croient, je suis sûr qu'ils vont bientôt déchanter quand le projet sera abandonné». C'est avec ces propos qu'un jeune habitant des Iles-de-la-Madeleine m'a accueilli dans le Golfe Saint-Laurent, lorsque je lui ai fait savoir que j'y venais faire une enquête sur l'énergie éolienne. Pour ce

tenus la veille étaient fondés: l'éolienne ne tourne pas. Pour satisfaire la curiosité du profane que je suis et qui n'avais jamais vu ni entendu parler des éoliennes, l'ingénieur Réal Ried la fit tourner pendant près d'une dizaine de minutes.

Des réserves mais...

L'homme dont je suis l'hôte ce jeudi 15 octobre 1981 affirme que le vent contient une importante quantité d'énergie et qu'il suffit de la domestiquer, de s'en approprier. Il ressort de ces propos que la partie technique du projet est sûre d'une chose: l'existence de l'énergie dans les masses d'air. On y croit fermement. Mais il reste à maîtriser cette richesse. Les promoteurs du projet n'ont pas encore trouvé une formule définitive pour domestiquer le vent, autrement dit, on n'est pas encore parvenu à la transformation effective de l'énergie cinétique des molécules d'air en énergie mécanique. Dans la partie technique on ne veut jurer de rien même si on espère pouvoir relever le défi. Les espoirs sont bien fondés. Des progrès ont été faits. Contrairement à ce qu'on a vu jusqu'à une date récente à savoir que l'axe de l'éolienne était horizontal, on a adopté des éoliennes à axe vertical. Plus, l'actuelle éolienne aux Iles-de-la-Madeleine est soutenue par des cordes solides appelées haubans et qui l'empêchent de s'écrouler.

...aussi des ambitions

En dépit du scepticisme dont fait preuve une partie de la population et malgré les difficultés rencontrées, fier des progrès déjà réalisés, les promoteurs des éoliennes sont décidés d'aller de

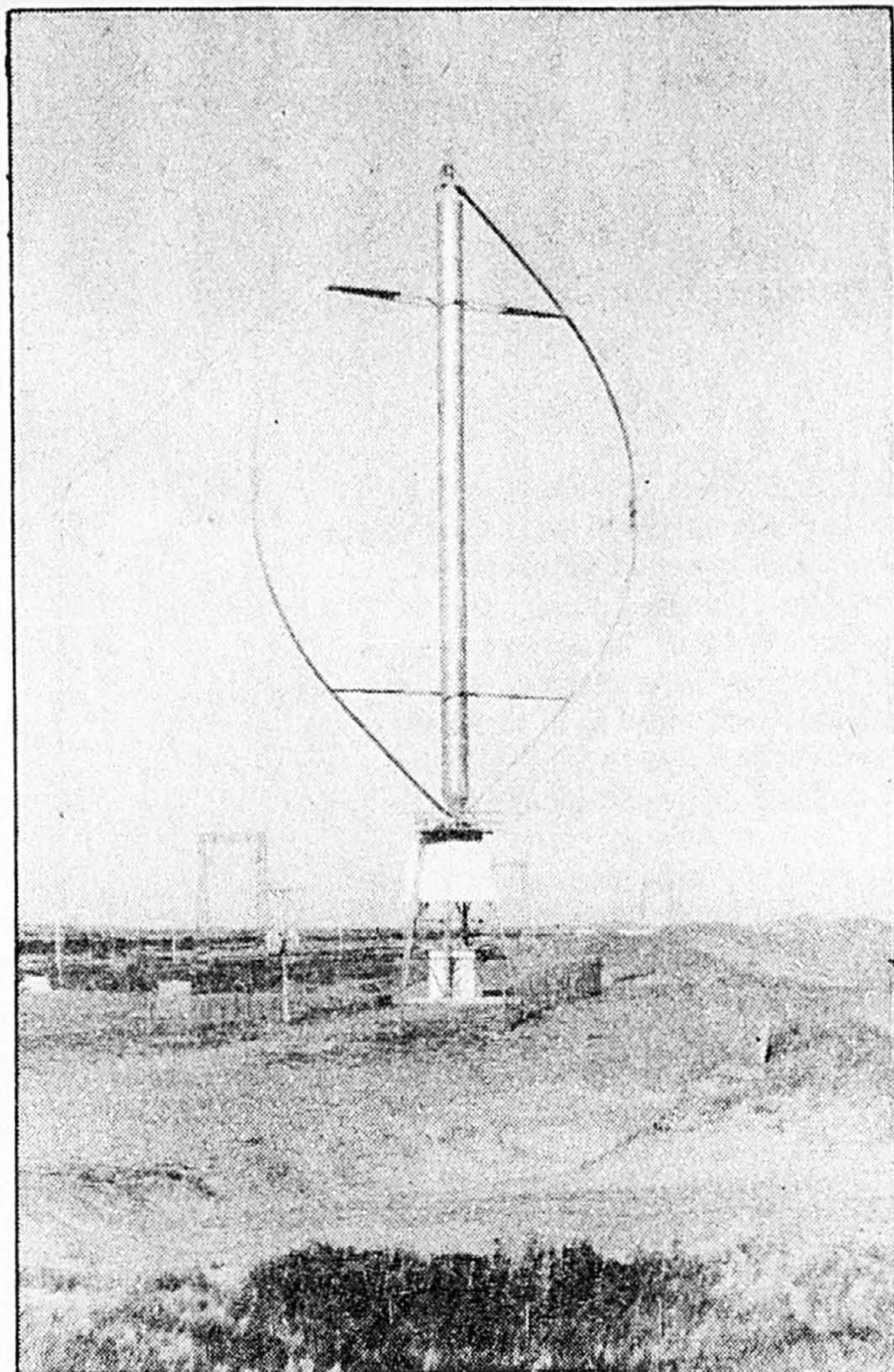
l'avant. Leurs projets sont de grandes envergures. Ils pensent à la création d'autres éoliennes aux Iles-de-la-Madeleine et à Varennes. Pour ce qui est des Iles, on pense, dans un avenir proche, créer une éolienne de 110 mètres de hauteur. L'actuelle atteint 46 mètres seulement. On pense également à l'installation de quatre et de vingt éoliennes respectivement aux Iles-de-la-Madeleine et à Varennes.

Des critiques de la population il ressort que ce projet est onéreux: il nécessitera un personnel qualifié qui, eu égard à l'éloignement des parcs, demandera une rémunération colossale. La réplique à cette argumentation consiste à créer un centre de contrôle à partir duquel un seul technicien pourra contrôler le fonctionnement des éoliennes.

De certaines sources on pense également à l'installation de petites éoliennes à côté des habitations. Leur rôle sera de réchauffer l'eau dont on peut se servir pour le chauffage de l'habitat. Comme quoi Hydro-Québec et plus spécialement l'IREQ a des ambitions de taille. Mais la réalisation de ces projets sera difficile. Car, il ne faut pas l'ignorer, l'éolienne comporte des exigences à la fois naturelles et techniques considérables. Surmonter ces difficultés est un véritable défi à relever.

Plutôt soutenir

Au lieu d'adopter une attitude défaitiste les populations doivent plutôt encourager l'initiative d'Hydro-Québec. La domestication du vent aiderait les Québécois, notamment les Madelinots. Certes les Iles-de-la-Madeleine possèdent une centrale thermique mais une autre source d'é-



L'éolienne des Iles.

(photo Martin Nzegang)

nergie résoudrait leurs problèmes, surtout celui de chauffage dans une région aussi froide. Cette région dont la couverture végétale est extrêmement pauvre en bois a besoin d'une grande quantité d'énergie, d'électricité. Le groupe diesel étant très onéreux, l'éolienne

pourrait, sinon se substituer à la centrale thermique, du moins venir à son secours.

L'initiative est donc à être encouragée car elle est un moyen efficace de soustraire le Québec de la tutelle énergétique vis-à-vis des autres provinces du Canada, vis-à-vis des autres pays.

... Et des contraintes

Extraire du vent, transformer l'énergie cinétique des molécules d'air en énergie mécanique exige un certain nombre de conditions naturelles, en même temps qu'il nécessite des recherches approfondies pour obtenir des résultats satisfaisants et ne pas rendre l'entreprise nuisible à l'homme.

La condition première et fondamentale pour l'installation d'une éolienne à un endroit précis est, évidemment, le vent. Il doit avoir une vitesse assez élevée pour pouvoir faire tourner la tour. Précisons tout de suite que le poids du rotor et des pales, les parties qui tournent, s'évalue en tonnes. Pour obtenir des résultats concrets, il faut que ce vent souffle sinon toute l'année, du moins une bonne partie de douze mois. Or la nature a ses caprices que l'homme n'arrive toujours pas ni à maîtriser ni à prévoir. La vitesse des masses d'air en déplacement peut varier d'un mois, d'un jour, d'une heure à l'autre.

La configuration du terrain doit être également envisagée. Il est incontestable qu'un relief particulièrement accidenté, comportant de hauts sommets ne peut permettre l'installation d'une éolienne qui, nous l'avons vu, exige une grande quantité de masses d'air se déplaçant à une grande vitesse. Les montagnes constituent donc un grand obstacle à la circulation libre des masses d'air. Celles-ci dévient celles-ci et les orientent à des directions différentes, diminuant ainsi leur quantité et par conséquent ne peut faire fonctionner une éolienne. Jusqu'à présent on n'a pas encore trouvé un moyen pouvant aider à faire converger les courants d'air vers une même direction.

De ces considérations, il ressort que les endroits propices aux éoliennes sont extrêmement limités. Les grandes villes sont exclues car leurs grands édifices constituent un obstacle à la circulation du vent. Les régions forestières ne sont pas non plus propices car la couverture végétale empêcherait aux masses d'air de circuler en grande quantité pour avoir un effet positif sur l'éolienne. Mais, outre ces exigences naturelles, il existe aussi des contraintes d'ordre pratique.

Aux Iles-de-la-Madeleine on admet qu'il faut au moins quatre éoliennes de grande taille pour obtenir une quantité d'énergie appréciable. Or, lorsqu'une seule est en marche elle produit un bruit quelque peu assourdissant. Aussi créer un parc d'éoliennes revient à créer une source de vacarme. Ces considérations excluent la possibilité d'installer des parcs en milieu urbain. L'éloignement pose un certain nombre de problèmes dont celui de l'entretien. A titre d'exemple, l'éolienne des Iles-de-la-Madeleine a loué, il n'y a pas longtemps, une grue pour ses travaux. La machine a effectivement travaillé pendant une semaine. Le déplacement de l'engin de Montréal aux Iles et des Iles à Montréal a duré quatorze jours. Au total la grue a été louée pour trois semaines.

Enfin il faut souligner le fait que l'éolienne constitue une menace aux réseaux de télévision car il peut y avoir brouille.

Comme quoi le projet d'Hydro-Québec est une tâche qui demande du courage et endurance.

MARTIN NZEGANG

Madelinot comme pour bien d'autres, l'initiative de l'Hydro-Québec relève de la pure utopie. Beaucoup doutent même de l'existence de l'énergie dans le vent.

Les pessimistes ne manquent pas d'arguments pour soutenir leur point de vue. Ils ont des preuves concrètes: la première éolienne est tombée en 1978 après quelques mois d'existence. La deuxième, celle qui est en place aujourd'hui, installée en 1979 et considérée comme la plus importante à axe vertical dans le monde (notons qu'elle fait la fierté de certains Québécois) n'a pas, en deux ans, donné des résultats satisfaisants. Les espoirs fondés sur cette nouvelle source d'énergie qu'est le vent se sont estompés au fil des mois et il n'y a que, selon les pessimistes, des rêveurs pour penser à une époque où l'on pourra tirer du vent une quantité d'énergie appréciable. Comment pouvait-il en être autrement? Des Madelinots affirment n'avoir jamais vu l'actuelle éolienne tourner, après de nombreuses visites sur les lieux.

De tels propos désarmeraient un simple touriste. Le lendemain je me porte sur les lieux. Et de me rendre compte que les propos

LE DIRECTEUR DE NOUVELER

Le méthanol, pétrole de demain

Le Québec a consommé en 1978 environ 87 milliards de litres d'essence alors que la tourbe que recèle le pays, permettrait à lui seul de remplacer, pendant quarante ans, 52 milliards de litres de cette même essence. On comprend, dès lors, que l'heure soit à la course aux économies d'énergie et à la conquête des énergies

source traditionnelle. On définit les énergies nouvelles par des exclusions. On exclut l'hydroélectricité et le nucléaire parce que c'est le mandat d'Hydro-Québec, on exclut le pétrole et le gaz car c'est le mandat d'une autre société, on exclut aussi le charbon parce qu'on n'en a pas au Québec.

«Mais tous les domaines des énergies nouvelles, c'est-à-dire les biomasses, le vent, l'énergie solaire, l'hydrogène, etc., sont inclus dans notre mission».

— Vous vous dites investis d'une mission de commercialisation des énergies nouvelles. Or, pour le moment elles ne sont qu'à l'état embryonnaire. Qu'allez-vous donc commercialiser?

«Disons qu'au niveau des économies d'énergie, c'est aussi un aspect de notre mission, nous

avons créé une filiale qui offre un service de gérance dans les édifices existants. On a créé une autre filiale qui produit des pompes à chaleur. C'est un autre moyen de chauffage qui permet d'économiser 66% des coûts de chauffage comparé à tout le système conventionnel, c'est-à-dire au pétrole, au gaz, etc.

Au niveau des énergies nouvelles, pour répondre plus spécifiquement à votre question, on se rend compte que l'état de la technologie est au niveau de la démonstration, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de technologies qui ont été éprouvées sur une base commerciale. Donc il est difficile de financer de tels projets. D'autre part, on constate que l'énergie nouvelle ne peut pas compétitionner avantageusement au niveau des coûts de revient avec les sources traditionnelles-

d'énergie. Les activités de Nouveler se regroupent donc au niveau de projets de démonstration, la technologie existante n'a été réalisée qu'au niveau du laboratoire».

Vous avez donc actuellement des chantiers de démonstration à grande échelle de ce qui a été réussi en laboratoire?

«En ce moment nous travaillons pour réaliser un projet de démonstration pour la production du méthanol à partir du bois. Et le méthanol pourrait être utilisé comme carburant d'automobile, pour remplacer le pétrole brut conventionnel. Le projet pour lequel nous travaillons présentement permettra de convertir par jour 250 tonnes de bois en gaz de synthèse.

Si cette démonstration réussit on pourra continuer le processus jusqu'à la production de méthanol, et commencer alors à la commercialiser comme carburant de transport.

Mais en ce moment si je vais voir un banquier, pour faire financer mon opération, il va me dire: «Oui c'est très bien, mais le procédé que tu utilises pour la transformation du bois en méthanol n'a jamais été utilisé nulle part dans le monde. Donc il y a un risque inhérent au projet et je ne peux pas le financer, même si c'est économique». Il faut donc, que quelqu'un, en l'oc-

currence la société Nouveler, prenne le risque pour bien démontrer la technologie et par la suite convaincre les banquiers de financer d'autres projets pour qu'on puisse rendre le méthanol disponible à l'utilisation dans les transports».

Est-ce que vous avez les moyens, c'est-à-dire l'argent nécessaire pour financer des projets convaincants?

La société Nouveler appartient à quatre sociétés d'Etat: Hydro-Québec, SGF (Société générale de financement), SOQUEM (Société québécoise d'exploitation minière) et Rexfor (Régie d'exploitation forestière). Son capital est de \$50 millions. Bien entendu, elle doit essayer en priorité de trouver des moyens rentables pour assurer sa survie et sa croissance (...).

Vous travaillez à la production d'un carburant pour remplacer l'essence dans les transports. Êtes-vous certain que les fabricants d'automobiles vont suivre et produire des voitures adaptés à ce nouveau carburant?

«Oui. Effectivement trois grands manufacturiers, entre autres Ford et Volkswagen, ont mentionné que le carburant idéal pour remplacer l'essence serait le méthanol justement. Et ils sont déjà prêts à fabriquer des voitures qui marcheraient au méthanol».

BIOMASSE

Héritière du pétrole

La biomasse, (tourbe et bois seulement) provenant du Québec peut fournir, par an, 21 millions de tonnes de méthanol. La biomasse, c'est l'énergie contenue dans la tourbe, le bois, les déchets agricoles et même dans le nauséabond crotin de porc. L'exploitation de cette énergie qui somnole pourrait couvrir 40% des besoins énergétiques du pays d'ici le premier quart du prochain siècle. Mais une chose est de savoir que la forêt contient de l'énergie, une autre est d'en profiter.

Quand l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se réunit, le Québécois attentif s'inquiète en disant: «Dans quelques

ans, l'innovation consiste, comme le font remarquer André Chamberland et Michel Laurin, les deux grands spécialistes de la biomasse à l'IREQ, «en la production de gaz de synthèse à partir du bois dans un gazogène à lit fluidisé pressurisé à l'oxygène». Cela signifie que l'oxygène sert de carburant qui aide à brûler le bois. C'est ce procédé qui sera appliqué dans l'usine en projet de St-Juste de la Bretonnière.

Procédés

Le gazogène est la machine dans laquelle on brûle le bois pour extraire le gaz nécessaire à la fabrication du méthanol. On en distingue deux sortes: le gazogène à lit fixe de proportions assez modestes peut selon M. Michel Laurin brûler 800kg de biomasses en une heure, tandis que le gazogène à lit fluidisé peut consommer 10 tonnes de biomasses pour le même temps.

L'objectif visé à St-Juste de la Bretonnière est de produire avec 1,77 tonne de bois, une tonne de méthanol. Or on peut déjà convertir 2,5 litres de méthanol en un litre d'essence.

Mais cette perspective de la civilisation du méthanol ne laisse pas sans inquiétude. Va-t-on râtisser les forêts et les déchets agricoles pour produire de l'énergie en abandonnant les sols aux tempêtes et aux érosions qui rendent ces sols stériles?

Il ne s'agit point de cela. «Au Québec, affirme M. Laurin, il existe de grandes portions de forêts qui sont malades parce que non exploitées. On peut donc raser ces forêts pour en faire de l'énergie et planter à la place des espèces plus nobles». Par ail-

leurs il y a de grandes quantités de résidus de bois provenant des usines de pâtes à papier qu'on peut aussi utiliser.

Tourbe

Mais il n'y a pas que le bois qui se prête à la fabrication de ce carburant. Il y a aussi la tourbe. Et là-dessus, le Québec est gâté. «Il existe, dit M. Laurin, une tourbière de 14,000 km carrés sur une épaisseur de deux mètres dans la vallée du St-Laurent».

La matière première est donc abondante. Reste à en faire un produit fini. Et c'est là que réside la grande difficulté. Mais l'immensité des efforts déployés ici semblent indiquer que le Québec est décidé à vaincre tout obstacle qui se dresserait sur le chemin de l'autosuffisance énergétique. Et ce chemin passe par les biomasses. Car si le vent ou le soleil peut produire du courant ou chauffer une maison, on n'a pas encore découvert le procédé pour leur permettre de faire marcher une voiture. Dans ce domaine, seules les biomasses peuvent remplacer le pétrole.

Il serait opportun que nos pays africains qui possèdent encore la forêt s'inspirent déjà du modèle québécois, afin d'y trouver un raccourci à la crise qui les secoue depuis 1973.

On la vit à tous les niveaux, cette crise. Ce n'est pas pour rien que certaines femmes de nos villages ont abandonné la lampe tempête qui marche au pétrole pour réadopter leur lampe à l'huile qui, elle, marche au beurre de karité, produit qu'elles fabriquent elles-mêmes.

REBOISER LE SAHEL

Une nécessité

Chaque pays doit prendre en main sa politique énergétique. C'est à chaque pays en développement de voir ses ressources, ses problèmes, afin d'y trouver une solution, avec l'aide de pays développés. Voilà la position défendue par le Canada à Nairobi au Kenya lors de la conférence des Nations-unies sur l'énergie, en août dernier. M. Toby Gilsig, directeur adjoint de l'Institut de recherches d'Hydro-Québec (IREQ) a assisté à cette réunion, et a accepté de nous livrer quelques réflexions.

JOSEPH KAHOUN

«Ce que les Nations en voie de développement attendaient, d'une telle conférence, c'est une agence des Nations-unies qui aurait été créée spécialement pour promouvoir le développement des énergies nouvelles ainsi qu'un transfert de technologie des pays développés vers les pays en développement.

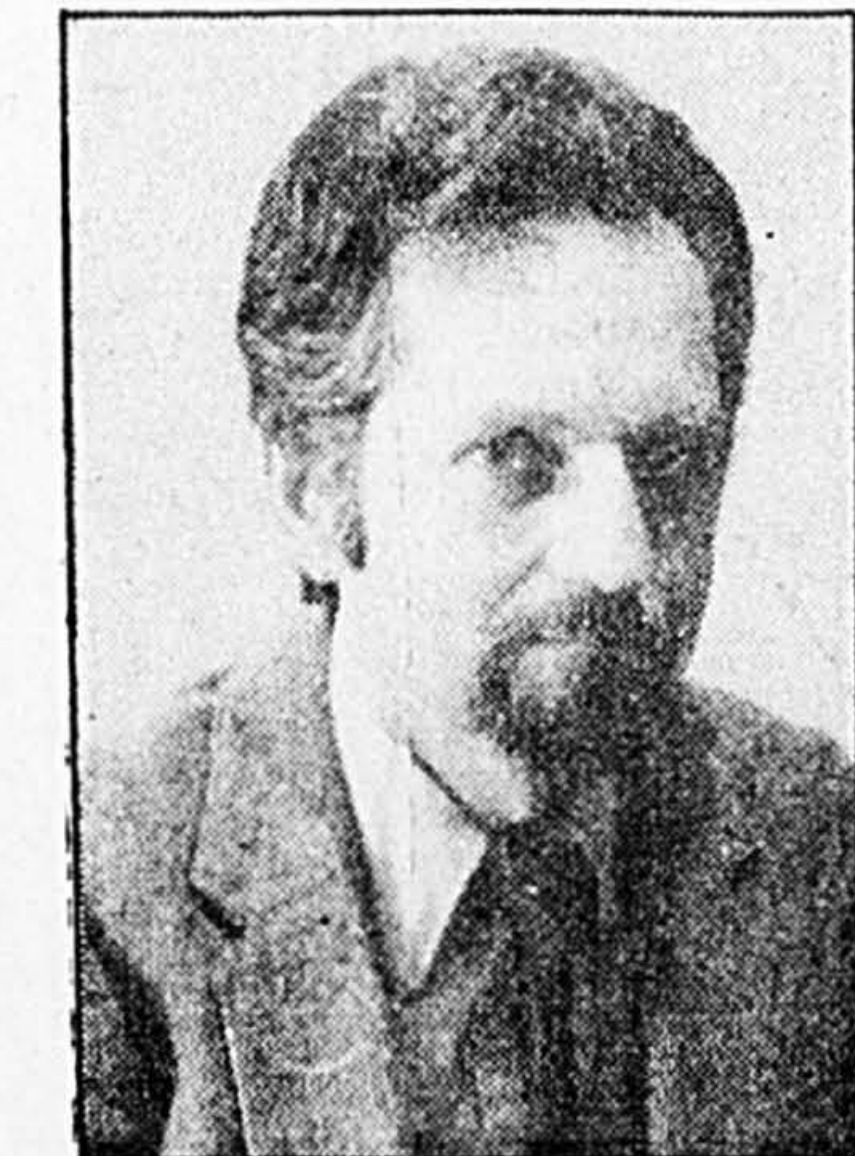
La technologie québécoise en matière d'énergie est l'une des plus avancées au monde.

Est-ce qu'une telle technologie est transférable dans un pays en voie de développement?

«Je pense qu'il est illusoire de vouloir transférer une technologie très sophistiquée dans un pays où l'infrastructure n'existe pas pour recevoir et appuyer cette technologie. Les pays du Sahel par exemple doivent trouver un moyen pour replanter les forêts qui ont été détruites. Ils doivent ensuite trouver les meilleures méthodes pour produire du charbon de bois. Dans cet aspect, le Québec comme tel n'a pas énormément de technologie transférable. Par contre, nous pouvons apporter de l'expertise pour le reboisement. Et j'ai rencontré justement au Kenya un expert québécois qui travaillait pour une agence canadienne sur un projet de reconstitution des forêts.

Quelle peut être concrètement la contribution de l'IREQ vis-à-vis des problèmes énergétiques, où sont désespérément plongés de nombreux pays africains?

«La technologie que nous avons à l'IREQ est une techno-



Toby Gilsig (photo Joseph Kahoun)

logie plutôt sophistiquée. Pour le moment je n'en vois pas une application possible en Afrique. Cependant, nous avons de l'expertise dans le domaine des éoliennes et dans celui des biomasses qui pourraient être intéressantes pour ces pays, en les replaçant dans leur contexte. Car le développement que nous faisons dans le domaine des éoliennes ou des biomasses sont liés pour l'instant aux problèmes du Québec. On ne vise pas nécessairement les problèmes des pays en voie de développement.»

Energies nouvelles

ETCO PHOTO

Une expérience prometteuse

Avec les augmentations constantes des coûts du pétrole et de ses dérivés, les recherches sur l'énergie vont bon train dans le monde entier. Au Canada, malgré un soleil avare, les études vont à un rythme accéléré. Ça et là, des applications audacieuses jaillissent. Ici, on ne doit plus parler de pionnier; c'est une ère révolue, bien que l'on ne puisse pas dire que le Canadien compte beaucoup sur le soleil. Près de Montréal, à Ville LaSalle, Ectco Photo a largement dépassé l'époque du tâtonnement. Cette entreprise n'a pas attendu longtemps pour entrer dans l'ère du solaire. Usine ultra-moderne, elle fait installer un système de préchauffage solaire qui fournira toute l'eau chaude nécessaire au développement de ses films couleur. Elle a dû installer sur le toit de l'usine quelque 420 capteurs solaires avec l'appui et la bénédiction d'Ottawa.

MARCEL SALIFOU BELEM

Cette expérience fera-t-elle tache d'huile? Pourquoi une telle entreprise, qui ne se portait pas plus mal qu'une autre, a-t-elle éprouvé le besoin de se lancer dans une branche qui n'a pas encore fini de nous livrer ses secrets? C'est ce que nous avons voulu savoir en rencontrant M. Teselle, le directeur administratif de la maison.

Question: Ectco Photo est une des grandes entreprises de la place. Elle a ses succès et ses difficultés comme toutes les autres industries. La crise énergétique frappe tout le monde mais vous semblez vous porter assez bien. Vous venez quand même d'introduire l'utilisation de l'énergie solaire pour le chauffage de l'eau qui servira au développement de vos films. Pourquoi?

M. Teselle: En fait nous ne sommes pas les promoteurs de cette installation. Le gouvernement fédéral avait besoin d'un endroit type pour l'installation d'un système solaire. Il a chargé ses techniciens de prospecter le terrain. On était le type idéal d'application et on nous a choisis, puisque la période de pointe ici coïncide avec l'été, donc la période la plus ensoleillée possible et notre eau n'est chauffée qu'à 110°F.

Question: Quels avantages retirez-vous de cette expérience?

M. Teselle: D'abord la publicité qu'elle nous rapporte et puis le coût des installations a été financé à 80% par le gouvernement fédéral. Nous n'avions pas grand-chose à perdre.

Question: Et si le gouvernement ne vous avait pas accordé cette subvention, auriez-vous quand même tenté l'expérience?

M. Teselle: Non, car nous ne pouvions pas investir une somme aussi énorme, environ \$400,000, dans cette expérience.

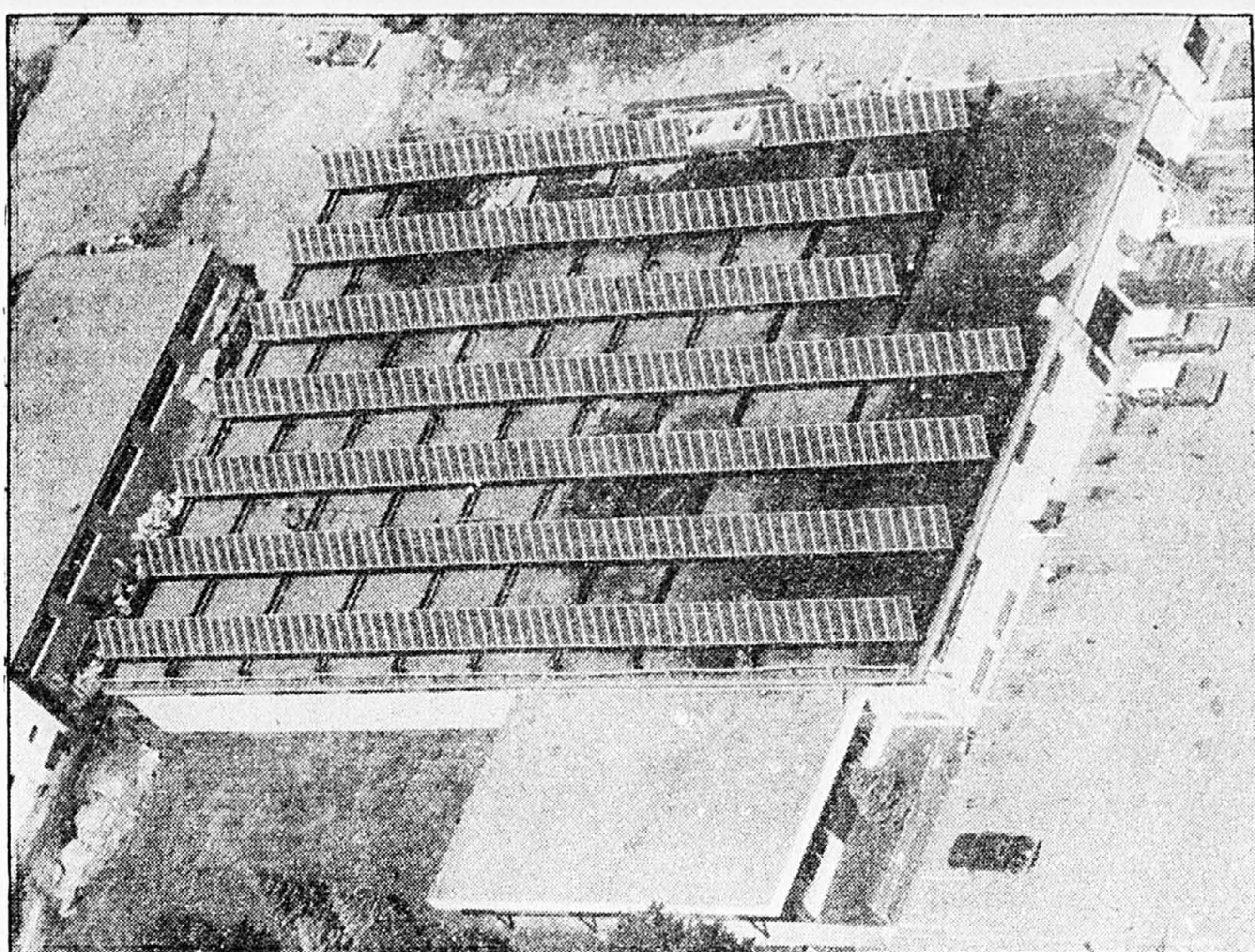
Question: Et maintenant?

M. Teselle: Si c'était à refaire, nous l'aurions fait car le système nous fait économiser 15% d'énergie chaque année, soit au moins 10 000\$.

Nous avons installé sur le toit de la maison 420 capteurs et ça prend un poids assez énorme. Il faut que le toit soit assez fort pour le tenir, surtout par temps de vent. Les colonnes ont donc été renforcées. Un autre problème, c'est l'épaisseur de la neige. Il nous a fallu laisser un jour pour que le vent puisse passer entre le toit et les capteurs.

Question: Avez-vous à former ou à perfectionner votre personnel pour qu'il puisse suivre cette nouvelle technologie?

M. Teselle: Non pas du tout car les installations ne sont pas aussi complexes qu'on le pense souvent.



Les 420 capteurs installés sur le toit de l'usine.

Le bout du tunnel

Bien avant que la crise de l'énergie pétrolière n'atteigne son sommet culminant de nos jours, la plupart des pays développés, dont le Canada, nantis d'une technique de pointe et de fonds appréciables avaient commencé à chercher d'autres sources d'énergie. Leurs recherches et leurs expériences, d'abord très ti-

MARCEL SALIFOU BELEM

mides, se sont vite répandues après 1974. Elles ont attiré à maintes reprises le regard de nombreux connaisseurs. C'est pourquoi aujourd'hui encore les pays peu développés s'étonnent de voir les régions du froid et de l'argent mettre le cap sur le soleil, une source qui les chauffe à peine quatre mois l'année durant.

Énergie non polluante

Nul n'ignore cependant que le soleil, une fois soumis et domestiqué occupera un rang plus qu'honorable parmi les innombrables sources d'énergies nouvelles qui sont à l'étude. Il a en effet le mérite d'être une énergie bon marché, inépuisable pour tous et surtout non polluante. Paradoxe,

pendant que les nantis de la terre engageaient une véritable course de fond vers les énergies nouvelles et renouvelables, surtout le soleil, les pays du monde en développement, et en particulier ceux d'Afrique, véritables banques de soleil, se débattaient dans leur marasme économique et social, oubliant que le soleil luit pour tout le monde et peut leur venir en aide dans leur programme de développement. Il est vrai qu'ils manquent cruellement trop souvent de cadres compétents et de capitaux, mais ceci n'explique pas toujours cela. Faut-il laisser les autres faire des découvertes pour vous les vendre après? On ne saute pas dans le train du développement en marche facilement. Aucun pays n'est prêt à céder ses découvertes à un autre sans frais dans ce monde fait de recherche continue et de profit. La charité des pays occidentaux n'a jamais dépassé la largeur de leur rendement et de leurs intérêts. Pourquoi un Américain se jetterait-il à corps perdu dans les études sur l'énergie solaire alors que, quoi qu'on dise, les prix de son pétrole ne sont pas suffisamment alarmants pour l'inciter à mettre sur le marché toutes les

inventions dont il dispose. Pourquoi un pays arabe mettrait-il son argent en jeu si son pétrole se vend bien et que les pétrodollars foisonnent.

Une décision politique

Il n'est pas si faux d'affirmer qu'un pays comme le Canada maîtrise le soleil, en tout cas assez pour faire le bonheur d'un pays du Tiers-monde qui devra attendre quelques années pour se procurer cette nouvelle technologie si la montée prévisible des prix du pétrole oblige certains gouvernements à prendre la décision politique qui vulgarisera toutes les découvertes ou perfectionnera celles déjà existantes. Ce n'est pas demain dans ce contexte, que le pasteur du Sahel ou le pygmée de la forêt équatoriale pourra mettre un peu de ce chaud soleil sous sa tente ou dans sa cabane. Pourtant cela est une nécessité, nécessité qui devra sceller la grande chaîne de la solidarité humaine que tout le monde clame. De plus, le solaire nous fera peut-être voir le bout du tunnel dans la grande crise énergétique que nous traversons.

L'espoir de demain

Dans L'Actualité du mois d'octobre 1978, M. Pierre-Paul Aird de l'Association des constructeurs d'habitations du Montréal métropolitain annonçait: «Dans cinq ans, toutes les nouvelles maisons seront solaires». Trois ans après cette heureuse prophétie, rien ne permet d'affirmer que même la moitié des Canadiens utilisent l'énergie solaire. Certains spécialistes en la matière comme le professeur Fernand Rheault ne sont pas loin de penser que de tels propos sont de doux rêves.

MARCEL SALIFOU BELEM

Plusieurs conditions restent à satisfaire pour que le soleil fasse désormais partie intégrante de notre vie. Les conditions d'une bonne exploitation de l'énergie solaire sont complexes. Au Brace Institute du collège Macdonald, où l'on suit le problème de pres. M. Skelton estime que le premier obstacle à l'utilisation de cette source d'énergie est d'abord économique. En effet, les appareils coûtent chers et les banques pratiquent un taux d'intérêt assez élevé, empêchant par là ceux qui possèdent des sommes modestes d'avoir leurs installations. Il est plus rentable de placer son argent dans une institution financière et faire de bons bénéfices sans risques que d'investir dans le solaire. Il ne faudra pas non plus ignorer la mentalité nord-américaine. Gaz, pétrole, charbon et hydrocarbure ont tellement servi et servent encore ce pays si bien que des gens les croient inépuisables. Dans un pays où le pétrole coûte relativement bon marché et où l'argent ne fait pas défaut, il faudra attendre quelques années pour voir une véritable conversion des mentalités.

Fortes pressions

Bien qu'au Canada on ait découvert le solaire depuis longtemps, la gamme de production ne semble pas très étendue. Sur le marché, on trouve des systèmes pour le chauffage des maisons, des serres, de l'eau, des appareils pour la cuisson de certains plats et des appareils pour le désalement de l'eau de mer. Des inventions qui intéressent peu le Canadien habitué à manipuler des instruments modernes et perfectionnés. Soumis à de fortes pressions, le gouvernement omet d'inclure le soleil dans ses planifications à longs termes. Les grandes compagnies pétrolières, pour faire toujours le plus de profits possibles, pénalisent ainsi la grande masse des Canadiens, ceux qui ont le plus besoin de cette énergie inépuisable. Confiné dans les laboratoires, le solaire reste embryonnaire au Canada et les quelques machines en circulation reviennent parfois chères, le support industriel faisant cruellement défaut. Il devient complexe et compliqué pour celui qui n'a pas eu la chance de l'approcher. Il fait peur. Reconnaissons-le aussi: une des difficultés de cette source d'énergie et non la moindre, reste ses grandes limites. Comment en effet envisager l'utilisation du soleil dans la voiture par exemple? Cela s'avère impossible, en tout cas pour l'instant, alors que ce sont les moyens de locomotion qui consomment le plus d'énergie et polluent nos villes et nos campagnes. Si c'était une sorte d'essence il y a longtemps qu'il aurait conquis le monde entier.

Pendant qu'on parle d'économie d'énergie, nous pouvons considérer le solaire comme la source qui nous sauvera demain. Quoiqu'on fasse, il nous faudra nous retourner vers lui. C'est une sorte de pari pris pour l'avenir. Il a le mérite de n'appartenir ni à un homme seul, ni à une nation. Il demeure inépuisable et inconsumable. Source non polluante, son emploi ne nuira à personne sauf aux grands trusts qui perdront un peu de leurs bénéfices. Si une décision politique venait aujourd'hui encourager la consommation de l'énergie solaire au Québec, il y aurait création de nouveaux emplois qui résorbent le chômage et créeraient de nouvelles pensées, une nouvelle façon de vivre. C'est pourquoi des gens disent que l'énergie solaire est notre espoir de demain bien qu'il ne pourra à lui tout seul, supplanter le pétrole. Nous avons notre source de l'avenir, à nous de savoir nous faire une philosophie et ne pas créer des situations que nous aurons à regretter.

LA VIE À LG 2

Commodité et réalisme

Avoir des enfants d'un niveau intellectuel supérieur à la moyenne du Québec, voilà qui est bien enviable. Cette aubaine, les parents d'élèves se targuent de l'avoir réussie au complexe hydro-électrique de La Grande rivière.

C'est sans doute l'avantage du petit nombre. Convenez qu'il est plus aisé et assurément plus profitable de dispenser les cours à une classe de quatre enfants qu'à une trentaine d'élèves. A LG2 (La Grande 2), l'effectif par classe varie entre quatre et douze. En tout, ils sont 140 élèves. Tous fils de cadres. Et

MOHAMED SALEM OULD ELOUMA

pour cause: les cadres détiennent le droit exclusif d'amener leurs familles sur les chantiers du complexe. Ils forment ce qu'on appelle là-bas le village, par opposition au campement où habitent les autres travailleurs.

Discrimination? Non, commodité et réalisme, répond-on à la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) qui gère les chantiers. Imaginez 7 000 travailleurs débarquant chacun avec sa famille. Cela reviendrait à créer une ville dans un endroit, somme toute, temporaire. L'échéance pour le complexe est prévue pour 1985. Après, il faudra déménager: vers les projets de la Grande Baleine, de Nottaway ou ailleurs. Peu importe, l'essentiel étant que les travailleurs de la Baie James ne sont pas appelés à s'y installer indéfiniment.

En outre, accueillir toutes les familles équivaldrait, au bas mot, à quadrupler les charges des chantiers en nourriture, logement, etc. Phénomène d'autant moins souhaitable par la Société que le transport s'effectue sur des distances supérieures à 1 000 km et toujours par avion. Toutefois, il y a une compensation à cette solitude: tous les 56 jours, les travailleurs bénéficient d'un congé de 11 jours avec billet d'avion aller et retour.

Ennui et monotonie

Si les cadres se plaisent parfois à passer leurs congés sur

place, les ouvriers ne se font pas prier pour quitter les lieux. D'abord, parce que le congé ne se reporte pas; quand on ne le prend pas on le perd. Et puis, la vie dans ces endroits comporte, tout de même, des risques d'ennui: toujours les mêmes têtes, au chantier, au restaurant, au sport. Si bien que, faute de pouvoir s'accommoder, certains étudiants, venus se gonfler un peu les poches, se sont très vite repliés, abandonnant la coquette somme de 500\$ qu'on leur versait par semaine.

A la cantine, la nourriture est gratuite. Comme alternative, on trouve des casse-croûtes. Mais là, c'est payant. Pour casser également la monotonie, il y a un bar-salon où la vente de bière pour consommation en privé est autorisée depuis 1980. Il est bien fréquenté, contrairement au cinéma d'à-côté qui fonctionne à raison de cinq films par semaine avec trois représentations le dimanche. Un soir où l'on y passait un bon film comique, ils étaient une dizaine seulement à le visionner.

Le comique serait-il peu apprécié dans le milieu? Peut-être simplement qu'après dix bonnes heures de travail par jour, et pour beaucoup à 140 km sous terre, le travailleur est plutôt porté à prendre un verre ou aller au lit. Alors qu'au village Radisson, chaque famille a son appartement, au campement, les ouvriers sont logés, gratuitement, un ou deux par chambre.

Des chambres un peu austères il est vrai. Mais dans chaque compartiment, un petit salon doté d'un peu de lecture et d'un téléviseur offre de la détente. Seulement voilà: les habitants de LG2 regrettent de n'avoir pu suivre, en direct, les derniers exploits des Expos au baseball. En effet, seule la chaîne de télévision Radio-Canada peut être captée, puisque, paraît-il, elle est la seule à disposer de canaux permettant l'émission par satellite. Côté radio, deux stations arrosent la Baie James: CBF et CKAC.

Dans les esprits, le complexe La Grande est synonyme de gigantisme: le dixième de la su-

perficie du Québec, objectif de 10 millions de kilowatts en 1985, 17 000 travailleurs en période de pointe... Pourtant, les habitants de LG2 — la plus puissante centrale hydroélectrique d'Amérique du Nord — vivent dans un rayon de quelque 20 km. 206 familles au village et 800 travailleurs au campement. Toujours le même trajet: le village, le campement, le chantier; le chantier, le campement, le village.

D'ailleurs ce qui frappe dans ce coin, c'est la monotonie, ou l'harmonie si vous préférez.

Des affinités

Néanmoins, beaucoup s'y plaisent. «C'est vrai, nous vivons en cercle fermé, mais ça crée des affinités», dit M. Hubert Miron, l'un des responsables des ressources humaines. Je connais les amis de mon fils et leurs parents, et quand leur comportement me déplaît, je peux l'orienter en conséquence.

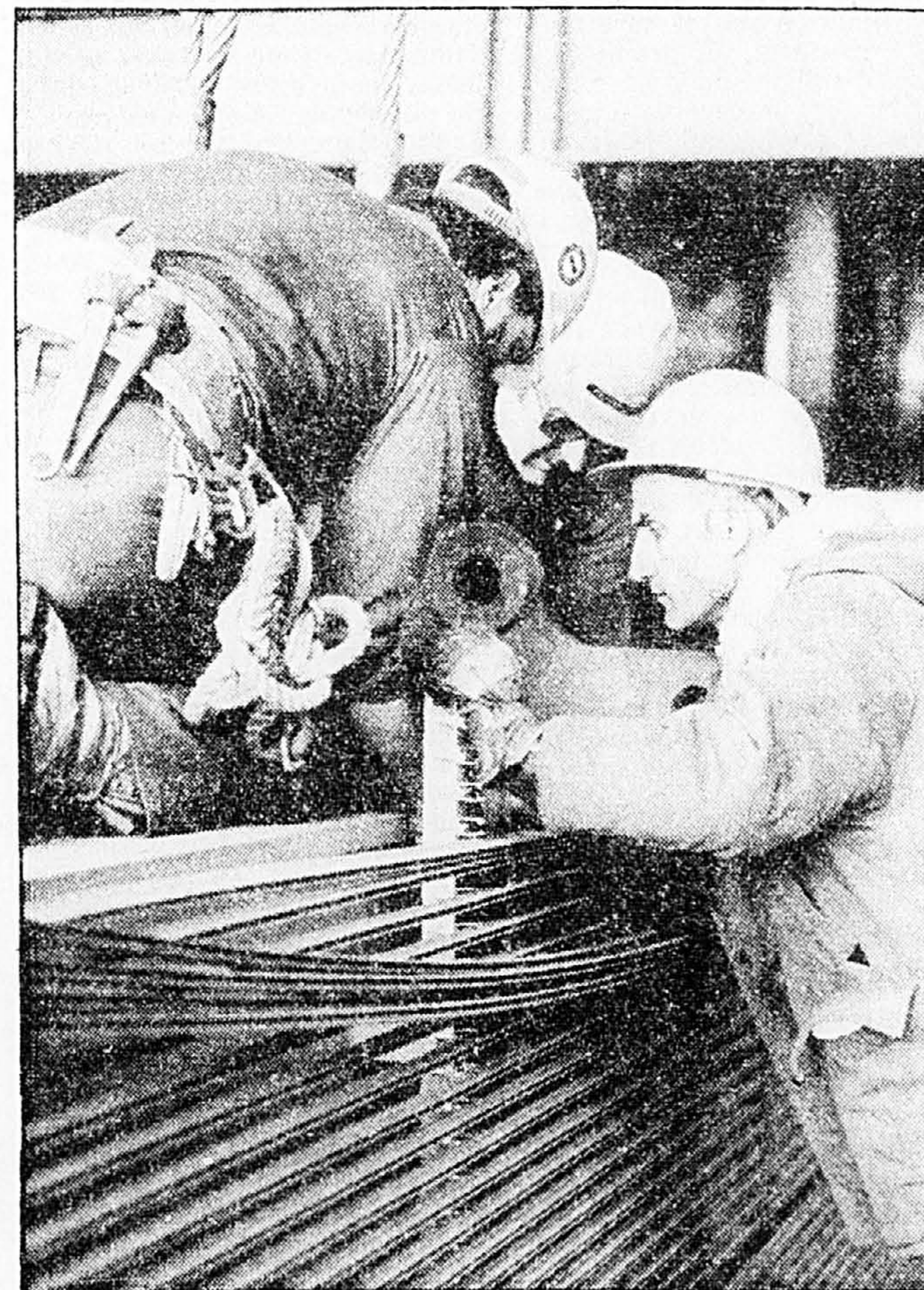
Radisson a aussi son cinéma. Sans être libre comme au campement, l'entrée ne se paye pas chère: un dollar pour les adultes et 50¢ pour les enfants.

En fait, il n'y a pas que le cinéma. Chaque semaine, un communiqué dresse les prévisions en matière culturelle et sportive. Pour un dollar par jour, il est possible de s'inscrire dans des ateliers d'artisanat ou de poterie. C'est l'activité favorite des femmes non engagées dans les services. Les cours pour adultes, et les sports en tous genres permettent également de meubler les heures de loisir.

Si le site et le climat sont particulièrement propices au ski, ils le sont beaucoup moins aux excursions. Toujours est-il que, pour leur bref été, les habitants de LG2 ont aménagé une plage de plaisance à une quarantaine de kms du chantier. Son gros défaut, c'est qu'on ne peut pas s'y baigner, tellement l'eau est froide. En revanche, une piscine est là pour remplir ce rôle.

Accidents

Mais, revers de la médaille, les loisirs ne sont pas exempts d'accidents (rouliers, aériens, noyades, incendies). Ceux-ci re-



Dix heures de travail quotidien à 140 mètres sous terre pour certains employés.

présentent à peu près le tiers des accidents engendrés par le travail. A cet égard, la SEBJ s'engouffrait d'occuper la deuxième place parmi les sociétés de construction du Canada quant à la rareté des accidents. Généralement, les blessures se localisent surtout aux doigts, ensuite au dos, puis aux yeux et aux jambes.

Pour les soins, LG2 dispose d'un hôpital tenu par un médecin et un dentiste. En cas de nécessité, les malades ont la priorité absolue dans les avions à destination de Montréal. Pour l'hygiène, des laboratoires chimiques surveillent de près la qualité de l'eau consommée par les habitants de peur qu'elle soit affectée par les eaux du réservoir passant les turbines. La sécurité-maladie se double de la sécurité publique: police et pompiers.

Matières premières

Un musée pour l'amiante

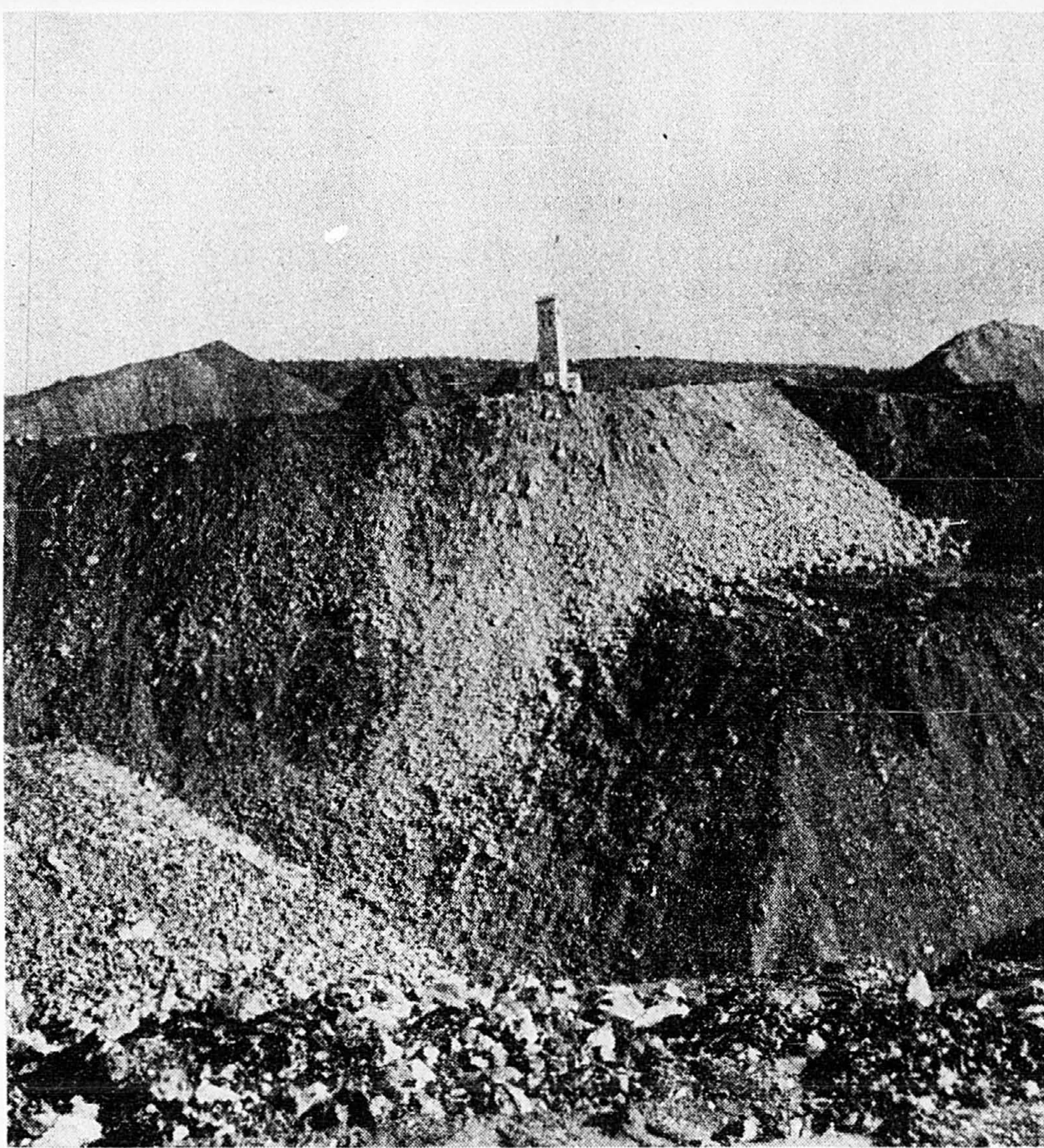
Thetford Mines, «centre mondial de l'amiante», ne pouvait pas ne pas avoir son musée minéralogique. Ne serait-ce que par l'existence de ce minéral qui y règne en roi. Bâtie sur les résidus des mines d'amiante, la ville s'est dotée en 1974 de la Société minéralogique de la région de l'amiante (SOMIRA). Société sans but lucratif, la SOMIRA regroupe des collectionneurs de minéraux et des personnes intéressées par les sciences de la terre. C'est le collège de la région de l'amiante qui accueille le musée à l'intérieur du Pavillon 70. Il se veut être le témoin de la vocation minière régionale. Le musée dispose actuellement de deux salles d'exposition; une pour les collections permanentes, l'autre pour diverses expositions temporaires et itinérantes. Sa directrice, Mme Suzette Allard Grondin (diplômée en géographie), constitue avec une secrétaire-réceptionniste et une animatrice, le petit personnel à temps plein du «petit musée» mais à grande vocation.

Un rapide tour d'horizon dans la salle d'exposition permet de voir de près les activités du musée. D'abord l'amiante y occupe évidemment une large place. On y trouve des échantillons d'amiante de différentes catégories et de divers pays. Là-dessus Mme Allard Grondin s'explique: «Notre musée est ouvert à tous les gens surtout que l'objectif principal est de montrer l'amiante, ses différentes catégories et ses usages». C'est ainsi que l'on peut voir de l'amiante venant du Mexique, du Zaïre et de l'Afrique du Sud. Ceci fait le bonheur des nombreux visiteurs. Pour la plupart d'entre eux qui croyaient fermement que l'amiante n'est que de la roche pure et dure, la réalité devient tout autre chose. L'amiante se trouve exposée, non pas en roche mais en matière fibreuse d'une blancheur à ne pas croire.

Petit musée à grande vocation mais «à faible budget», il est appelé à jouer un grand rôle auprès du petit monde des visiteurs dont le modique billet de 1\$ payé à l'entrée constitue quasiment sa seule ressource de fonctionnement.

Saviez-vous...

- Que l'amiante est un minéral (et non un métal). Il se présente sous forme de fibres facilement détachables. Il est généralement extrait des mines à ciel ouvert?
- Que l'amiante est surtout reconnu par sa résistance aux températures très élevées et sa résistance à l'attaque de certains produits chimiques?
- Qu'il est utilisé dans plus de 3000 produits, de l'appareil ménager à l'engin aérospatial?
- Que le Québec est le premier producteur d'amiante du monde libre avec plus de 1,3 million de tonnes... chaque année?
- Que la plus importante source de fibre d'amiante dans le monde se situe dans les Cantons de l'Est, principalement à Thetford Mines et à Asbestos?
- Saviez-vous que plus de 45% de tout l'amiante vendu dans le monde occidental provient du Québec?
- Que le Québec possède d'immenses ressources d'amiante (au moins un milliard de tonnes) suffisantes au moins pour les 50 prochaines années?



Les réserves d'amiante de la SNA dureront encore vingt, cinq ans.

(Photo Alassane Niakate)

L'inquiétude subsiste

Amiante! Du Grec «amiantos» (incorrupible) fait mode dans... les mines, les terrasses de café et les salons depuis que le gouvernement a décidé de nationaliser la société Asbestos, jusqu'ici monopole d'une firme américaine. «Nous allons fêter la nationalisation d'Asbestos» entend-t-on dire dans certains cafés de Thetford-Mines où ont été ouvertes, voilà un siècle, les premières mines d'amiante du Québec. La province est devenue du coup le premier producteur mondial.

ALASSANE NIAKATÉ

Ainsi, l'amiante constitue l'une des principales ressources minières du Québec. Pourtant celui-ci ne tire pas le maximum des bénéfices que devrait normalement lui apporter une telle richesse. C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'intervenir. Sa politique vise deux objectifs: transformer au Québec et assurer une présence à tous les niveaux du secteur de l'amiante. Au-delà de ces facteurs, plusieurs difficultés menacent l'industrie de l'amiante: baisse du marché de vente, campagne publicitaire défavorable, «menaces» syndicalistes.

Mais comme n'importe quelle industrie, l'amiante est tributaire de la récession économique. Ceci explique en partie la baisse: actuelle de la vente de l'or blanc. Autre fait marquant cette baisse depuis 1975 une cam-

pagne de publicité anti-amiante s'est déclenchée un peu partout dans le monde. «Cette campagne très négative, alarmiste et exagérée a porté un dur coup à la consommation de la fibre rocheuse», avoue M. Jean-Marc Leblond, vice-président au marketing de la société Bell. On avait alors parlé de l'amiantose (trouble respiratoire), du cancer de l'amiante... etc. A l'heure actuelle, reconnaît M. Leblond, il est difficile de faire une contre-publicité pour réhabiliter l'amiante. Au Danemark par exemple, l'utilisation de l'amiante dans certains produits serait interdite. Toutefois à la SNA on ne s'avoue pas vaincu.

Beaucoup de recherches sont entreprises au niveau de la société pour «sauver» l'amiante. Montréal abritera en mai 1982 un colloque sur l'amiante, sous les auspices des gouvernements canadiens, québécois et la Communauté européenne. Ce symposium aura pour but «de faire le point une fois pour toute sur l'amiante, la santé et la société». Des invités, ceux qui ont eu ou ont toujours une attitude négative ou positive sur l'amiante, y prendront part. Et à partir de ce moment, la SNA pense donner une nouvelle orientation à l'amiante. M. Leblond y croit fermement et se justifie: «Actuellement on a tendance à exagérer les méfaits d'un produit pourtant très simple si l'on sait l'utiliser judicieusement car l'amiante, c'est comme le feu et à ma connaissance l'homme n'a pas re-

noncé au feu parce qu'il est dangereux».

Plus de danger

A en croire certaines thèses récemment émises sur l'amiante, celle-ci «ne représente plus aucun danger car les risques causés par son utilisation sont désormais connus et contrôlés». C'est la conclusion faite par les représentants de l'Association française de l'amiante (AFA).

Si les professionnels de l'amiante affirment que toutes les mesures de sécurité sont prises dans les entreprises, les syndicats, tout en reconnaissant que de grands progrès ont été faits, continuent à penser que les ouvriers de certaines mines ne sont pas suffisamment protégés. A Thetford-Mines, ils se battent pour avoir droit à de meilleures conditions de travail notamment en matière de sécurité et santé. Les mineurs demandent le respect de l'intégrité physique leur permettant de prendre plus de précaution car, affirment-ils «l'amiantose ne se manifeste que 25 ans après avoir enregistré les premiers symptômes». Selon M. René Gumeau, secrétaire-général et vice-président du syndicat des travailleurs Asbestos Corporation (CSN) «le plus gros combat est de tenir tête aux compagnies qui ont tendance à se regrouper pour bousculer et mettre les syndicats au pied du mur». Comme quoi le grand litige qui a toujours existé entre les syndicats et le patronat est loin d'être tranché.

L'ÉPOPÉ DE L'OR BLANC

De Joseph Fecteau à la SNA

L'Histoire retiendra sans nul doute que c'est un cultivateur nommé Joseph Fecteau qui le premier remarqua par hasard sur le terrain de Robert Grant Ward un effleurement de roches étranges. C'était en 1876. Ainsi commençait à Thetford-Mines la fabuleuse épopée de «l'or blanc».

ALASSANE NIAKATÉ

C'est probablement vers 1878 que débuta ici l'exploitation de l'amiante à ciel ouvert par la compagnie Bell Asbestos qui installe son siège à Thetford-Mines, dans le cœur du bassin minéralier.

Le 19 mai 1980, les mines d'amiante Bell Ltée furent vendues à la Société nationale de l'amiante (SNA), un organisme relevant du gouvernement de Québec.

Avec trois objectifs précis, la SNA vise principalement: la production des fibres d'amiante; la production et la vente des produits transformés; la recherche et le développement de nouveaux produits ou procédés dans le secteur de l'amiante. Opérant à côté d'autres multinationales telles Asbestos Corporation Ltée, Carry-Canada Ltée, John-Mansville, la SNA détient à 100% une des mines d'amiante de Thetford-Mines.

Celle-ci a cependant quelques particularités. Parce qu'exploitée sous terre, elle requiert plus de main-d'œuvre qu'une mine à ciel ouvert. En effet, la mine Bell emploie près de six cents personnes. Elle est membre de l'Association des mines d'amiante du Québec, de l'Association des exportateurs canadiens d'amiante.

Coeur des opérations

Le service de production dirige toutes les activités à partir de l'extraction du minerai jusqu'à l'entreposage des fibres emballées. Pour effectuer ces tâches, le service est sous divisé en cinq sections: opérations minières, étude de la mine et planification, opérations de traitement, études de la surface et entretien général. La mine est le cœur des opérations. Dès ses débuts en 1878 jusqu'en 1951, elle a été exploitée comme une carrière à ciel ouvert. Depuis, toute la production provient d'une exploitation souterraine par foudroyage en bloc. Tout le minerai foudroyé est soutiré par un système de grilles à barreaux jusqu'aux cheminées à minerai. De là, il est chargé dans les wagons de mine et transporté à un puits muni de bennes qui le hissent à la surface.

Les wagons versent leur charge dans une trémie qui alimente un concasseur à machines. Tout un mécanisme se déroule au cours duquel l'amiante passe de la roche à la fibre d'amiante. Le processus est long, minutieux. La compagnie exploitatrice a cependant reconnu qu'un degré plus élevé de mécanisation serait avantageux à la mine. Pour la cause, les autorités procèdent actuellement au remplacement du sys-

tème de grilles à barreaux par l'usage de chargeuse-navettes sur pneus. Ainsi la mine Bell a une capacité de production d'environ 4,100 tonnes métriques par jour avec un horaire quotidien de trois-quarts. Dans les conditions actuelles, il est prévu que les réserves dureront vingt-cinq ans moyennant une production annuelle de 72,500 tonnes métriques de fibres.

Circuit

Le procédé de traitement utilisé par la mine Bell est la méthode conventionnelle; la séparation à sec des fibres d'amiante des roches, suivie du nettoyage, du classement et de l'emballage de la fibre produite. Récemment le moulin fut agrandi d'un nouveau bâtiment de six étages qui a permis la relocalisation du circuit de traitement de la roche; du circuit de classement des fibres de catégories 3 et 4. Un entrepôt de minerai humide ayant une capacité de 32,000 tonnes métriques fut aussi construit entre le concasseur et le puits. Cette installation permet de réduire l'interdépendance qui existe entre les opérations de la mine et du moulin. Le minerai est concassé et le produit, libérant ainsi les fibres d'amiante qui sont ensuite soutirées par aspiration. Des cribles et autres appareils spécialisés permettent de classer les fibres, de les soumettre à un contrôle rigoureux de la qualité.

Bell produit une gamme variée de fibres d'amiante chysotile convenant à la fabrication d'un grand nombre de produits comme les textiles, l'amiante-ciment, les matériaux de friction, les joints, les cartons, les substances composites, etc... La compagnie Bell fournit l'amiante des catégories 3 à 7 à plus de 30 pays dans le monde, en conformité aux exigences de sa clientèle.

Ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que l'amiante entre dans la fabrication de plus de 3,000 produits. Ceci est dû à sa résistance. Aussi est le plus gros usage de l'amiante l'amiante-ciment. On parle également du papier d'amiante (mélange de l'amiante et du latex). Son plus gros avantage est qu'il ne pourrit pas. On l'utilise également dans les disques à frein. Parmi les autres produits sans fibres sur lesquels la SNA fonde ses espoirs, figure en tête le métal de magnésium. En 1979 on a pu voir la production de métal accomplie en laboratoire et en 1980 la construction d'une fonderie de magnésium (MAGNAQ-2). Thetford-Mines (MAGNAQ-2). En outre, les travaux de pilotage de la fabrication d'aggrégats légers pour béton (à base de résidus d'amiante mais sans fibre) ont contribué à la production de 14,000 tonnes d'échantillon en septembre 1979.

Cette voie ardue du développement de produits nouveaux semble un moyen privilégié de pénétration de la SNA dans les secteurs où le minerai d'amiante (dont 3 à 6% seulement est vendu sous forme de fibre) pourrait constituer une nouvelle source de matière première.

De quoi Alcan aurait-elle peur?

Le début de l'hiver correspond peut-être à une période de difficultés pour la multinationale ALCAN. On prévoit une baisse importante de sa capacité de production totale.

Elle fonctionnera à environ 90% de son rendement actuel. On

ALI ZIRBO

envisage la fermeture d'une série de cuves de la raffinerie de Kitimat, en Colombie-Britannique.

La multinationale canadienne perdra également, cette année, semble-t-il, une centaine de millions de dollars de profit. L'année dernière, elle avait réalisé un bénéfice net avant impôt de l'ordre de un demi-milliard de \$. Par ailleurs, les spécialistes confient que les réserves mondiales de gisement de bauxite, ne dépasseront pas une cinquantaine d'années.

Une précision. La bauxite est la matière première de base qui

permet d'obtenir de l'alumine puis de l'aluminium par un procédé d'électrolyse.

Malgré toutes ces difficultés, la direction d'ALCAN, continue de garder un bel optimisme pour le devenir de la société. Et le président d'ALCAN Aluminium Limitée, M. David-M. Culver d'assurer: «Notre avenir ici au pays est chargé de promesses. Notre bilan est positif renchérit-il. Et l'apport d'ALCAN à l'économie canadienne est un atout considérable.»

Au niveau de l'emploi, la société a également créé près de 20 000 emplois nouveaux et provoqué la création de plus de 30 000 emplois indirects. Ce qui signifie, en d'autres termes, qu'elle accorde un demi-milliard de dollars en salaires aux travailleurs canadiens. D'ailleurs, Alcan a la réputation de bien payer ses travailleurs. Aussi, le chef syndical qu'on écoute avoue sa satisfaction: «Ici, nous ne sommes pas moins bien traités



qu'ailleurs: un ouvrier peut recevoir entre 10 et 20 dollars de l'heure. Tout dépend de sa compétence.»

La seule peur des ouvriers concerne l'avenir. Car la société, pour faire face à la sévère concurrence internationale,

cherche à se doter, sans cesse, d'une technologie de pointe. Conséquence, on a besoin de moins d'ouvriers.

C'est sans doute pour toutes ces raisons que d'énormes fonds sont consacrés à la recherche. C'est également pour cela qu'on a récemment construit l'usine de Grande-Baie.

En ce qui concerne les questions de sécurité et d'environnement, les syndicats des travailleurs estiment qu'un effort est fait par leurs employeurs en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. Les maladies professionnelles et les risques d'accident sont présents mais il existe une grande protection. Quant au danger de pollution, il semble que la construction de nouvelles usines répond modernes soit un début de réponse adaptée à ce genre de questions.

Aussi, le gouvernement québécois verse-t-il une subvention substantielle de plusieurs mil-

lions de dollars à la société ALCAN. Le géant de l'aluminium paie à son tour, une centaine de millions de dollars en impôts sur son chiffre d'affaires qui atteint 7 milliards de dollars. Quant à la production globale d'alumine, celle-ci est supérieure à 1,2 million de tonnes. Enfin, ALCAN, distribue 4 milliards de revenus aux Canadiens.

Toutefois, ces derniers gardent une attitude généralement ambiguë envers les multinationales, y compris les multinationales canadiennes. Et M. Culver se demande si l'action d'ALCAN concorde effectivement avec l'intérêt des Canadiens.

En vérité, la même ambiguïté semble entourer les actions de la multinationale ALCAN dans les pays hôtes tels en Guinée, au Brésil, en Guyane, etc. Alcan qui possède des filiales et des participations dans 35 pays et 100 points de vente dans le monde, a-t-elle peur pour demain?

Matières premières

PÊCHERIES

La part du lion aux groupements coopératifs

Premier exportateur mondial de poisson en 1980, le Canada a commercialisé pendant cette campagne plus de 731 000 tonnes métriques de produits de pêche pour une valeur de 391 700 000\$. La moitié du contingent exporté a été fournie par les provinces riveraines de l'océan Atlantique (le Québec, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse). À cette dernière revient le tiers du volume vendu à l'étranger. La province de l'Ontario se distingue pour les espèces provenant des eaux intérieures (Grands Lacs) pendant que la Colombie-Britannique excelle dans la capture du saumon (55 248 tonnes métriques).

KWADZO IHOU WATEBA

Perçue comme la plus ancienne industrie du pays, la pêche suscite de grands appétits au sein des populations côtières du Pacifique et de l'Atlantique et auprès de nombreux groupements coopératifs ou industriels. Aussi a-t-elle fait durant la décennie écoulée l'objet d'une sur-exploitation. Et ce, en dépit du développement spectaculaire enregistré dans d'autres secteurs d'exploitation: ressources minières, hydro-électriques, transports. La pêche reste ainsi la clé de voûte et l'infrastructure de la vie économique des populations maritimes canadiennes. Cette activité primaire, forte-

ment concentrée dans les mains des gens du pays, occupe le premier rang de toutes les unités industrielles opérant à partir des ressources naturelles ou des matières premières. Notamment en ce qui concerne la création d'emplois dans le pays. En 1979 elle a assuré un revenu régulier à près de 60 000 personnes dont les pêcheurs, les ouvriers. Quelque 14 000 employés des usines de transformation ou de conditionnement du poisson tenaient également leur existence des produits de la pêche. Faut de statistique récente disponible en cette fin de 1981, les autorités administrant et exploitant des domaines aquatiques se contentent de dire que ce nombre est en progression constante depuis ces dernières années.

Comment justifier ce regain d'intérêt? Des sources gouvernementales à Québec retiennent trois facteurs essentiels: — une conjoncture économique

difficile obligeant les ressortissants côtiers à renouer avec une activité traditionnelle qui nécessite de faibles investissements surtout au démarrage;

— vastes programmes d'assistance financière du gouvernement;

— aboutissement escompté de la politique d'immatriculation généralisée des bateaux de pêche.

Le commun des mortels que l'on serait tenté d'interroger à Montréal, le simple agent consommateur installé à Mont-Joli, Bonaventure ou Gaspé, c'est-à-dire en un point quelconque du foyer québécois du poisson vous répondrait sans mâcher ses mots: «L'industrie du poisson ne tourne pas à perte». D'ailleurs la flambée du prix des produits de la pêche est là pour nous en convaincre. Les pêcheurs tiraient donc de substantiels profits.

La part du lion

Les pêcheries canadiennes tendent à passer sous le contrôle plus ou moins marqué de groupes coopératifs disposant d'importants moyens techniques et financiers. Nombre de pêcheurs individuels ou réunis en associations qui opèrent le long des côtes québécoises de la Gaspésie relèvent avec amertume le poids qui pèse sur eux en raison de la présence de rivaux équipés de chalutiers modernes. Ils déplorent les ravages auxquels se livrent ces derniers, les seuls en mesure de sillonner les nouvelles limites territoriales de 200 milles.

Un aide-pêcheur contacté, un matin du 20 octobre 1981, sur la berge de la rade, à Gaspé, nous a fait cette troublante révélation: «Ce sont des hors-la-loi, ils défient tout le monde, ils contournent tous les obstacles et les règlements sur le maillage des filets; ils vont jusqu'à tirer sur

la police en patrouille». «Ils», c'est, bien entendu, leurs farouches rivaux à bord des chalutiers équipés de matériel moderne.

S'unir

La réglementation sur la répartition des ressources halieutiques entre les provinces, texte en vigueur, se définit en ces termes: «A chacun suivant ses capacités». Cette disposition encourageant l'esprit compétitif, les pêcheurs, au départ individuels, se trouvent aujourd'hui embarqués dans un train de concurrence obligeant les faibles à se marginaliser ou à abandonner la course et, au cas échéant, à s'unir.

Au Québec, la seconde solution semble avoir attiré massivement les agriculteurs des eaux. Aussi chacune des régions de pêche vit-elle maintenant à l'heure des regroupements coopératifs. Les propos tenus devant nous

le 19 octobre 1981 par le chef du service d'information, Direction locale des Pêches maritimes, à Gaspé, témoignent de ce phénomène de concentration. Selon M. Guy Marcotte, la région gaspésienne compterait actuellement une vingtaine d'associations qui, depuis plusieurs mois tentent de se constituer une autorité centrale. Pour quelle finalité? Sans nul doute, préserver leurs acquis, se donner une nouvelle force de frappe, présenter un front unique au combat contre les appétits gloutons des groupes industriels qui se taillent la part de lion dans la jouissance du patrimoine public. Nombreux sont les pêcheurs québécois qui vivent actuellement dans la crainte de voir s'affermir le leadership de certaines coopératives qui exploitent et gèrent de puissants matériels modernes. Tel est le cas des «Pêcheurs Unis» en passe de devenir propriétaires des trois usines de transformation dont l'État leur a confié la gestion. L'acquisition de ces équipements par voie d'achat assurerait aux membres dudit groupement un quasi monopole de l'industrie du poisson.

D'autant plus que cette inquiétude se trouve doublée par la présence non camouflée dans les domaines canadiens de flottes hauturières de plusieurs puissances maritimes étrangères (Japon, URSS, Allemagne de l'Ouest, Espagne, France, etc...)

Les Canadiens mangent trop peu de poisson

«Le poisson, c'est la nourriture des années à venir». Cette vision prophétique d'un pêcheur du petit village de Cape Pele, au Nouveau-Brunswick, pose à l'heure actuelle les problèmes de la consommation des fruits de la mer.

IBRAHIMA TRAORÉ

C'est que l'industrie de la pêche connaît de façon générale des problèmes énormes d'ordre structurel. Il y a, pourrait-on dire, une crise au sein de l'industrie du poisson. Les manifestations de ce malaise sont à peu près connues: licenciement de personnel, fermeture de conserveries. La crise n'épargne pas même les plus grosses compagnies comme National Sea Products qui avait annoncé à la fin d'août la mise à pied de 1,800 travailleurs. La fermeture d'au moins 18 conserveries sur la côte atlantique a réduit au chômage quelque 4,000 travailleurs; Georgetown Sea Foods L.T.D. de l'Île-du-Prince-Édouard a congédié 280 employés à la suite de sa fermeture. A Terre-Neuve, Lake Group of Companies a licencié 350 travailleurs. Selon des estimations, le nombre de mises à pied se situe entre 4,000 et 6,000 à l'Est du pays.

La baisse de la consommation sur les marchés intérieur et extérieur américain et européen, qui sont les principaux importateurs du poisson canadien, la faiblesse des devises européennes et les taux d'intérêt élevés gênent

beaucoup l'essor des produits maritimes. Il en résulte que, face aux fluctuations du marché, le consommateur canadien voit son pouvoir d'achat diminué. Au Nouveau-Brunswick, la pêche commerciale emploie environ 5,000 pêcheurs et 7,000 ouvriers.

CONSOMMATION LOCALE

De l'avis de M. Urbain Leblanc, responsable de la coopérative des pêcheurs-unis des Maritimes qui regroupe 28 autres coopératives locales, «chaque habitant du Nouveau-Brunswick consomme par an 12 livres de poisson. Nous ne sommes pas un peuple qui mange beaucoup de poisson».

Il explique cela par le fait que les femmes n'ont pas maîtrisé encore les techniques de cuisson du poisson. Mais, poursuit-il, y a une tendance vers l'accroissement de la consommation de poisson aujourd'hui. Actuellement, le Canadien consomme 16 livres de poisson par an, environ 7 kgs. Cet avis est partagé par M. Régis Cormier, le président du Southeast Fisheries Ltd., une entreprise de transformation de hareng: pour lui, le peu d'engouement de nos populations pour la consommation du poisson s'explique par le fait que le poisson est considéré comme un signe de pauvreté. Beaucoup de gens ne partagent pas cet avis à Cape Pele, tel M. Adrice Doiron, ancien pêcheur très influent dans les milieux de la pêche qui soutient que le poisson occupe



peu de place dans les habitudes alimentaires des gens; il faut pousser les populations vers les produits de la mer. Nous sommes réduits à produire pour d'autres peuples. Cela n'est pas normal, pense-t-il. Il nous faut promouvoir une politique de sensibilisation de nos populations, utiliser même le marketing».

Cette ménagère à qui je demande si elle achète beaucoup de poissons répond sans sourcil: «Le poisson, c'est pas mon problème, je préfère la viande». Elle ne peut expliquer son choix. Sur la rue Saint-Georges, un

charcutier s'estime agressé par les pêcheurs qui lui «volent» une partie importante de sa clientèle. Depuis un certain temps il constate une baisse tendancielle de sa vente. Est-ce le signe que le poisson tend à conquérir le marché traditionnel de la viande? Rien n'est moins sûr. La quasi totalité des unités de pêche dans la région de Cape Pele sont spécialisées dans la transformation du poisson. Or, les consommateurs ont une préférence marquée pour le poisson frais. Dès lors, il n'est pas surprenant que c'est une production destinée à l'exportation.

La pêche en chiffres

Les embarcations canadiennes se présentent en trois catégories. La première série se compose des bateaux hauturiers jaugant entre 25 et 493 tonneaux et mesurant de 15 à 40 mètres; ce sont des chalutiers d'acier ou de bois. Le second type est constitué par des unités de pêche côtière réputées pour leurs prises de diverses espèces

KWADZO IHOU WATEBA

halieutiques. Viennent enfin les petites embarcations ne dépassant guère 15 mètres destinées à la pêche traditionnelle (à la ligne, à la palangre).

L'une des grandes caractéristiques de la pêche au Canada demeure la diversité des espèces pêchées à l'intérieur d'une même zone ou d'un secteur, et d'une province à l'autre.

TABLEAU DES CAPTURES — PÉRIODE 1975-1977

Provinces	Pêcheurs	Bateaux	Principales espèces	Tonnage ou valeur en million\$
1. Col.-Britan.	18 000	6 000	Saumon, hareng, Homard, pétoncle	+ 300 M
2. Nlle-Écosse	15 000	6 200	morue, flétan, hareng	\$235 M
3. Québec	7 760	4 793	sébaste, morue, hareng	109 927 T (1977)
4. Terre-Neuve	22 000		Morue salée, sébaste, aiglefin, flét	\$160 M
5. N.-Brunswick	12 000		Poisson, mollusques crustacés	\$120 M
6. Ontario	5 600		Perchaude, éperlan corégone, (+20 autres espèces)	
7. I.-P.-Édouard	3 800		Homard, crustacés, mollusques	\$ 30 M
8. Manitoba	2 953		Doré jaune, brochet perchaude	\$7,6 M
9. Saskatchewan			Corégone, doré jaune truite grise	\$2,7 M
10. Alberta			Corégone 60% cisco, brochet	\$2,1 M

Le poisson canadien trouve son plus important marché aux États-Unis qui absorbe la moitié du volume exporté. Derrière eux se rangent les Communautés européennes.

Le caractère artisanal et vieillot de la flotte canadienne n'est un secret pour personne. A Halifax, lors de la tenue de la récente «Exposition mondiale de la pêche», l'occasion a été donnée aux nationaux et visiteurs étrangers de relever ce que la presse locale a appelé «la myopie commerciale des Canadiens et le primitivisme de leur flotte».

Le marché de la Consol: les USA

Depuis l'ère des pionniers, les scieries ont joué un rôle de premier plan en transformant une ressource naturelle facilement accessible. Aujourd'hui, dans ce domaine, de grandes sociétés comme la Consolidated Bathurst occupent des positions privilégiées. La Consol, c'est une gigantesque récolte de bois convertie en fibres sous forme de pâtes. Mais la Consol, c'est aussi son

Seulement en dehors du Canada, notre groupe a aussi des usines en Allemagne qui font des cartonnières, des contenants en carton ondulé, des cartons pliants, etc. Nous y avons aussi des centres qui récupèrent le vieux papier. Notre souci est de décentraliser.

— Comment ressentez-vous la concurrence avec les États-Unis?

— M. Sauvé — Vous savez, nous sommes dans un système de marché libre. Alors nous jouons le jeu. Aux États-Unis il est vrai, les arbres croissent plus vite qu'ici, deux fois plus vite souvent. Mais la meilleure fibre on la trouve au Canada.

— Les compagnies sont souvent accusées d'exploiter la forêt à outrance, de ne pas faire de reboisement...?

— M. Sauvé — Non, nous suivons une politique d'exploitation assortie d'un plan de reboisement. Déjà, nous ne coupons pas de façon systématique au même endroit, mais nous varions, nous nous déplaçons beaucoup, ceci pour permettre à la nature de se refaire plus facilement. Cela ne nous empêche pas de faire des campagnes de reboisement.

— Il semble aussi que le vieillissement des machines soit peu beaucoup dans les faiblesses des rendements des usines québécoises?

— M. Sauvé — Je pense que tout ceci est un peu exagéré. Car en fait, le vieillissement ne concerne que dix pour cent des machines. Bien entendu, une société a toujours besoin de moderniser pour améliorer ses rendements. Nous collaborons avec les gouvernements fédéral et provincial pour l'amélioration des infrastructures.

L'industrie forestière en perte de vitesse

Il a fallu à peu près cinq siècles à la nature pour créer la grande forêt canadienne. Cela s'est passé il y a dix mille ans, après le départ des glaciers. Forêt d'épinettes, de pins, sapins, cèdres, pruches; immensités boisées dont dépend dans une large mesure l'économie cana-

OUSSEYNOU SOW

dienne. Dans la province du Québec précisément, les industries du bois font vivre près de cent vingt municipalités.

«Leur impact, assurent Michelle Galarneau et Marcel Simard du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, est considérable; car elles consolident les emplois, réduisent le chômage et favorisent une utilisation plus rationnelle de l'énergie». En réalité, l'industrie de transformation du bois joue un rôle de première importance à trois titres dans l'économie québécoise. Elle est non seulement pourvoyeuse d'emplois (environ cent mille emplois), mais elle réunit à elle seule 16% des investissements de l'ensemble du secteur manufacturier. Avec des exportations de plus de deux milliards, elle assure, avec l'industrie minière, l'équilibre de la balance commerciale du pays.

Mais, malgré ce dynamisme apparent, l'industrie forestière en général connaît des problèmes de développement. Il semble en effet qu'elle ne soit plus très compétitive. Ceci serait

surtout dû au fait que les usines trop vieilles ne fournissent plus un rendement maximum. Il s'y ajoute ensuite que la matière première (le bois) et la livraison du produit fini sont trop coûteuses. En 1980 par exemple, les exportations canadiennes de bois ont chuté de 0,6 milliard de dollars. Ainsi le contrôle du coût de la matière ligneuse et la modernisation des usines devraient stimuler la production.

Selon un rapport du ministère de l'Énergie et des Ressources, «les objectifs à atteindre sont le maintien du potentiel forestier québécois, l'augmentation de la productivité des forêts et la diminution des coûts de transport». D'ailleurs l'Assemblée nationale vient d'adopter une loi créant un fonds forestier qui devrait amener les industriels à contribuer à ce type d'aménagement d'ici à quelques années. Au niveau de la province de Québec, un programme étalé sur cinq ans avec un financement conjoint (gouvernement et compagnies) a été mis sur pied. L'avenir dira ce qu'il vaut.

Pollution et surexploitation

En attendant, du côté des populations, la grogne n'est pas toujours absente. Les écologistes croient à la pollution! Exemple: à Trois-Rivières, la drave allée au pourrissement des déchets comme certaines essences feuillues rend l'atmosphère irrespira-

ble voire «inivable» en certaines saisons.

Au phénomène de pollution, s'ajoutent la surexploitation des bois résineux dans plusieurs régions et le défaut de régénération forestière adéquate dans toute la forêt rurale. C'est que les quotas accordés ne sont pas très souvent aussi fondés sur une bonne connaissance du bois sur pied. S'ensuit une exploitation désordonnée et outrancière. Ainsi bon an mal an, vingt-cinq mille producteurs de bois mettent en marché, par le biais des syndicats et offices, près de six millions de mètres cubes en provenance de la forêt privée.

Le problème de la surexploitation n'est pas une donnée en l'air. À preuve, l'industrie a tendance à utiliser au maximum chaque particule de fibre de bois qui peut rapporter un profit, au lieu de l'abandonner sur place. C'est qu'en général, l'on appréhende une pénurie de matière ligneuse dans les années à venir sans que le rythme actuel de l'aménagement forestier arrive à répondre aux besoins prévus. Selon le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Duhaime, «le gouvernement consacre un million de dollars par an aux inventaires forestiers». Mais cela est-il suffisant?

Les boisés privés sont davantage concernés car leur mode d'exploitation relève presque du seul ressort des compagnies. Par ailleurs, la concurrence avec les industries américaines, surtout



MAURICE SAUVÉ

en ce qui concerne les papiers fins est plus actuelle que jamais. Forts d'un marché proche et particulièrement gourmand, les Américains ne cèdent aucunement du terrain. Au contraire.

Cependant, il reste que sur le plan de la recherche, des perspectives sont envisageables; il y a l'emploi des fibres feuillues pour la fabrication du papier, la transformation de la biomasse forestière en énergie, ou encore la mise en place de centrales thermiques. Mais plus que tout, l'avenir de l'industrie forestière dépend dans une large part de la sécurité des approvisionnements et en énergie hydroélectrique, l'aménagement des forêts, la modernisation des usines et le développement de nouvelles technologies.

Coopération internationale

LE CANADA ET LA COOPÉRATION EN AFRIQUE

Priorité au secteur rural

Le Canada se place au deuxième rang mondial, après les États-Unis, pour la fourniture d'aide alimentaire aux pays du Tiers-monde. Entre 1979 et 1980, cette aide s'est élevée à environ 188 millions de dollars, composée pour une grosse part d'envois de

SANA YABRÉ

céréales (75%). De 11,1% en 1978, l'assistance alimentaire canadienne est passée à 15% de l'aide publique totale en 1980.

Trois canaux sont utilisés pour faire parvenir les vivres aux pays nécessiteux: le canal des organisations internationales, notamment le Programme alimentaire mondiale (PAM), qui a reçu en 1980 près de 100 millions de dollars; la voie bilatérale et enfin par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales.

Pour les responsables de l'Agence canadienne de développement international, (ACDI), l'aide accordée par le Canada est surtout destinée à répondre aux situations d'urgence de déficit chronique de vivres. Lors de la sécheresse au Sahel en 1973, l'agence, de concert avec d'autres

pays, a intervenu par l'envoi de céréales et d'autres produits alimentaires.

On reproche généralement à l'aide de ne pas en fait atteindre ses vrais objectifs, c'est-à-dire l'assistance aux plus démunis. Il est courant dans certains pays sinistrés de voir les vivres détournés à des fins personnelles ou au service d'une minorité privilégiée. Les responsabilités de telles actions reviennent en grande partie aux classes dirigeantes de ces pays. Pour M. Yves Boulanger, de la section agriculture de l'ACDI, cela est un obstacle sérieux à l'efficacité de l'aide alimentaire.

Pour lui, l'assistance en vivres peut également désorganiser la production agricole d'un pays quand elle devient une concurrence aux produits nationaux. En effet, quand les céréales par exemple offerts par l'étranger sont revendus à des prix très bas, cela a pour première conséquence l'effondrement des prix du mil ou du maïs produits sur place. Pour éviter cet aspect négatif de l'aide alimentaire, le Canada, selon M. Boulanger, intervient le plus souvent après la campagne agricole écoulée de

façon à ce que son assistance ait un rôle de complément.

En cas d'excédent réel, les fonds provenant de la vente du surplus vont constituer ce que l'on appelle «les fonds de contrepartie». Ces fonds ne peuvent être utilisés qu'avec l'accord conjoint du Canada et du pays tiers. Ils servent le plus souvent dans de petits projets locaux dans le secteur agricole.

L'aide alimentaire en général, est en train de prendre de plus en plus d'importance dans les rapports entre les nations. C'est une forme d'aide qui est par exemple privilégiée par les États-Unis car ils disposent ainsi d'un énorme moyen de pression sur les pays qui en bénéficient. Rien qu'en 1978, les États-Unis ont consacré 1,008 millions de dollars sur les 3,474 millions d'aide publique bilatérale à l'assistance alimentaire qui dépasse ainsi de loin l'apport financier de ce pays à l'agriculture. Les événements d'Afghanistan ont démontré de quelle arme dispose un pays pour mettre à genoux tout ceux qui comptent sur lui pour leur approvisionnement en vivres. Mais malgré cette valeur stratégique des sacs de blé ou de maïs,

force est de reconnaître que l'aide alimentaire en tant que telle n'est qu'une solution à court terme aux problèmes du Tiers-monde. L'ACDI, depuis ces dernières années, est en train de s'orienter de plus en plus vers des actions à long terme susceptibles de conduire les pays en voie de développement à produire eux-mêmes ce qu'ils consomment. Dans sa stratégie de coopération internationale 1975-1980, l'ACDI affirme sa volonté «de consacrer, dans une plus grande mesure, son aide aux aspects ou aux problèmes du développement les plus cruciaux notamment à la production et à la distribution des aliments, au développement rural, à l'éducation et à la formation, à la santé publique... et à l'énergie».

En Afrique de l'Ouest, le Canada apporte son aide dans la protection des végétaux et des semences, dans le stockage et la commercialisation de la production agricole, dans la lutte contre le désert, l'élaboration de pistes rurales et la fourniture d'engrais. Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), créé en 1970, appuie les recherches faites dans le secteur agricole dans les pays en voie de développement et consacre entre 35 à 40% de son budget à ce programme. C'est également à ce volet que des organisations non gouvernementales comme le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) apporte leur soutien.



SALLY DONGO

«Le Tiers monde doit avant tout compter sur ses propres forces»

— Bernard Wood

185 rue Rideau à OTTAWA. Une porte anonyme parmi tant d'autres. Sur le mur, une inscription à peine visible. Quelques marches d'escaliers et on se retrouve dans une grande salle. On se croirait dans une bibliothèque. Étagères chargées de livres. Do-

JEAN MOTO MOTO

uments empilés sur les tables. Dossiers rangés sur les rayons. C'est l'Institut Nord-Sud. Nous y sommes depuis 10 h en cette matinée pluvieuse du 27 octobre. L'Institut n'est pas encore connu du grand public. Pourtant en matière de coopération entre les pays pauvres et les pays riches, ses travaux font déjà autorité. Pendant plus de 2 heures, M. Bernard WOOD nous a brossé un tableau des relations Nord-Sud. Nous livrons dans les lignes qui suivent l'essentiel de cet entretien.

— M. le Directeur, pourquoi un Institut Nord-Sud et quels sont ses objectifs?

— L'Institut Nord-Sud est une corporation à but non lucratif, créée en 1976. Les discussions canadiennes sur le problème Nord-Sud étaient jusque-là trop axées sur l'aide. Elles ne pouvaient donc pas appréhender la totalité de la situation. Vous en convenez avec moi que le développement

des pays pauvres ne se réduit pas seulement pas à cela. C'était une vision tronquée. L'idée de la création de l'Institut s'est donc imposée pour combler cette lacune. Pour ce faire l'Institut s'est fixé un certain nombre d'objectifs: faire des recherches pour contribuer à la formulation de politiques sur les questions touchant au développement mondial, inciter d'autres institutions et d'autres personnes au Canada à faire des recherches et présenter le résultat de ces décisions de façon à susciter des discussions, des politiques et des décisions nationales, attirer l'attention du public sur les problèmes actuels et futurs et donner de façon régulière des conseils précis aux législateurs. Jusque-là seuls les milieux universitaires et législatifs ont été vraiment touchés.

— Après le récent sommet de Cancun, à quel niveau situez-vous actuellement le dialogue Nord-Sud?

— Avant Cancun, le dialogue était dans l'impasse. Il y reste toujours. Cancun a été le sommet des occasions perdues. La discussion n'a pas été franchie une fois de plus. Il n'y a qu'à voir l'attitude des États-Unis. Ils ont tenu à ne discuter que sur les points qui servaient le plus leurs intérêts. Pourtant le fait que plu-

sieurs chefs d'État aient accepté de venir à Cancun traduisait une volonté politique certaine. Si le dialogue est dans l'impasse, c'est à cause des pays occidentaux qui multiplient les obstacles pour préserver leurs intérêts. Les pays de l'Est se rendent encore plus coupables en se cantonnant dans leur soi-disant neutralité.

— Les revendications du Sud ne vous semblent-elles pas aussi génératrices de blocages?

— A un degré moindre. Elles sont en grande partie justifiées. J'avoue cependant que parfois les revendications présentées par certains gouvernements ne correspondent pas toujours à ceux de leurs peuples. C'est peut-être la manière de présenter ces revendications qui peut être critiquée. Je crois qu'il faut maintenant procéder pas-à-pas, concentrer le débat sur des points précis comme l'alimentation, l'énergie. Au lieu de se laisser aller dans des discussions générales qui jusque-là n'ont rien donné. Cela permettrait certainement de sortir peu à peu de l'impasse.

— Quelle est l'attitude de l'Amérique du Nord au sein des négociations?

— Elle n'est pas la même pour les États-Unis et le Canada en

raison des intérêts de chacun de ces deux pays. Au Canada, les exportations représentent 25% du PNB. C'est substantiel. Il est donc de notre intérêt que les termes d'échange ne se détériorent pas. D'où notre attitude favorable pour une coopération plus franche avec les pays du Tiers-Monde. Aux États-Unis, le commerce n'entre que pour 10% dans le PNB. Ils se sentent par conséquent moins solidaires des autres. Mais même s'ils peuvent encore ralentir le processus engagé, ils ne pourront pas l'éviter à long terme.

— A l'actif de ce dialogue, y a-t-il quand même des points positifs pour les pays pauvres?

— Concrètement les pays pauvres ont bénéficié de peu de chose depuis qu'on parle du dialogue Nord-Sud. On peut tout de même citer l'Inde et le Bangladesh en Asie qui arrivent de plus en plus à se nourrir grâce à l'aide alimentaire des pays riches. Le plus grand progrès à mon avis reste incontestablement le rapprochement des points de vue qui s'opère des deux côtés depuis quelques années. Les dogmes tombent petit à petit. Il se crée une atmosphère de compréhension. Une telle attitude peut ouvrir la voie à de franches négociations dans l'avenir.

Sally Dongo: un exemple de ténacité

Vingt ans après l'indépendance, dans la plupart des pays africains on s'interroge. L'Afrique se développe-t-elle?

Une question essentielle à laquelle il est aujourd'hui difficile d'apporter une réponse tant le terme de développement est complexe et multiforme et tant

MOLOBALY DIADIÉ

les politiques suivies en Afrique par les uns et les autres permettent peu de se prononcer. Face à une telle difficulté, une organisation canadienne non gouvernementale, le Service universitaire canadien outre-mer, dans ses tentatives, a tenu un colloque sur l'Afrique. Le SUCO qui est présent en Afrique depuis les années 60 avait invité à cet effet des chercheurs canadiens et africains et tous ceux qui sont intéressés par le développement de l'Afrique. Mais après quatre jours de débats, la question reste toujours sans réponse. Le colloque nous a cependant permis de rencontrer M. Sally Dongo président de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (UGTSF).

Travailleur immigré en France, M. Dongo est un personnage à la fois simple et difficile à cerner. De nationalité sénégalaise, il se définit comme Africain tout court. N'ayant jamais été sur les bancs, il est paradoxalement aujourd'hui auteur de plusieurs livres édités en français tels «Exil, connais pas», «Coopération sens unique» et «Les voyages forcés» entre autres.

Né en 1926 dans un village dans la région du fleuve au Sénégal, il n'a souvent pas besoin qu'on l'interroge. C'est ainsi qu'il nous confie: «Le colloque fut pour moi une occasion de contribuer à l'information sur l'Afrique. Et, à la question posée «L'Afrique se développe-t-elle?», ma réponse est oui, mais...»

Observateur privilégié de l'Afrique, il a suivi en effet les mutations profondes de nos jeunes États. L'Afrique se développe, dit-il. Mais les Africains doivent s'impliquer de plus en plus dans le processus de développement économique de leur continent car, pense-t-il, l'on ne peut faire le bonheur d'un peuple sans lui. Il s'agit d'une part de mettre un holà au pillage de nos ressources par l'Occident, d'autre part de moraliser nos gouvernants et surtout d'aider à modifier les états d'esprit et les comportements des populations européenne et américaine envers l'Afrique.

Écouter M. Dongo est enrichissant. Mais lorsqu'on cherche à connaître l'homme, on ne peut s'empêcher de penser que les difficiles situations vécues l'ont rendu modeste et discret. Après près d'un demi-siècle de combat pour l'amélioration des conditions de vie des Africains en France, il pourrait bien se déclarer satisfait d'une vie qu'il a pleinement remplie. Mais, le militant ne peut s'arrêter: «La lutte

ne fait que commencer car ce qui était vrai hier avec la colonisation, le reste aujourd'hui encore avec les systèmes de coopération. L'emballage a changé mais le contenu demeure le même.»

La lutte, il l'a connue depuis 1956 en débarquant pour la première fois en France en qualité de boy-cuisinier. Après avoir travaillé quatre ans ainsi pour un salaire de 100 FF (environ 50\$), en 1960 il est embauché à l'ambassade du Sénégal comme garçon de bureau. La vague des indépendances des années 60 en Afrique a entraîné la formation en France d'une multitude d'associations de ressortissants africains. C'est ainsi qu'en 1961 est née l'Union générale des travailleurs sénégalais dans la région parisienne. M. Dongo en est membre fondateur.

Au début les revendications portaient essentiellement sur le logement. Mais en s'agrandissant, l'Union entama la lutte pour les droits des travailleurs africains. Cette nouvelle orientation valut en 1963 le licenciement de M. Dongo de son poste à l'ambassade de son pays. Il ne se découragea pas pour autant «mais, dit-il, ces moments ont consolidé au contraire mes convictions quant à la nécessité de lutter».

En 1964, 1965, son action permit au gouvernement français et à l'opinion publique de s'intéresser à ces travailleurs bons à tout faire et obligés souvent de vivre plusieurs dizaines de personnes dans des chambres de 20 mètres carrés sans chauffage et sans électricité.

Aujourd'hui, il reste beaucoup à faire, dit M. Dongo: «Car si nous devons faire face à la régularisation de notre situation en France, il faut également que nous préparions notre retour en Afrique». C'est pourquoi l'Union générale des travailleurs sénégalais qui regroupe également d'autres nationalités est très intéressée par les problèmes de développement. Elle a déjà sur le terrain contribué à la construction de dispensaires et à la sensibilisation des couches rurales par la vulgarisation de méthodes agricoles modernes. Dans l'avenir elle entend favoriser l'enseignement et le développement des langues nationales.

La vie de M. Sally Dongo s'inscrit dans cette voie. Sollicité partout lorsqu'il s'agit des projets de développement pour l'Afrique, cet homme, qui a un mépris pour les grands mots, démontre bien qu'il ne suffit pas d'être universitaire pour aider un peuple. Mais qu'en plus il faut avoir la volonté.

Marié à une Française et père de deux grands garçons, il est aujourd'hui sur la rédaction d'un nouveau livre s'inspirant de la nouvelle génération d'immigrés africains qui souvent sont des clandestins et constituent une main-d'œuvre très maniable.

Dongo, un exilé? Non, un chantant ne peut s'arrêter: «La lutte

La politique d'aide américaine en Afrique: d'abord une arme

S'il y avait encore lieu d'en douter, le continent africain est apparu clairement en cette année 80 comme un continent convoité, d'importance stratégique, économique et politique pour la géante Amérique.

CLEMENT TAPSOBA

C'est sans fioriture en effet que l'administration Reagan a décidé d'adopter une politique africaine rigoureuse dont le but principal et avoué est de contrecarrer les ambitions de l'Union soviétique et de sauvegarder ses intérêts.

Basée sur six points, la politique africaine du président Reagan a été énoncée par M. Chester Crocker, secrétaire pour les affaires africaines. Mais, c'est certainement à travers les termes de M. Lannon Walker du secrétariat pour les affaires africaines que cette politique apparaît dans sa nudité la plus complète: «Notre aide bilatérale sera de plus en plus accentuée sur les régions d'importance stratégique et politique pour les États-Unis devait-il dire... Les intérêts américains sont menacés par les conflits régionaux et l'instabilité qui encouragent les interventions soviétique et cubaine.»

L'ARME DE L'AIDE

Au mois de mai dernier, la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain adoptait le projet de loi d'aide à l'étranger pour l'exercice fiscal 1982. Le total de l'aide équivaut à 5,8 milliards de dollars. La part de l'Afrique subsaharienne dans ce budget général devrait passer

de 787 millions de dollars en 1981 à 1,047 millions en 1982. Les crédits de budget se répartissent de la façon suivante (en millions de dollars):

— Aide au développement . 390,5
— Soutien économique 231
— Vivres pour la paix 215
— Assistance militaire 210,5

Toutefois, c'est la répartition géographique de cette aide qui prouve à quel point le président Reagan entend mener à bien sa politique: en se servant de l'aide comme une arme. Seuls les pays amis des États-Unis, entendez ceux dont le régime collabore avec l'administration Reagan et qui ont une importance stratégique, sont susceptibles de bénéficier de la manne américaine. Parmi ces pays et suivant la région, on peut citer le Botswana dans le sud de l'Afrique qui recevra l'année fiscale 1982, le total de 12 millions de dollars d'aide (tous les niveaux confondus). Le Botswana est en effet considéré par les États-Unis comme un pays modéré et démocratique. Il y a aussi le Zimbabwe qui verra le total de son aide passer de 25 à 75 millions de dollars entre 1981 et 1982. Il est sans conteste que l'expérience de M. Mugabé, qui a réussi à rassurer la communauté blanche du Zimbabwe, a séduit l'administration Reagan. En Zambie également, le cobalt de ce pays y est pour quelque chose dans l'attribution à celui-ci de 30 millions de dollars.

Autres régions stratégiques pour les États-Unis: la corne de l'Afrique et la région de l'océan Indien. Le Soudan, le Kenya et la Somalie sont certainement les pays de la région qui ont tous les

égards possibles des États-Unis. Présentant son rapport de demande d'aide devant la commission des Affaires étrangères du Sénat, M. Lannon Walker du Secrétariat aux affaires africaines avait clairement dit ceci, parlant du Kenya: «Le Kenya a une économie mixte, encourage l'entreprise privée, garantit la liberté de ses citoyens et nous permet d'accéder à ses ports avec des facilités». De fait, pour 1982, ce pays devra-t-il bénéficier de 116,2 millions de dollars. Le Zaïre en Afrique centrale semble tout autant bénéficier des égards des États-Unis. Cui-vre oblige!

Si tous ces pays cités peuvent compter aussi longtemps que possible sur l'attention américaine, ce n'est certainement pas la même chose pour certains autres pays africains.

LISTE NOIRE

Ainsi le Bénin en Afrique de l'Ouest, le Mozambique et l'Angola en Afrique australe de même que Madagascar se trouvent sur la liste noire. Le seul tort de ces États est de proclamer leur sympathie pour le marxisme. Il n'en fallait certainement pas davantage à l'administration Reagan pour serrer la vis sur ces pays. Le Bénin verra donc son aide diminuer de 6 millions en 1981 à 1 million en 1982. Quant à l'Angola, l'aide américaine en direction de ce pays restera constante au cours de la même période soit 1,1 million. Pourtant un pays comme l'Angola, qui se relève difficilement de plusieurs années de guerre et se trouve exposée constamment aux attaques sud-africaines, a

certainement besoin de secours plus que tout autre pays.

POUR UNE AIDE VÉRITABLE

L'aide dirigée a toujours été la doctrine constante des États-Unis: le plan Marshall au lendemain de la Seconde Guerre mondiale; l'aide aux pays d'Asie, notamment le Sud-Vietnam et l'Indonésie dans les années 60 pour combattre l'influence de la révolution cubaine; le Moyen-Orient dans la décennie 1970. Sans nul doute, les pays qui ont jusqu'à présent bénéficié de l'aide américaine, et ce du fait de leur importance stratégique, ont connu une croissance économique rapide. Mais cela s'est toujours fait au détriment de la majorité de la population. Les rapports des organismes internationaux prouvent en effet qu'il y a encore au moins 800 millions de personnes qui vivent dans la pauvreté sur la planète, qu'un milliard d'hommes n'ont pas accès à l'eau potable et aux soins de santé primaire, que 800 millions sont analphabètes et que 300 millions sans emploi etc... Certes, l'objectif premier de l'aide est de contribuer à faire reculer ces chiffres ignominieux. D'ores et déjà on peut augurer de la perpétuation de ceux-ci avec la nouvelle politique africaine de l'administration Reagan.

Une politique basée sur trois fondements: fiabilité, stabilité, équilibre, disait le secrétaire d'État américain Alexander Haig.

Une politique honteuse et irrespectueuse, disent plutôt certains Africains.

Coopération internationale

ACDI-Afrique: une aide liée à 80%

Une enveloppe financière de 286 millions de dollars: tel est le volume global de l'aide publique canadienne au développement de l'Afrique au titre de l'exercice 1979-80 dans le cadre strict de la coopération bilatérale.

BAMBA KIABOU

Au chapitre de l'aide multilatérale, le Canada consacre 500 millions de dollars au développement du Tiers-monde, soit les 35% de son aide par le truchement des institutions spécialisées de l'ONU (Banque mondiale), des banques régionales de développement comme le FAD et la BAD (Fonds africain de développement — Banque africaine de développement), etc.

Cette aide globale, fournie par les ministères des Finances et des Affaires extérieures, est administrée et octroyée par le biais de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) sous forme de prêts ou de subventions.

Ses objectifs déclarés: favoriser un développement rural intégré, promouvoir les ressources énergétiques et créer une infrastructure de transports et de télécommunications; des secteurs fondamentaux pour l'amorce d'un développement socio-économique national ou à grande échelle. Mais pour atteindre ces objectifs, l'aide en général doit être efficace; et pour être efficace, l'aide internationale doit être nécessairement, d'abord, déliée. Or, l'aide canadienne est fortement liée (80% contre 59% pour la France, le seul gros bailleur de fonds occidental dont l'aide est la moins liée en matière de coopération bilatérale). Que pourrait être, alors, la finalité de cette aide canadienne dans les pays dits «déficitaires» selon le langage international?

Si le Canada est présent en Afrique depuis 1961, c'est surtout en 1975 avec la publication de la Stratégie de coopération au développement international 1975-80, que le gouvernement canadien a exprimé sa véritable philosophie de coopération: «rechercher la paix et la justice sociale par la voie de l'aide au développement». Selon cette philosophie, dont M. Lester B. Pearson, ancien premier ministre, est l'initiateur, il ne saurait être question de développement dans le monde tant qu'il n'y a pas de paix. Et pour qu'il y ait la

paix, il faut désamorcer par l'effet de l'aide les tensions qui résultent, le plus souvent, des disparités économiques et sociales.

Depuis, cette philosophie est considérée officiellement comme le principe directeur de la coopération canadienne au développement des pays du Tiers-monde. C'est fort justement dans l'esprit de cette coopération, selon M. François Pouliot, directeur du département Afrique francophone de l'ACDI, que le Canada a décidé d'orienter en 1979-80 un programme important d'aide bilatérale d'une valeur de 286 millions de dollars vers les pays les plus pauvres d'Afrique.

Les secteurs d'intervention de cette aide sont les mêmes que ceux de la Stratégie de coopération au développement international (1975-80): création d'une infrastructure de transports, développement des ressources énergétiques (édification d'ouvrages hydro-électriques) mais aussi promotion des cultures vivrières, autant de vives préoccupations actuelles des pays africains. Mais à la différence de ce programme, l'aide des années en cours est presque systématiquement concentrée dans le domaine agricole, l'énergie et la formation de la matière grise: des facteurs essentiels dans une région au seuil de l'autosuffisance alimentaire.

En conséquence, l'ACDI est impliquée en Afrique francophone dans plus de 200 projets de coopération en voie de réalisation: soit un investissement de 147 millions de dollars. Entre autres projets, il y a le projet d'aménagement du fleuve Sénégal, le Réseau panafricain de télécommunications (PANAF-TEL) qui a nécessité à lui seul un investissement de 15 millions de dollars. En Afrique anglophone, les décaissements bilatéraux ont atteint 138 millions de dollars répartis entre 235 projets de coopération en voie de réalisation. Tous ces projets sont essentiellement axés sur le développement agricole, la production d'énergies nouvelles, et de plus en plus les ressources humaines et les infrastructures des transports. Pourquoi ces choix? Ils procèdent, selon M. François Pouliot, des besoins fondamentaux exprimés par les pays du Tiers-Monde et en particulier les pays africains.

Il n'est plus besoin de souligner que les problèmes cruciaux de ces pays demeurent la pénurie

chronique des denrées alimentaires, la crise énergétique, la croissance démographique, le problème des transports etc., à ces préoccupations fondamentales, il faut ajouter les goulots d'étranglement liés aux compétences administratives; un impératif non négligeable du développement de nos sociétés complexes. C'est pour tenter de résoudre ces problèmes cruels que l'ACDI a modifié sa politique d'intervention en essayant, d'abord, de créer un environnement favorable au développement. Ce qui commence tout naturellement par la réalisation de l'autosuffisance alimentaire, la formation des compétences techniques nationales et l'autosuffisance énergétique. Mais la réalisation de ces projets essentiels et divers commande d'énormes moyens techniques et financiers qui ne sont, certes, pas à la portée du Canada seul, malgré l'abondance tant affichée de ses ressources énergétiques, de ses richesses naturelles qui lui ont valu d'être classé dans la catégorie des plus prospères du monde. Toutefois, il est difficilement possible d'être crédible en tant que principal promoteur du dialogue Nord-Sud pour un pays aussi doté qui n'a pas encore réalisé l'objectif minimum internationalement reconnu de l'aide publique au développement: 0,7% du PNB avant 1975 comme l'avait fixé l'ONU. Le Canada en est encore à 0,4 après avoir frôlé la barre de 0,5!

Quant à l'efficacité de cet apport modeste (en regard des possibilités du pays), une étude effectuée par l'Institut Nord-Sud sur les réalisations de l'ACDI pendant la période 1975-80, révèle que sur les 21 objectifs déclarés de l'organisme d'aide, 9 ont été ratés, 4 insatisfaisants, 5 acceptables, 2 bons et 1 seul jugé excellent.

Ces performances confinent, de toute évidence, à l'échec d'une politique de coopération internationale actuelle dont les fondements sont mis en question. Qu'elle soit socialiste ou capitaliste, qu'elle importe (aucune n'y échappe), l'aide internationale au développement connaît un échec. Ceci a été, encore, constaté tout récemment par les participants au colloque que «l'Afrique se développe-t-elle?», colloque organisé par le SUCO (Service universitaire canadien outre-mer), un des multiples organismes d'aide non-gouvernementaux canadiens impliqués dans le développement du Tiers-

Monde. Ce constat d'échec amer est considéré comme étant global.

Mais quelles sont les raisons fondamentales de cet échec, et à qui sont-elles imputables en fait?

D'abord, il importe de souligner que la formule d'aide actuelle ne répond pas à la signification, au rôle et à la finalité de l'aide véritable, propose à favoriser un certain développement dans les pays les moins avancés. En cela, elle est non seulement insignifiante par rapport aux possibilités financières, techniques et humaines des pays donateurs mais elle demeure surtout inadaptée, liée, conditionnée à des facteurs draconiens qui travestissent et bloquent, du coup, le développement économique des pays sous-développés.

Par exemple, lorsque le Canada accorde une aide à un pays démuné, ce dernier est tenu de consacrer les 80% de cette aide à l'achat des biens et services canadiens, pour que ce transfert ait des retombées économiques bénéfiques dans le pays donateur. Or, il se trouve que cette technologie canadienne hautement sophistiquée est difficile à maîtriser pour un pays dont le niveau de développement technique et de réceptivité est encore très bas. Au lieu d'améliorer le savoir-faire local existant ou de donner, au moins, la latitude à ce pays en développement d'acheter la technologie étrangère qu'il maîtrise, cette catégorie d'aide intègre plutôt l'économie du pays en question à ses propres intérêts. Cette garantie de récupération dissimulée implique d'autres motivations de l'aide actuelle: échange contre les matières premières, appui politique et culturel mais aussi création d'un marché industriel, champ inouï d'expérimentation technologique. Tout cela, comme l'ont relevé les sociologues et économistes africains ne visent que l'assujettissement du Tiers-Monde aux économies des pays développés.

D'autre part, il sera injuste de situer cette lourde responsabilité des pays développés dans l'arrivisme des pays africains si l'on n'évoque pas aussi l'irresponsabilité désobligeante des dirigeants africains dans l'utilisation des fonds d'aide, dans la mise en oeuvre des politiques de développement. En effet, l'aide internationale déjà chichement mesurée a peu de chance de profiter aux populations actives qui

en sont pourtant désignées au départ comme les principaux bénéficiaires. Et si elle n'est pas détournée (ce qui est le pire des cas), elle est purement et simplement investie dans des opérations de prestige ou des trucs à devises qui n'ont aucun point commun avec les besoins essentiels des populations nécessiteuses.

La coopération actuelle n'est qu'une coopération de gouvernement à gouvernement, une coopération d'homme à homme, coupable de l'enrichissement des minorités privilégiées du Tiers-Monde.

Au-delà de ces constatations dramatiques générales liées à la politique d'aide internationale, c'est tout le débat sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international dont il est question et qui englobe des sec-

teurs variés comme l'aide, le commerce, le problème de la dette, la réforme monétaire; en un mot, des échanges internationaux.

Il n'est plus besoin de démontrer l'importance et l'urgence de la nécessité d'une restructuration radicale, équitable et démocratique des relations économiques internationales, tant les crises du moment sont révélatrices de l'interdépendance économique des nations. Les pays industrialisés doivent assumer toutes leurs responsabilités internationales, sinon une dérobade de leur part coûtera très cher à l'équilibre de l'environnement international.

Pour le moment, l'alerte déclenchée par les pays pétroliers est pleine d'enseignements pour tous les systèmes politiques et économiques.

QUÉBEC ET FRANCOPHONIE

Liens culturels obligent

«Un peuple qui n'a pas de relations avec l'extérieur est un peuple qui s'asphyxie». Cette assertion de M. René Lévesque, premier ministre du Québec, explique l'ouverture tous azimuts amorcée depuis les années soixante en direction des pays francophones.

Cette coopération, selon des sources proches du ministère des

ANOUMOU GOLO-ANANI

Affaires intergouvernementales, s'avère nécessaire au Québec en regard à la situation particulière de cet Etat en Amérique du Nord. Province francophone au sein de la fédération du Canada — pays à majorité anglophone — le Québec, vu les «tendances impérialistes et assimilationnistes» de ses voisins, a toujours vécu sur la défensive pour pouvoir sauvegarder son identité culturelle.

Le slogan «Le Québec d'abord» illustre à merveille «la révolution tranquille» opérée dans «la belle province» en 1960. Cette révolution a entraîné une «prise de conscience» plus accrue par «l'affirmation très forte de l'Etat québécois et de l'identité québécoise, l'expression importante de la culture, le désir de faire connaître et expliquer le Québec aux étrangers». Quand on sait les liens étroits qui existent entre le Canada et les pays anglophones de par le monde au sein du Commonwealth, le Québec n'a qu'une issue: se tourner vers les pays francophones. Les liens culturels obligent.

Des relations sont nouées avec plusieurs Etats africains d'expression française nouvellement indépendants dans les domaines de compétences réservés aux provinces par la constitution. En 1965, création des délégations québécoises en France et en Belgique.

Le rapprochement Québec-Afrique francophone ne s'est pas fait sans inquiéter le gouvernement fédéral. Et au fil des ans, l'intérêt de celui-ci pour les pays africains francophones est allé croissant. Des ambassades du Canada ont été ouvertes au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal...

L'aide canadienne à ces pays, au début, était insignifiante. Entre 1950 et 1964, elle ne représentait que le 1/2500 du volume du budget voté à cette fin. De 1961 à 1964, un million de dollars de crédit était alloué à l'Afrique francophone. A peine les trois quarts étaient utilisés. Alors qu'à la même période les Africains anglophones recevaient 12 millions.

Cette aide à l'Afrique francophone allait sensiblement augmenter pour atteindre 7,5 millions en 1968 et 30 millions en 1970 auxquels s'ajoute un programme spécial de 30 millions entre 1968 et 1971.

La création en 1970 de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique) ouvre de nouvelles perspectives au Québec

pour faire entendre sa voie sur la scène internationale. Cette organisation francophone compte actuellement 28 Etats membres y compris le Canada, 4 Etats associés et 2 gouvernements participants dont le Québec.

Ce statut de gouvernement participant permet au Québec de prendre pleinement part à toutes les manifestations de la francophonie. Sa présence très active au sein d'autres organismes tels que la CONFÉJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française), la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française), l'AUFPELF (Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française), l'IDEF (Institut de Droit d'expression française), le CIRTEF (Conseil international des radios-télévisions de langue française), l'AIMF (Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones) et tant d'autres encore, suscite des inquiétudes du côté fédéral. Le «flirt» du gouvernement fédéral avec les pays francophones d'Afrique, selon les mêmes sources, tend plutôt à contrecarrer les actions du Québec à l'extérieur. L'ouverture d'une délégation à Dakar a échoué à cause des menaces fédérales.

La seule représentation québécoise en Afrique se trouve en Côte d'Ivoire: un conseiller en coopération. Dans cette coopération avec les pays francophones, le Québec offre ses produits et sa technologie nord-américaine en français. La quasi-totalité des coopérants qui travaillent dans ces Etats sous la bannière canadienne sont québécois. Et la part de «la belle province» dans l'aide canadienne au développement n'est pas négligeable sachant que le Québec paie 50% d'impôts au gouvernement fédéral et sa participation au budget de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) est de 26%.

En dehors des organisations francophones, les bonnes relations de gouvernement à gouvernement constituent une autre voie menant à l'élargissement de l'audience internationale de cette province. L'avènement du Parti québécois de M. LEVESQUE ravive le nationalisme québécois. Faire du Québec un «Etat souverain associé au Canada dans une sorte de marché commun» si cher au premier ministre laisse augurer, dit-on, de la consolidation des liens déjà existants. Ces pays, on ne l'ignore pas dans l'entourage du ministre des Affaires intergouvernementales, restent et demeurent des appuis sûrs du Québec dans sa lutte pour la «souveraineté-association». Aujourd'hui, la «belle province» n'est plus seule, reconnaît-on. A preuve le grand succès de la Franco-fête de 1974. La francophonie, une nécessité de survie pour le Québec.

RELATIONS COMMERCIALES USA- AFRIQUE

Une absence fatale d'information...

Les milieux d'affaires américains ont perdu du terrain par rapport aux Européens et Japonais dans la vive concurrence à laquelle se livrent les pays industrialisés pour l'obtention de débouchés commerciaux internationaux. Cette opinion du président Reagan résume bien la nature des relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Afrique. Mis à part quelques marchés solidement établis, avec des pays tels que le Zimbabwe, le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Cameroun, le commerce avec les autres pays subsahariens reste faible.

OUMAR DIENG

Le déficit commercial USA-Afrique, c'est-à-dire l'excès des importations par rapport aux exportations, va en s'agrandissant. L'entrée des devises provenant des exportations est loin de pouvoir combler cet écart. Seul le Nigeria peut se prévaloir d'un excédent commercial de 19,8 milliards de dollars avec les Etats-Unis. Les exportations américaines vers l'Afrique au sud du Sahara, étaient déjà de 1,5 milliard de dollars à la fin du mois de mars de cette année, soit une augmentation de 50% comparée à la même période l'année dernière. Il est évident que les pays africains n'ont pas tant exporté vers les Etats-Unis. Les Américains sont solidement établis dans certains pays tandis que les échanges avec le reste demeurent faibles.

Besoin d'exporter

Et pourtant, ce ne sont pas les possibilités qui font défaut, d'au-

tant plus que le marché américain a de plus en plus besoin d'exporter. Une récente étude du Département américain du commerce, révèle que 90% des firmes US vendent exclusivement dans le marché intérieur des Etats-Unis. Les échanges commerciaux entre le plus grand continent du globe et le vieux monde, devraient se dérouler sur un terrain déjà préparé. Une aide américaine dans le domaine des infrastructures routières et portuaires devrait contribuer à un accroissement des relations commerciales. Dans beaucoup de pays africains, la production est sévèrement handicapée par l'inexistence d'infrastructures adéquates. Des échanges viables seraient par conséquent impossibles dans ces conditions d'autant plus que la plupart des pays ont désigné l'agriculture comme une priorité. Le besoin se fait sentir non seulement en équipements mais aussi en assistance technique et en marketing. Pour ne citer que le domaine énergétique, l'Afrique possède un énorme potentiel inexploité.

Les hommes d'affaires américains prêts à se lancer dans le commerce avec l'Afrique, disposent d'un soutien de taille en l'Eximbank (export-import bank).

«Quel que soit le niveau de notre financement, une partie importante des crédits sera consacrée à obtenir des contrats de projets et de vente de matériels américains dans le plus grand continent du globe». La politique ainsi définie est celle de M. M. Stingel directeur de cette importante institution financière. La

majorité des milieux d'affaires américains pensent d'ailleurs que le marché africain est inondé de marchandises provenant du marché commun européen. Cette vision n'est pas tout à fait fautive, mais il faut tout de même remarquer qu'il reste encore de la place pour d'autres échanges. Le manque d'information de part et d'autre, est la principale cause de la faiblesse des relations commerciales.

A travers les Etats-Unis, presque chaque grande ville est dotée d'un centre d'études commerciales sur le tiers-monde. Parmi ces centres, le plus récent est celui de Harlem.

Construit par le gouvernement fédéral américain, ce centre a commencé à fonctionner en 1980. Il est situé en plein coeur de Harlem, à l'angle de la 125e Rue et du boulevard Adam-Powell.

Son but, explique M. Thomas Johnson, son directeur, est d'aider les petits hommes d'affaires à se mouvoir à travers le commerce international. Agé d'une cinquantaine d'années, M. Johnson dirige ce centre depuis bientôt un an. Le bâtiment d'une vingtaine d'étages qui sert de siège, est un composant d'un vaste plan d'urbanisation de Harlem. Le coût global du complexe dont la finition est prévue pour 1984, est de l'ordre de 100 millions de dollars, et comprendra un hôtel de 500 chambres.

La fraîcheur de sa peinture jaune claire, contraste fort avec la couleur brune des vieilles maisons de Harlem.

«Harlem devait être détruit, mais nous avons insisté pour qu'il soit plutôt rénové», explique M. Johnson. Le directeur du Harlem Third World Trade Center, a une vision globale du sous-développement. Il estime le nouvel ordre économique mondial nécessaire non seulement pour les pays sous-développés mais aussi à l'intérieur même des pays développés.

«Il faut un nouvel ordre économique pour les Noirs, les minorités hispaniques et les Indiens en Amérique.»

Le directeur du centre ne voit qu'une différence sémantique entre le concept de pays sous-développés et le nouveau vocabulaire de PMA (pays moins avancés). «Vers les années trente, explique-t-il, est apparue la notion de tiers monde. La signification des mots dépend de celui qui les emploie et dans quel but.»

Durant le premier mois de sa mise en service, l'Institut a concentré ses efforts sur les hommes d'affaires originaires de groupes minoritaires tels que les Noirs et les personnes d'origine hispanique.

Le centre de Harlem a organisé au début de cette année, un voyage d'études de trois semaines en Afrique de l'Ouest. Parmi les pays visités, le Sénégal, la Sierra Leone, le Nigeria, le Togo et la Côte d'Ivoire.

A Dakar, la délégation s'est beaucoup intéressée aux possibilités offertes aux petits hommes d'affaires par la zone franche industrielle.

Communications

La liberté du journaliste s'arrête là où commence celle de son employeur

Alors que dans presque tous les pays africains, la presse est encore financée et contrôlée par les gouvernements, ici, au Canada, tous les organes de presse (excepté la Société Radio-Canada, subventionnée par l'Etat fédéral) demeurent indépendants des pouvoirs publics, et tirent l'essentiel de leurs revenus de la publicité.

Ainsi, selon le rapport de la commission Kent sur la concentration de la presse au Canada, environ quatre-cinquièmes des revenus des quotidiens canadiens par exemple, proviennent d'annonces ou réclames publicitaires.

ROBERT KOUBLET HODIO

Pour ce qui concerne la presse parlée (radio et télévision) la situation est pareille. En effet, les recettes publicitaires de Télé-Métropole, une des plus grandes stations de télévision du pays, s'élèvent à environ \$60 millions par an. Et la division des Entreprises Télé-Capitale (C.H.R.C.), une radio privée installée à Québec, tire cent pour cent de ses revenus de la vente de temps d'antenne aux annonceurs.

En tout cas, l'abondance de la publicité dans la presse canadienne est telle qu'on se demande si l'autonomie et la liberté des organes de presse dans ce pays, ne sont pas en quelque sorte influencées par le pouvoir de l'argent.

Pour avoir donc une idée exacte des rapports qui existent entre les organes de presse et les annonceurs publicitaires au Canada, nous avons rencontré quelques professionnels de la presse canadienne et d'agences de publicité qui ont bien voulu nous donner leur point de vue sur la question.

D'une manière générale, il ressort de nos différents entretiens, que les organes de presse ne sont liés ni à un gouvernement ni à un parti politique. Et s'ils appartiennent pour la plupart à des groupes financiers les organes de presse canadiens sont totalement libres et de leurs propriétaires et des annonceurs publicitaires, dans l'accomplissement de leur mission d'information du public.

Pour ce qui concerne particulièrement la presse écrite, nos interlocuteurs ont fait savoir que compte tenu du coût trop élevé des matières premières et surtout de la production, aucun quotidien ne peut se passer de la publicité sans qu'il tombe en faillite.

(Michel Nadeau), journaliste économique au Devoir:

«Il est vrai que les quotidiens canadiens font beaucoup de pu-

blicité. Mais cela s'explique par le fait que ce sont les recettes publicitaires qui font marcher un journal au Canada. Le lecteur ne paie que le prix de la distribution, soit en général, 25 cents».

Beaucoup de personnes reconnaissent que le Devoir fait moins de publicité par rapport aux autres quotidiens. Cependant, Michel Nadeau affirme que son journal est tout de même tributaire des annonces publicitaires. Et que celles-ci couvrent 40 à 50% de la surface totale du journal. D'ailleurs, dit-il, les deux tiers des revenus du Devoir proviennent de la publicité. Et le reste est obtenu par la vente des exemplaires et les abonnements.

Tout en reconnaissant l'abondance de la publicité dans la presse, Michel Nadeau affirme cependant que les annonceurs n'interviennent pas dans les salles de rédaction des journaux. Par conséquent, ils ne peuvent en aucun cas, influencer leur contenu rédactionnel.

Cependant, le responsable de la rubrique économique du Devoir reconnaît qu'il peut arriver qu'un annonceur mis en cause par un journal ou un autre organe de presse, essaie d'exercer une pression sur cet organe en décidant de ne plus lui passer des annonces. Mais M. Nadeau d'ajouter: «Ces genres de menaces ne peuvent nullement inquiéter un organe de presse qui n'a d'ailleurs pas affaire à un seul annonceur publicitaire».

(M. Antoine Desroches), directeur des relations publiques à LA PRESSE:

«Un journal doit être vendu au plus bas prix possible. Par conséquent, la publicité, partie intégrante de la structure du journal, constitue son principal apport financier. Et il faut dire que les annonces publicitaires n'ont pas seulement pour but de rapporter de l'argent à une entreprise de presse, mais elles remplissent également un besoin d'information».

LA PRESSE, selon M. Desroches, tire 75% de ses revenus de la publicité. Et celle-ci occupe chaque mercredi, 66% du volume total du journal. Ce qui permet aux lecteurs de consulter les réclames publicitaires pour les achats de la semaine.

Cependant, selon le directeur des relations publiques de LA PRESSE, aucun annonceur ne peut influencer ni la politique ni le contenu rédactionnel du journal. M. Desroches a fait remarquer, par ailleurs, que si la publicité constitue leur principale source de revenus, les organes de presse ne veulent en aucun cas, être liés aux annonceurs publicitaires.

(M. Laval Leborgne),

président du syndicat des communications:

«Les Canadiens attachent beaucoup d'importance à la publicité qui, le plus souvent, détermine leurs achats. C'est la raison pour laquelle chez nous, les organes de presse s'intéressent aux réclames publicitaires qui par ailleurs représentent leur principale source de revenus».

«Les annonceurs, petits ou grands, ont encore plus besoin des colonnes des journaux et de temps d'antenne des stations de radio et de télévision pour faire connaître leurs marchandises au public. Pour ce faire, ils se préoccupent plus de leurs mes-

la société n'a été limogé par le gouvernement fédéral pour non obéissance à ses instructions».

(M. Clément Tardif), directeur de l'information à la division des Entreprises Télé-Métropole C.H.R.C.)

«Toutes les recettes de la station proviennent à cent pour cent de la vente de temps d'antenne aux annonceurs. La société ne reçoit aucune subvention. Et elle n'est liée à aucun de ses annonceurs publicitaires. Par conséquent, personne ne peut nous imposer sa loi. D'ailleurs, il nous est arrivé, par exemple, de parler sur nos antennes, de la faillite



M. Masson: «Les 58,42% de la publicité contenue dans le SOLEIL n'influencent pas son contenu rédactionnel».

(Photo Robert Koublet Hodio)

sages publicitaires que des informations d'ordre général».

(M. Bertrand Messely), gérant de la vente à Radio-Canada:

«La Société de Radio-Canada reçoit une subvention de l'Etat fédéral, soit les trois-cinquièmes de son budget. Et les deux tiers proviennent de la vente de temps d'antenne».

«Bien que subventionnée, Radio-Canada est tout à fait libre dans l'accomplissement de sa mission. C'est-à-dire, l'information du public. D'ailleurs, jus-

qu'à présent, aucun dirigeant de la société Chrysler, un des grands fabricants d'automobiles du nord-américain, sans que nous ayons eu de problème».

(M. Claude Masson), rédacteur en chef au Soleil:

«Les annonces publicitaires occupent 58,42% de la surface totale de notre journal. Mais, je vous assure qu'aucun annonceur ne peut influencer le contenu rédactionnel du Soleil. Certes, il y a vingt ans, on pouvait encore parler d'influence des agences de publicité sur les organes de

presse au Canada. Actuellement, il n'en est plus question».

«Par contre, il arrive très souvent que les petits annonceurs qui n'ont pas encore acquis des procédés de marketing avancés, pour la promotion de leurs affaires, essayent de «marchander» avec les organes de presse. Par exemple, un petit commerçant vient vous trouver au journal et vous dit «Je vous passe une annonce, à condition que vous acceptiez de publier mon communiqué». Et très souvent, ces genres de communiqués n'ont aucun caractère informatif».

«Mais, il faut dire qu'il existe tout de même une collaboration entre les annonceurs et les responsables du Soleil. Et chacun de nous essaye d'agir de manière à ne pas mécontenter des clients avec lesquels nous traitons depuis de longue date».

(M. Pierre Tremblay), P.D.G. de l'agence de publicité Tremblay:

«Nous n'exerçons aucune influence sur les organes de presse. D'ailleurs, il ne peut en être autrement quand on sait qu'il y a une multitude d'agences de publicité au Canada».

«Bien sûr, nous aimerions que les entreprises de presse fassent tout ce que nous leur demandons. Mais cela n'est pas possible car l'insertion des réclames publicitaires dans les organes de presse est régie par une loi fédérale».

«D'autre part, les clients des agences de publicité s'intéressent plutôt de la manière dont leurs messages publicitaires sont présentés par les organes de presse. Ils n'interviennent pas sur les contenus rédaction-

nels des quotidiens soit sur la forme des émissions de radio ou de télévision».

«Par contre, il ne faut pas oublier les relations personnelles qui peuvent exister entre un annonceur et les responsables d'un organe de presse. Et qui permettent très souvent l'arrangement de certaines situations».

Toutes les personnes que nous avons rencontrées ont affirmé que la presse canadienne bien que tirant l'essentiel de ses revenus de la publicité, n'est pas liée ou influencée par les annonceurs publicitaires».

Mais, ce qui est vrai, c'est que la plupart des organes de presse appartiennent à des groupes financiers, avant d'autres activités que celles de l'information. Ainsi, il arrive souvent que certains propriétaires des quotidiens par exemple, accordent plus d'importance à la rentabilité de l'entreprise qu'au contenu rédactionnel du journal. Pour ce faire, ils donnent beaucoup plus de moyens aux responsables des activités commerciales qu'aux journalistes. Et ces derniers, bien que couverts par la convention collective, sont tenus d'agir de manière à ne pas mettre en cause les intérêts de son employeur. En d'autres termes, si le journaliste canadien est libre dans l'exercice de sa profession, il est obligé de s'autocensurer».

Dans ces conditions, il est vraiment difficile de dire que la presse canadienne n'est pas en quelque sorte influencée par le pouvoir de l'argent. Et il n'est pas tout à fait faux, de dire que la liberté du journaliste canadien s'arrête là où commence celle de son employeur.

LES COTES D'ÉCOUTE

Du spectacle et de la séduction

Toute entreprise de presse, au Québec ou ailleurs, a tendance à accroître son auditoire. C'est vrai pour les moyens d'information étatiques qui y voient la mesure de leur performance. Il l'est surtout pour les entreprises de presse privées dont les revenus financiers proviennent essentiellement de la publicité.

MOHAMED AB. BELLIL

Le tirage des journaux détermine l'importance de leur auditoire. Il constitue le critère privilégié de leur popularité et de leur succès commercial. Pour les stations de radio et de télévision, la mesure de l'auditoire est donnée par la cote d'écoute qui joue un rôle déterminant dans l'établissement de tarifs publicitaires.

Les enquêtes sur les cotes d'écoute sont réalisées au Canada par BBM (Bureau of Broadcasting Measurement). Une association de diffuseurs, d'agences de publicité et d'annonceurs, a but non lucratif. Elle fonctionne grâce aux cotisations de ses associés qui bénéficient exclusivement de ses services. Son siège social se trouve à Toronto. Elle a un bureau au Québec, à Montréal.

Choisir au hasard

Le directeur de son bureau à Montréal, M. Claude Gauthier, nous a expliqué les mécanismes de sondages effectués auprès des auditeurs et téléspectateurs des émissions de radio et de télévision.

Il s'agit d'abord, à partir des annuaires téléphoniques de l'ensemble du pays, de choisir tout à fait par hasard, un nombre de numéros proportionnel au nombre de répondants désirés pour chaque région ou pour chaque ville. Toutes les personnes des foyers sélectionnés, répondant aux numéros déjà choisis, sont ensuite recensées par un appel téléphonique effectué par des interviewers entraînés à cet effet.

Le personnel de BBM analyse la représentation géographique, la taille des foyers et les groupes linguistiques afin de s'assurer de la représentativité de l'échantillon.

S'il s'agit des émissions-radio, chaque personne âgée de sept ans et plus reçoit un cahier d'écoute où chaque page (il y a 7 pages pour les 7 jours de la semaine) offre un espace suffisant pour enregistrer chaque quart d'heure d'écoute de 5h à 1h du matin. Les cahiers comportent également un court questionnaire pour obtenir les renseigne-

ments relatifs à l'âge, au sexe, à la profession, etc. Dans le cas des émissions télévisées, une seule personne, âgée de 2 ans et plus, sélectionnée parmi le foyer, reçoit un cahier d'écoute.

A partir des données inscrites dans les cahiers d'écoute, un ensemble de programmes ordinaires permet de cauculer les auditoires, les projette à l'ensemble de la population, produit des résultats par quart d'heure et toutes les informations nécessaires aux divers rapports.

Il importe de souligner que pour obtenir le taux de réponses attendu (souvent le taux de retour des cahiers est de 50%), BBM applique les règles de probabilité, lesquelles indiquent que pour réduire de moitié les erreurs d'échantillonnage, il est nécessaire de quadrupler la taille de l'échantillon. Elle procède également à la pondération afin de rétablir l'équilibre de l'échantillon au cas où des variations dans le taux de retour pourraient affecter les résultats d'écoute.

Révélation bibliques

Les clients de BBM admettent volontiers l'exactitude des résultats fournis et agissent en conséquence. Il n'empêche que des contestations ont parfois lieu. «Cela arrive, réplique Claude Gauthier, mais c'est très rare.» Selon lui, les sondages concordent si souvent avec la réalité que les gens les considèrent comme des révélations bibliques.

La mesure d'écoute sert surtout les diffuseurs et les annonceurs. Plus une émission est écoutée, plus la station qui la diffuse est en mesure d'exiger un prix élevé pour les insertions publicitaires intégrées à cette émission.

Les incidences sont plutôt néfastes sur la qualité de l'information. Elles affectent sensiblement la carrière des journalistes, étant donné que les cotes d'écoute décident des succès et des échecs, des promotions et des rétrogradations, des salaires et de la réputation des réalisateurs et des animateurs de radio et de télévision. Un responsable de l'information a déjà dit des cotes d'écoute qu'elles étaient «fascinatinges, frustrantes, provocantes et parfois trompeuses».

En tout cas, l'information gagnerait mieux à suivre une politique qui privilégie l'utilité et la qualité sur le spectacle et la séduction et les auditoires gagneraient davantage à être mesurés d'une manière beaucoup moins quantitative.

LA TÉLÉ PAR CÂBLE

Une autre approche de la fonction informative

Les Nord-Américains se sont installés dans l'ère de la télédistribution comme on le fait pour un voyage d'amour. C'est qu'ils ont découvert dans ces médias d'un autre genre, des possibilités inouïes d'accès à l'information. L'éventail de choix qu'offre la télévision par câble à ses utilisateurs est considérable. Aussi, c'est déjà plus de la moitié des foyers américains qui étaient raccordés à l'un des cinq mille circuits de télédistribution à la fin du premier trimestre de cette année. Le nombre de demande d'abonnements croît à un rythme de 6% par an et on prévoit une pénétration de la télévision par câble dans 77% des foyers en 1990.

OLIVIER NANA NZEPA

L'engouement du public tient surtout à la variété des programmes proposés par les câblodistributeurs. Pour un abonnement mensuel de \$7,75 par exemple à Montréal, les téléspectateurs bénéficient d'un large éventail de chaînes spécialisées: certaines retransmettent, sans interruption, des compétitions sportives; d'autres des programmes religieux ou des programmes pour enfants. Les chaînes culturelles diffusent des concerts, des opéras, des films de création, des informations, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il existe même aux États-Unis des chaînes optionnelles qui proposent des pro-

grammes sans publicité, composés de films ou de pièces de théâtre encore en exclusivité, moyennant un supplément de \$9 à \$20 par mois. Les ménages qui consacrent déjà un poste de budget à la télévision par câble payante seraient même disposés, selon une récente enquête, à consacrer jusqu'à \$40 par mois, en moyenne, à ces services.

En fait, l'histoire de la télévision par câble remonte ici à trente ans.

C'est en 1948 que la télévision par câble fait son entrée en Amérique du Nord, les réseaux de télédistribution étant alors utilisés aux États-Unis comme des relais de stations hertziennes. Les circuits implantés desservaient, au moyen d'antennes collectives, les habitants de petites localités privées de télévision en raison de la distance ou des obstacles géographiques les séparant des émetteurs.

Jusqu'au début des années 60, la télédistribution n'est soumise à aucune réglementation. Au cours des années 60 et au début des années 70, s'affirme la domination de la télévision par les trois grands réseaux américains: ABC, CBS et NBC alors à leur apogée.

Stimulée par la génération de la télévision en couleur dont les signaux sont sensibles aux accidents géographiques, la télédistribution croît et pénètre au cœur de certaines grandes villes dans l'ombre de la télévision hertzienne.

L'attrait exercé par la télévision par câble auprès des investisseurs n'a cessé de s'amplifier, consacrant la télédistribution comme secteur de pointe des communications audio-visuelles en Amérique du Nord. Cependant, la course aux investisseurs est loin d'être ouverte à tous. Les surenchères technologiques auxquelles se livrent les compétiteurs lors de l'allocation de concession, l'ampleur des travaux qu'il est nécessaire d'entreprendre dans certains quartiers de grandes villes, excluent les petites entreprises des principaux marchés. A titre d'exemple, le réseau de Houston, qui permet à ses abonnés de communiquer avec le centre de programmation, a coûté \$100 millions, tandis que les travaux de New York se sont montés à \$420 millions.

Au Canada, les membres de l'Association canadienne de télévision par câble et de l'Association des câblodistributeurs du Québec Inc. contrôlent un marché où beaucoup de groupes aimeraient avoir leur part du gâteau de la télédistribution à péage.

Après le rachat de Telepropter en 1980, Westinghouse est le second propriétaire de réseaux aux États-Unis par le nombre de ses abonnés. La firme pétrolière Getty Oil, le groupe General Electric ainsi que Gulf and Western, RCA et General Telephone, qui ont diversifié leurs activités en les étendant à la télévision

Communications

LES MASS MEDIA NORD-AMÉRICAINS

Une puissance servie par Une organisation conséquente

Une industrie connaît en Amérique du Nord une croissance qui contraste avec l'état de récession des autres secteurs économiques. En termes de chiffres d'affaires, d'innovations technologiques, de profits réalisés ou espérés, elle bat d'impressionnants records. Avec ses multiples domaines d'activité, la communication est devenue une industrie qui se donne les moyens de ses ambitions.

La consommation de masse des produits dits « culturels » tend à homogénéiser davantage une société qui l'était déjà avec la consommation tout autant de

OLIVIER NANA NZEPA ET MOHAMED AB. BELLIL

masse de produits tels l'habillement, l'alimentation, l'automobile l'équipement ménager, etc. Les médias disposent ici d'instruments particulièrement efficaces et de moyens financiers considérables. Leur influence sur les comportements est sans commune mesure avec celle que peuvent exercer les objets de consommation purement matérielle.

La première évidence, c'est qu'en Amérique du Nord, l'information paie. Aussi les régents dans ce paradis du journalisme, du capitalisme aussi s'y mettent. La conséquence, c'est que nous assistons à une concentration effrénée de titres, à une disparition progressive de journaux locaux et à une lente érosion des quotidiens du soir. Cette évolution a tendance à se renforcer avec l'émergence, ces dernières années, de conglomerats dits « multimédias » qui investissent tout à la fois à la télévision, dans l'édition, dans la presse et le cinéma.

Objets d'une sourde concurrence d'autres secteurs d'activités industrielles, les médias s'ouvrent aux firmes d'informatique, de téléphone, aux banques et même aux commerces. Ainsi des firmes aussi différentes qu'International Business Machines (I.B.M.) (infor-

matique), New York Times (journal), American Express (agence de voyages) ou General Telephone and Electronics (G.T.E.) (téléphone) convergent toutes aux États-Unis vers ce qui apparaît comme les clés de contrôle de ces futures industries: les réseaux et les logiciels d'informatique.

Au Canada, des firmes comme Thomson, Irving, Armadale Company Limited, Southam se partagent un marché que chacun veut s'accaparer pour soi.

Bien que d'horizons différents et obéissant à des motivations différentes, ces sociétés tendent toutes vers un même but: maîtriser tout aussi bien leur secteur d'activités que le domaine de la construction d'ordinateurs, de l'agence de voyages, de la presse, du téléphone et parfois même des satellites.

Une organisation spécifique

En Amérique du Nord, la presse a été dès l'origine protégée contre toute ingérence gouvernementale. Aux États-Unis par exemple, en vertu du Premier amendement à la constitution fédérale, tel qu'il a été interprété par les tribunaux, la presse est devenue une force politique aussi indépendante de la Présidence, du Congrès et des cours fédérales que chacun de ceux-ci l'était vis-à-vis des deux autres. La presse s'est posée comme le porte-parole du peuple et le chien de garde des institutions.

Aussi est-il vrai que la lecture des journaux et l'écoute des émissions de radio et de télé-



Florian Sauvageau
(Photo M. A. Bellil)

sion ne laissent planer aucune ombre de doute sur les libertés d'expression offertes aux journalistes nord-américains, notamment au Québec. Cette réalité indéniable — malgré ses limites — provoque chez le journaliste africain autant d'émerveillement que de surprise, lui dont les confrères n'ont que faire des nombreuses restrictions imposées dans l'exercice de son métier.

Ces libertés sont d'autant plus assurées qu'elles sont garanties

dans des clauses professionnelles reconnues par les syndicats et les pouvoirs publics.

Droit à l'information

Le syndicat constitue en effet, au Québec, une solide garantie de dignité personnelle et de liberté professionnelle. La sécurité d'emploi, la grande liberté de manœuvre, le statut social et le confort intellectuel qui mène parfois jusqu'au libre choix du sujet, sont autant d'acquis à inscrire à l'actif des organisations syndicales. Ces libertés contribuent sensiblement à l'amélioration des conditions de vie et de travail des journalistes et partant à l'amélioration de la qualité de l'information.

Il est dommage — hélas! — que dans nos pays, les journalistes continuent de souffrir et l'information, de pâtir d'un système d'information entièrement inféodé aux pouvoirs publics, dans lequel l'information n'est que manipulation et où les journalistes sont malléables et corvéables à merci.

Mieux encore, La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (F.P.J.Q.) se bat depuis deux ans pour obtenir du gouvernement des lois de nature à donner aux journalistes le droit d'accès aux documents publics. Ces lois permettraient, selon M. Jean-François Lépine, président de la Fédération, de posséder toutes les informations indispensables à un meilleur exercice de la profession et contribueront à mieux répondre aux aspirations et aux attentes du public.

Ces lois devront développer et élargir la notion de liberté de

presse qui implique et le droit d'informer et le droit d'être informé. D'ailleurs, l'un des objectifs essentiels de la F.P.J.Q. est de défendre ce droit du public à l'information. Elle s'assigne aussi comme tâche d'encourager la formation des journalistes tout en réfléchissant sur les implications du progrès technologique sur l'avenir du métier.

La presse spécialisée

Un aspect important de cette question concerne les débouchés. Étant donné la saturation relative des grands moyens d'information, certains n'hésitent pas à prédire de sombres perspectives pour les années à venir. Pourtant, à en croire M. Florian Sauvageau, professeur de journalisme à l'université Laval de Québec, le problème des débouchés n'est pas si angoissant. D'après ses prévisions et les solutions qu'il entrevoit, les futurs prétendants à la profession n'ont pas de raisons de s'inquiéter outre mesure.

M. Sauvageau déplore que le journalisme soit conçu d'une façon étroite qui le confine dans les limites de l'information publique traditionnelle et classique. Si cette conception est dépassée, les largesses du métier offriront beaucoup de perspectives. Pour lui, toute activité d'information publique ou privée ayant pour cible un public large

ou restreint, relève de la pratique journalistique.

Il préconise, du moins envisage-t-il, des solutions à deux niveaux. Il s'agira pour les journalistes d'explorer les contours inépuisables de la presse spécialisée qui constitue de nos jours une tendance inéluctable. L'époque des mass-média étant révolue, la presse électronique s'achemine de plus en plus vers la miniaturisation et la diffusion restreinte. Les journaux s'intéressent progressivement aux publics-cibles.

Par conséquent, les journaux de spectacle et de loisirs, la presse destinée aux activités culturelles, scientifiques ou sportives, les services d'information dans les secteurs publics ou privés, les hebdomadaires et la presse régionale, constituent autant de sources intarissables d'inspiration et d'action. Des magazines, comme « L'Actualité », spécialisé dans les informations générales, ont déjà fait leurs preuves. Les nombreux titres qui submergent les kiosques en sont autant d'illustrations.

Sang nouveau

Le second volet du travail consiste à intervenir au niveau des moyens d'information classiques. Les anciens journaux et les grandes chaînes de radio et de télévision « sont devenus tristes à mourir », pour reprendre les termes de M. Florian Sauvageau. Ils ont besoin de sang nouveau, d'un vent qui souffle sur les braises afin de les attiser.

Les journalistes auront également le développement des câbles et des réseaux des chaînes de télévision. Leur alimentation nécessitera des efforts continus et inlassables de production et d'animation. La matière ne manque pas. Elle sera d'autant plus abondante que les génies sont mis en branle.

UN NOUVEL ORDRE DE L'INFORMATION:

« Une aberration »

Voici un journaliste qui ne mâche pas ses mots. Ce qu'il exprime est en fait le sentiment d'une bonne majorité des Nord-Américains, pour qui parler d'un nouvel ordre mondial de l'information est une aberration. C'est que pour eux, beaucoup plus dans ce domaine que dans tout autre secteur, on ne peut et on ne doit parler d'ordre qui soit en dehors de l'éthique professionnelle.

OLIVIER NANA NZEPA

Cet homme, c'est John HESS. Bourré d'expérience et pètri de métier, il se pose comme l'anti-journaliste américain. Il est d'une lucidité; et a une vision globale de l'évolution des médias de cette partie du monde telle que son avis sur la question a valeur de document.

Journaliste depuis 1935, auteur entre autres d'un best-seller qui en son temps a fait couler beaucoup d'encre (« De Gaulle avait-il raison? »), il est parti il y a trois ans de manière fracassante du New York Times. Une façon bien à lui d'affirmer son indépendance. Aujourd'hui pigiste, aussi bien à la télévision, à la radio que pour de nombreux journaux, cet homme, qui « n'appartient à personne » a accepté de faire en notre compagnie le point sur l'évolution des médias nord-américains. C'était au Foreign Press Center de New York le 8 octobre dernier.

Question: Quel constat faites-vous de l'évolution de la presse nord-américaine?

John HESS: Ce n'est pas facile à dire. A mon avis, cette évolution est insatisfaisante. Dans ce sens que notre presse a progressé vers une plus grande concentration. Il n'y a plus de place pour les petits journaux. Ou si peu...

Question: La presse américaine vit une période de profond bouleversement avec l'introduction de l'électronique et de l'informatique dans les salles de rédaction, l'essor de la télévision par câble, etc. Comment percevez-vous cette révolution technologique?

John HESS: Comme quelque chose qui n'était pas nécessaire. En fait, ce que vous évoquez là est la concrétisation du souci des propriétaires de médias de faire toujours davantage de bénéfices. L'électronique permet aujourd'hui aux journaux de supprimer un nombre considérable de postes qualifiés dans la presse.

Le journalisme est un art. Et comme tout art, il est d'autant plus vivant qu'on le fait avec ses doigts et son cœur. Or avec l'électronique, écrire devient beaucoup plus impersonnel. Cependant, il paraît que les journalistes aiment ces gadgets. N'est-ce pas en fin de compte l'essentiel?

Question: S'il vous fallait présenter une image de la presse nord-américaine, laquelle exposeriez-vous?

John HESS: Je dirai que ce n'est pas très profond tout cela. En réalité, on essaie d'amuser les gens afin de justifier la publicité. La politique internationale occupe une très faible place dans notre presse. Sur le plan national, nous nous sommes installés dans une situation d'opinion confectionnée, tous les journaux ne dépendent que de deux agences de presse aux États-Unis, et d'une seule au Canada. Pour être tout à fait juste, je dirai qu'il existe tout de même une catégorie de journalistes qui tentent, contre vents et marées, d'exercer convenablement leur métier. C'est peut-être une espèce en voie de disparition, n'empêche que certains y arrivent.

Par rapport à la presse française par exemple, la presse nord-américaine est moins bien écrite sur le plan du style, moins profonde vis-à-vis des grands problèmes. Notre force réside dans notre capacité à mener des enquêtes. Nous sommes extrêmement agressifs; aussi bien sur le plan professionnel que vis-à-vis des pouvoirs publics.

Question: Qu'est-ce qui fait le ressort de la presse nord-américaine?

John HESS: Le lucre. Le journalisme est devenu ici une affaire comme la confection, la vente automobile, l'immobilier, etc. D'où les concentrations. Les propriétaires d'organes de presse n'ont qu'un souci: rentabiliser au maximum leurs titres. Ce qui nous conduit à une situation où les plus puissants dévorent les plus fragiles. A mon avis c'est dommage. Mais, vous savez, mon avis compte si peu...

Question: Depuis un certain temps, on parle d'un nouvel ordre mondial de l'information. Quelle est votre position sur la question?

John HESS: C'est une aberration. Comment peut-on oser parler d'ordre dans le domaine de l'information! Laissez-moi vous dire que nous, les Américains, avons été très choqués par ce terme auquel nous ne croyons pas d'ailleurs. S'il existe un domaine où il ne peut et où il ne doit pas exister d'ordre, c'est bien celui de l'information.

Question: Quelle est la profession de foi du journaliste américain?

John HESS: Tout journaliste nord-américain se considère comme un homme neutre. Je trouve qu'il est difficile d'être neutre. Pour moi, les préjugés cachés au fond de soi-même sont aussi dangereux que les préjugés conscients. Or inconsciemment, nous en venons toujours à ignorer, à autocensurer toute une foule de choses qui sont contraires à nos propres convictions.

PRESSE ET POUVOIR PUBLIC

Aucun malentendu majeur

La presse québécoise se confine dans une autonomie totale face au pouvoir public. Une autonomie qui lui est originale, et qui ne saurait être dissociée des traditions journalistiques en Amérique du Nord. En effet, considérés comme piliers du régime démocratique, les journaux ont été créés à la suite d'initiatives privées, et très tôt s'est développé le concept de la liberté de presse, qui est celui de pouvoir publier un journal, mettre sur pied une entreprise de presse, afin de pouvoir traiter l'information tant politique qu'économique avec beaucoup de recul.

Ce statu quo demeure, parce que la presse a une existence économique et commerciale indépendante du pouvoir politique, des partis politiques, et au-delà projette une image de neutralité politique pour être plus crédible. Est-ce à dire que les relations entre la presse et le pouvoir public ne sont sujettes à aucun malentendu?

FOUSSÉNOU SISSOKO

La dynamique des relations entre la presse et le pouvoir public au Québec est inséparable de la dynamique de l'évolution tant sociale que politique du Québec, cela depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Au lendemain de celle-ci, la presse avait affiché une certaine étiquette partisane, il s'était développé un journalisme politique, par la floraison de journaux qui s'identifiaient plutôt à des partis politiques. Cette presse d'opinion avait pris de l'élan et c'est ainsi que P.B. Waite le décrit dans « The Life and Times of Confederation: » « Les journaux se lançaient dans l'arène politique avec toute la verve des hommes politiques dont ils défendaient les idées. Leurs interventions étaient énergiques, parfois vindicatives et carrément virulentes; en fait, on retrouvait chez eux les caractères propres à la vie politique elle-même. »

Ce compromis presse et pouvoir politique de l'époque, selon Monsieur Laurent Picard, ancien président de Radio-Canada, s'explique par la guerre qui avait généré les nouvelles.

Par la suite, le temps en a décidé autrement: l'élan journalistique de type partisan s'est émoussé, des journaux sont morts, certains ont abandonné leur nature partisane, d'autres se sont assujettis; le cas du journal « LA PRESSE » de Montréal, qui était il y a 30 ans un journal libéral, ensuite le « Montréal-Matin » qui est mort il y a deux ans, et qui était un journal de l'Union nationale, demeurent des exemples.

Pas d'empiètement

Depuis 1960, année de la Révolution tranquille, la presse québécoise se développe à l'abri de toute pression politique, de toute emprise du pouvoir public, parce qu'elle tente de ressortir un éventail d'opinions, une espèce d'équilibre à l'intérieur des journaux. Elle appuie cette presse, une sorte de pluralisme dans l'opinion publique. Cette situation en tant que telle est devenue réelle à la faveur de la structure de l'entreprise de presse qui est indépendante, et ensuite à la façon d'exercer le métier de journalisme qui est incompatible avec toute forme de propagande politique. Mais une telle indépendance a ses limites, car la presse a moins d'influence sur les autorités politiques; par voie de conséquence, les hommes politiques s'en moquent de ce que les journaux peuvent raconter sur les questions purement idéologiques. Dominique Clift en ces termes le confirme: « Le gouvernement ne s'inquiète pas de ce que les journaux puissent raconter, il sait que l'opinion publique se forme indépendamment de ce qu'il y a dans les journaux. »

Autre point d'inquiétude cher à Réal Barnabé, directeur de cabinet du ministre québécois de la Communication, c'est celui de la concentration dans le cadre plus précis de la radio. En effet, dans le cadre de la radio, le Conseil de la radio et de la télévision canadiennes (CRTC) a établi une certaine réglementation à partir du fait que les ondes sont considérées comme un domaine public, et Monsieur Barnabé souhaite au regard de la prolifération des stations de radio qu'un tribunal issu du pouvoir public établisse les règles du jeu et de distribution des fréquences.

Pas de conflit latent ni ouvert entre la presse et le pouvoir public; la presse constitue un pouvoir à part, mais pas un pouvoir absolu; son influence si elle est exacte reste limitée. C'est dire qu'à cause du rôle de la presse certaines décisions du pouvoir politique ont été renversées: l'exemple le plus actuel dans ce domaine est l'affaire des « dessous de la fête nationale ».

Cet exemple prouve que dans les rapports entre la presse et le pouvoir public la concession est souvent de règle. Ce fait relève du statut de représentant de l'opinion publique conféré à la presse. C'est ce qui fait dire à Jean-Claude Picard, journaliste, que la presse est un « chien de garde » du peuple auprès du pouvoir public, et que tous les régimes démocratiques dans le monde doivent se préoccuper de l'opinion de la presse. Dominique Clift abonde dans le même sens, car, selon lui, les journaux sont à la fois l'expression et les prison-

niers des classes qui les achètent et qui contrôlent le gouvernement.

La tribune de la presse

Si la fin de la Seconde Guerre mondiale a vu naître une multitude de journaux politiques, inspirés par des idéologies différentes parce que soutenant des partis différents, elle a vu aussi ces mêmes journaux sombrer dans la léthargie. Aujourd'hui, la tribune de la presse a pris le flambeau de la relève, quoique ayant des principes neutralistes vis-à-vis du pouvoir public. Elle se borne au nom de ces principes à surveiller les activités gouvernementales, à faire des articles sur les sessions de Parlement, la vie des partis politiques. Une telle relation est contestée: les premières critiques viennent du Premier ministre de l'époque Mackenzie King qui qualifiait la tribune de la presse « d'annexe du parlement ». Les secondes critiques viennent du groupe de travail fédéral sur l'information gouvernementale, critiques qui fustigeaient les principes directeurs de la tribune de la presse et la qualifiaient d'instrument de communication politique.

L'analyse ainsi faite sur la nature des relations presse et pouvoir public conduit à la conclusion que la presse et le pouvoir public maintiennent des rapports étroits. Cela pour une double raison: d'abord, contrairement à ce qui se passe dans les régimes démocratiques d'Europe occidentale, la presse québécoise échappe à toute forme de velléité politique. Une plus grande diversité d'opinion constitue le menu quotidien des journaux et des radio-diffusions. Ensuite, l'absence de grands débats politiques de nature partisane, dans les colonnes de journaux, à l'exception des éditoriaux, qui n'existent en d'autres termes que l'opinion des propriétaires. L'un des éditeurs du journal « Globe and Mail » disait à ses journalistes: « Quand vous écrivez un article sur un sujet déterminé, ne lisez jamais la page éditoriale pour ne pas être influencés. »

Cette absence de débat idéologique dans la presse rend la coexistence entre les journaux et le pouvoir public plus sereine parce que le journalisme d'information aura prévalu sur le journalisme d'opinion ou, en d'autres termes, le journalisme politique engagé.

Mais cette perte d'influence de la presse québécoise provoquée par l'abandon du journalisme engagé est mal perçue par les membres de la Commission royale sur les quotidiens qui se sont rendus compte que les vœux du public s'accordaient avec les siennes sur la léthargie dans laquelle sombrait le journalisme politique.

Santé

MISE AU POINT ET FABRICATION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

La fin de la dépendance étrangère n'est pas pour demain

L'homme ne vit pas seulement de pain... mais aussi d'eau. Cela tout Canadien le sait, du citadin de Montréal à l'habitant du village le plus reculé du Grand Nord. Mais il ignore généralement que l'industrie pharmaceutique a des problèmes, qu'elle traverse une crise structurelle. Pour lui, seule sa santé compte, quel que soit l'origine du remède qu'il prend. L'origine, parlons-en.

Domination étrangère

Il est couramment admis que les pays du Tiers-monde ont une économie dominée par les multinationales dont les sociétés mères sont pour la plupart installées en Occident. Comment expliquer alors cette main-mise, que la même chose se produise au Canada. En effet, 60% des

ISIDORE MENDENG

produits pharmaceutiques utilisés au Canada sont d'origine américaine; 30% de ces découvertes ont été faites en France, en Grande-Bretagne et en République Fédérale d'Allemagne, sans oublier la Suisse, les Pays-Bas, l'Italie, le Japon, etc. qui se partagent les 10% restant. Troublant, inadmissible pour certains Canadiens qui n'arrivent pas à avaler la pilule jugée trop salée. On ne peut sans doute comprendre cette situation qu'en revenant un peu en arrière.

L'industrie pharmaceutique canadienne était au départ une affaire de familles. A la mort du propriétaire, la société revenait à un héritier. Mais voilà que sous une multitude d'impôts — dont le plus lourd est l'impôt de succession — l'héritier se voit dans l'obligation de vendre. A qui? Le plus souvent aux Américains.

Ainsi donc, pendant vingt ans, de 1940 à 1970 quelques sociétés canadiennes vont passer aux mains de gens habitant l'autre côté de la frontière. Pour exemple, la première firme pharmaceutique canadienne

vendue aux Américains au début de la Seconde guerre mondiale fut Ayerst. Peu après vont suivre Horner et Frosst. Il ne faut cependant pas exagérer, car elles ne sont pas légions, ces firmes pharmaceutiques qui ont été vendues aux étrangers. L'autre raison de ces ventes est que les héritiers n'ont pas respecté la tradition en refusant de faire carrière dans la pharmacie comme leur prédécesseur, l'ultime solution étant alors de vendre.

Et puis il y a cette vérité, à savoir que le Canada n'a jamais eu beaucoup de chercheurs dans la recherche pure. On peut certes évoquer au passage que l'insuline a été mise au point à l'université de Toronto. De plus, le Canada partage sa frontière sud avec un puissant voisin. L'attrait que celui-ci exerce sur les chercheurs canadiens est indéniable. Ces derniers y trouvent de bonnes conditions de travail, des laboratoires bien équipés et des salaires élevés, etc. Que peut faire le gouvernement canadien face à cet envahissement? On émet des hypothèses ça et là, les commentaires vont bon train. Le gouvernement fédéral peut subventionner les recherches dans les compagnies privées ou dans ses propres laboratoires. Aider et encourager les possibilités de recherche qui sont nombreuses mais encore timides dans un domaine où la concurrence étrangère peut freiner à tout moment ou exploiter à son compte toute nouvelle découverte canadienne. Cette aide, l'État fédéral peut la concrétiser en créant des noyaux de recherche, car il faut environ cent-cinquante chercheurs pour qu'une compagnie soit viable dans ce secteur. Cette politique d'aide à l'industrie pharmaceutique qui repose plus sur les hommes que sur des gros capitaux a permis à la Suède d'avoir cinq à six sociétés de taille mondiale. Ces solutions ne peuvent résoudre le problème qu'à long terme, environ cinquante ans. S'il faut soigner le mal à sa ra-

ciné, les remèdes qui viennent évoqués seront sans doute efficaces, cependant, il faut remonter un peu dans le temps pour comprendre l'actuelle crise de l'industrie pharmaceutique canadienne.

La fin des monopoles

Le Canada est l'un des rares pays de l'hémisphère occidental où les brevets d'inventions soulèvent encore de nos jours beaucoup de passion. Tout commence il y a environ vingt-cinq ans aux États-Unis où le gouvernement fédéral de l'époque demande une enquête pour montrer que l'industrie pharmaceutique était coupable de collusion pour réduire la concurrence et pratiquer des prix élevés. Le résultat de l'enquête dénommée enquête Kefauver qui mit trois ans, aboutit à la conclusion selon laquelle il n'y avait aucune conspiration entre les compagnies concurrentes. Mais elle prouva quand même que les médicaments coûtaient chers au Canada. Aux États-Unis, deux commissions parlementaires se saisirent alors de l'affaire. Mais n'ayant trouvé «rien d'illégal», elles déclarèrent néanmoins que «les brevets d'invention empêchent une saine compétition et devraient être abolis». Cependant, rien ne fut concrétisé aux États-Unis où l'idée avait germé.

Les résultats de l'enquête commencèrent à inquiéter chercheurs et industriels de la pharmacie au Canada. Avec raison, car quelques années plus tard un projet de modification de la loi des brevets d'invention canadienne sera présentée et adoptée en 1969 malgré les protestations, voire la lutte acharnée menée par l'Association canadienne de l'industrie du médicament (ACIM). Ce qui craignaient les membres de cette association était arrivé, car avec le projet de loi 102, il n'était plus question de parler de «droit des propriétés d'une découverte dans le do-

mainé des médicaments». Mais en réalité, ce droit pouvait seulement jouer dans le cas d'un chercheur isolé. Par contre pour une personne travaillant pour le compte d'une société, le contrat de travail contient souvent une clause stipulant clairement que le chercheur renonce à tout droit d'invention au bénéfice de la société pour laquelle il travaille. Avec le projet de loi 102, «il n'était pas possible d'obtenir des brevets de produits mais seulement des brevets de procédés. C'est-à-dire que, dans le domaine des médicaments, il était et est encore impossible d'obtenir un brevet d'invention pour un médicament même. On ne peut l'obtenir que pour la réaction chimique qui produit la substance active». En clair, un chercheur peut obtenir un brevet sur un mode de fabrication mais, il ne peut contrôler les procédés.

Avec de changement, n'importe qui peut demander un permis d'utilisation d'un brevet au commissaire des brevets moyennant bien sûr finances, même si le procédé n'est pas utilisé au Canada. Le demandeur peut alors obtenir une licence obligatoire, sur accord de l'inventeur qui a le droit de le lui refuser pendant les cinq premières années de son invention. En contrepartie, le père de l'invention c'est-à-dire le chercheur touche des «royalties» pendant dix-sept ans.

Ce fut la fin des monopoles, avec grincement de dents d'un côté et de l'autre sourire aux lèvres qui présageait déjà de bonnes affaires. Les grosses boîtes, les gros intérêts n'ont pas encore digéré leur défaite, alors que les petits pavoisent de joie. La lutte continue encore contre le gouvernement fédéral avec l'ACIM qui va présenter prochainement à Ottawa un document: «Pharmaceutical Prices in Canada: Guiding Principles for Government Policy», pour dénoncer l'actuelle politique du gouvernement fédéral en matière de brevet d'invention. Cette nouvelle

loi, avec les implications qu'elle entraîne, n'allait-elle pas avoir des effets néfastes sur les citoyens canadiens?

Danger?

En effet, certaines études ont démontré que les produits de substitution n'ont pas les mêmes propriétés curatives que l'original. Dans le camp opposé à cette thèse, on soutient que toutes les conditions étant réunies il n'y a pas de raison de ne pas obtenir le même produit. Les tenants de cette conception appuient et défendent leur position en prenant l'exemple de l'effet placebo qui est en quelques sorte la gradation d'efficacité d'un remède.

De plus le gouvernement fédéral a pris ses précautions afin qu'il n'y ait plus une du genre de celle de la thalidomide, cet hypnotique qui scandalisa le monde en provoquant des naissances d'enfants difformes. Le

contrôle exercé sur les fabricants de remèdes est très strict, certaines phases de fabrication nécessitent des tests de pharmacologie et de toxicologie.

Et puis, est-il bon pour le Canada d'appliquer le protectionnisme? Au nom de quoi le Canada doit-il priver sa population des bienfaits de la recherche pharmaceutique en agitant le spectre d'un quelconque danger? Les Canadiens doivent avant tout se préoccuper de l'efficacité des remèdes et de leurs prix plutôt que de leur couleur. De plus, l'implantation des sociétés étrangères au Canada permet à l'État d'alimenter sa caisse par le prélèvement des taxes et résout en quelque sorte l'épineux problème du chômage. Au vrai, l'industrie pharmaceutique canadienne ne se porte pas si mal que ça, même si les investissements dans le secteur se font lentement et prudemment.

Duparquet vit les moments les plus troublés de son histoire

Duparquet, village minier situé à une trentaine de milles de Rouyn-Noranda dans l'Abitibi-Témiscamingue vit, depuis le mois de juin 1981, les moments les plus troublés de son histoire. La quiétude qui caractérise ces hameaux isolés a été troublée par la découverte d'une fissure dans l'un des trois bassins de l'entrepôt de la compagnie minière Eldorado Gold Mine qui renferme de l'arsenic. Dès lors, entre le ministère de l'Environnement et la population, une controverse autour du degré de toxicité du poison s'est installée.

«Nous savons que l'arsenic est très dangereux, nous savons également qu'il n'en faut pas une quantité industrielle pour tuer un homme mais, à Duparquet, ce danger est loin de la population...» Cette citation de Maire de Duparquet, M. Marc-André Mo-



Le docteur Lacombe
(photo Yao Mawutodji Guinhouya)

mine d'or est fermée et, il y a cinquante ans que nous vivons avec cet arsenic sans danger. Nous ne comprenons vraiment pas ces interdictions» répètent les mécontents. Finalement, on s'en remet à la décision ministérielle. Coup de théâtre. Sans qu'il y ait eu le moindre traitement des lieux, une autre décision autorise le public un mois plus tard à utiliser «modérément», lac et terrain. La controverse est bien née surtout dans l'esprit de l'homme de la rue. «La raison de ces décisions contradictoires, nous explique Johanne Tremblay, agent d'information au ministère de l'Environnement, vient du fait que dès la découverte des zones dangereuses, il y a eu beaucoup de discussions parmi les experts qui ont mis du temps à définir avec précision les endroits à isoler. Pour plus de sécurité nous avons jugé sage de tout fermer en attendant». Un autre faux pas reproché au ministère et à la compagnie est la lenteur dans la mise en application de mesures préventives.

A la direction régionale, l'explication est simple: «M. Jacques Roy, chargé de la mise en application des mesures, a quitté la direction pour Montréal, le temps de lui trouver un remplaçant, il y a eu ce flottement regrettable. Maintenant que M. Daniel Laliberté a pris l'affaire Duparquet en main, tout s'arrangera».

Le danger

Vivement que tout s'arrange car, comme le souligne le Docteur Lacombe, Directeur du DSC (Département de Santé Communautaire) de Rouyn, «il est important de signaler à l'intention des habitants de Duparquet que l'arsenic en se combinant au soufre devient cancérigène. Or à Duparquet actuellement la seule chose qui semble inquiéter la population est la brûlure de la peinture des voitures, incident dû à la présence dans l'air de l'oxyde de soufre produit par l'usine en place. Si l'exposition au poison n'est pas vite stoppée, avec les moyens disponibles actuellement, le cancer ne pourra être détecté qu'à un stade très avancé...».

Santé au travail: beaucoup reste à faire

Pendant que se poursuit la discussion sur la nouvelle loi autorisant les travailleurs à refuser d'exécuter toute tâche qu'ils estiment dangereuse pour leur santé, les syndicats soulignent toujours la déficience des mesures de sécurité dans les usines et les mines. Pire, ils affirment qu'il devient de plus en plus dangereux de travailler, vu le nombre toujours croissant des maladies professionnelles. Les statistiques de la Commission des accidents de travail (C.A.T.) ne le démentent pas. Au Québec en 1974, il y avait 8 professionnels sur mille qui étaient malades, contre 30 en 1977. Soit une augmentation de 22 en trois ans.

FERDINAND NDONGO ONDUA

Les mineurs et ouvriers réclament des conditions de travail où la santé est garantie. Un grand nombre d'entre eux risquent des maladies incurables ou dangereuses comme la surdité, l'amiantose, le cancer.

La Commission de la santé et de la sécurité au travail (C.S.S.T.), nouvelle dénomination de la Commission des accidents de travail, fait face à la situation. Seulement, de l'avis de certains de ses responsables, il y a encore beaucoup de chemin à faire.

Il n'est pas évident d'établir la différence entre une maladie officiellement dite professionnelle et ce qui ne l'est pas. On se borne encore de nos jours à ranger sous cette appellation toute maladie physique ou psychique contractée par le fait ou à l'occasion d'un travail. Dans cette catégorie, on peut citer les pneumoconioses (maladies de poumons) comme l'amiantose, la silicose, certaines formes de cancer (cancer de poumon), l'intoxication, pour ne citer que celles-là. Il s'agit là de maux directement liés au travail.

En revanche, on s'est peu préoccupé de ceux qui peuvent présenter une susceptibilité exagérée des maladies industrielles, de l'âge sur la résistance physique, de la capacité d'adaptation à diverses conditions de travail, des femmes enceintes qui sont exposées à certains risques pouvant affecter le fœtus.

De même, pour ce qui est des accidents de travail, il est plus facile de constater des brûlures, des chocs électriques, des fractures directement liés à l'exécution d'une tâche précise. Le climat de tension entre employés et patrons dans l'entreprise, cause de crises et soucis, l'inadaptation au milieu social après des dizaines d'années de travail sont d'autres formes «d'accidents» dont il faut tenir compte.

Le secteur le plus touché

Si les maladies officiellement classées comme professionnelles sont connues, ce n'est pas pour autant qu'elles sont maîtrisées par la médecine. Il en est ainsi des pneumoconioses comme l'amiantose, la silicose, toutes deux provenant de l'inhalation de poussière dans les mines.

La mécanisation progressive du secteur minier ne fait qu'augmenter le taux de poussière dans les mines. Ce qui confirme les prédictions du docteur Laughlin en 1953. Déjà, il prévoyait une augmentation du taux de malades de pneumoconiose industrielle. Une autre enquête menée en 1974 sous la direction d'Irving Lillikoff, du Mount Sinai School of Medicine de New York, démontre les dangers croissants de l'exposition aux poussières. Elle prévoyait un taux de mortalité par cancer de poumon de 4,33 et 1,55 chez les groupes de travailleurs fortement et faiblement exposés aux poussières d'amiante.

L'amiantose se caractérise par une fibrose pulmonaire progressive due à une régression continue des échanges gazeux au niveau des alvéoles pulmonaires.

Sa progression est lente et irréversible.

En 1977, la C.A.T. a reçu 1790 demandes d'indemnisation pour maladies pulmonaires dont 63,9% pour l'amiantose, soit une augmentation de 26% par rapport à l'année précédente.

Dangers dans les usines

L'industrie manufacturière est l'un des secteurs où l'on dénombre le plus de maladies professionnelles après les mines. Les dernières statistiques de la C.A.T., établies en 1977, constatent 669 cas provenant de cette industrie sur un total de 6604 malades.

L'exposition continue aux bruits des machines et à l'ambiance de travail bruyante qu'on connaît dans les usines conduit progressivement à la régression des facultés auditives, donc à la surdité. 1858 demandes d'indemnisation relatives à la surdité professionnelle ont été déposées à la C.A.T. en 1977. Selon les enquêteurs, un bruit est nuisible selon sa fréquence, sa pureté, son intensité. Les sons continus, supérieurs à 10000 hertz et purs sont plus à craindre. Après un certain nombre d'années, le travailleur exposé à des lésions bilatérales, permanentes et irréversibles. Aujourd'hui encore, les chercheurs n'ont aucun remède contre ce mal.

Il faut ajouter à cela d'autres maladies dans l'industrie de transformation dues à la manipulation de produits chimiques dangereux. Dans le processus de transformation du plomb par exemple, il y a des dangers d'empoisonnement graves.

Les soudeurs quant à eux sont exposés aux vapeurs métalliques toxiques, vu que certaines compagnies qui les emploient ne se soucient guère d'acheter les respirateurs qui pourraient recueillir ces vapeurs empoisonnées. A

ce niveau, la responsabilité des maladies professionnelles revient incontestablement à ces patrons qui, connaissant les dangers auxquels sont exposés leurs ouvriers, ne prennent pas toutes les dispositions requises.

Alarme

Déjà, il n'est pas sûr, dans certaines industries comme celle de l'amiante, que toutes les mesures de sécurité prises mettent le travailleur parfaitement à l'abri. Il a été constaté en effet que malgré le port de l'équipement recommandé, des particules de poussières infimes arrivent quand même à atteindre les ouvriers. De ce côté, il y a des efforts certains à faire, tout un programme de recherches à mettre au point sur ces maladies professionnelles non maîtrisées. Il y a espoir dans quelques années.

Le problème devient cependant poignant lorsqu'on regarde les nouveaux produits qu'on introduit chaque année sur le marché alors que leur toxicité n'est pas bien établie. Aucune réglementation ne régit encore cela. Les travailleurs risquent ainsi de contracter des maux que les médecins n'auront pas encore maîtrisés. Avant que le processus de recherche qui dure plusieurs années ne soit mis en route, plusieurs travailleurs auront déjà été touchés. Il faut faire quelque chose!

C'est à ce niveau que la médecine préventive dont on parle ces derniers temps devient une priorité. Plutôt que d'attendre que des gens soient d'abord malades pour les soigner, mieux vaut faire tout ce qui est possible pour qu'ils restent toujours en santé. Il y a de l'intérêt tant des employés que des employeurs. Les autorités du Québec en sont conscientes. Reste à voir leur efficacité face à ce problème.

YAO MAWUTODJI GUINHOYA

rin, reflète fidèlement l'opinion répandue dans cette partie du Québec «minée» par le trioxyde d'arsenic.

La sonnerie d'alarme a été actionnée par une personne étrangère à la région. Ces quelques mots: «A Duparquet, des travailleurs manipulant des résidus miniers sont exposés à de l'arsenic provenant de la fissure d'un bassin contenant le redoutable poison» ont suffi pour mettre en marche toute la machine sanitaire de Rouyn.

Sur place, le Département de Santé Communautaire (DSC), la Direction régionale du département de l'Environnement et la CSST (Commission de Santé et Sécurité des Travailleurs) ont effectivement découvert le danger. D'autre part, les analyses médicales effectuées à partir d'un groupe d'enfants, les plus exposés aux méfaits du poison, ont prouvé qu'ils ont dans l'organisme un certain taux d'arsenic. Sur les quatre-vingt-cinq qu'ils sont, dix ont été rappelés à refaire l'analyse. Leur taux, semble-t-il, est largement au-dessus de la normale.

Stopper l'écoulement

Le 7 juillet 1981 le ministre de l'Environnement met en demeure la compagnie Eldorado Gold Mine de cesser ses opérations de récupération du trioxyde d'arsenic et cesser tout rejet de résidus miniers dans l'environnement. De son côté, la direction régionale du même ministère oblige la compagnie à construire une digue en argile autour du bassin en vue de stopper l'écoulement du produit toxique. Deux mois plus tard, une entente intervient entre le ministère et la compagnie. La restauration de certains endroits jugés atteints par le poison est décidée. Sur la liste: le lac, le terrain de jeu dont les accès sont interdits au public.

Enervement parmi la population: «Voilà trente ans que la

Santé

LES CLSC

Pour une approche globale de l'individu

Au Québec, quand on parle de santé ou de services sociaux, on pense aussitôt aux Centres locaux de services communautaires (CLSC). Couvrant un territoire bien précis, appelé district et pouvant avoir entre 13 000 et 60 000 habitants, le CLSC

Mais les CLSC sont-ils pour autant une solution toute faite à tous les problèmes de santé? Au ministère des Affaires sociales on reconnaît qu'il reste encore à faire, notamment, le parachèvement de l'implantation de nouveaux Centres partout où il n'en

a pas encore. Ainsi envisage-t-on d'atteindre le cap des 160 CLSC «dans les temps à venir.»

Cependant, les objections à l'expérience des CLSC ne manquent pas. Un médecin de Montréal pense ainsi que «le gouvernement, en procédant

progressivement à la fonctionnarisation du corps médical, rend, en définitive, un mauvais service à tout le monde; car le médecin-fonctionnaire peut ne pas accorder beaucoup d'importance à sa renommée et on pourrait ainsi, dans le pire des cas, aboutir à une médecine au rabais.»

M. Guy Versailles lui, est catégorique: «Les CLSC ont été et demeurent l'innovation qui a apporté le salut à beaucoup de gens, principalement aux populations vivant dans l'arrière-pays.»

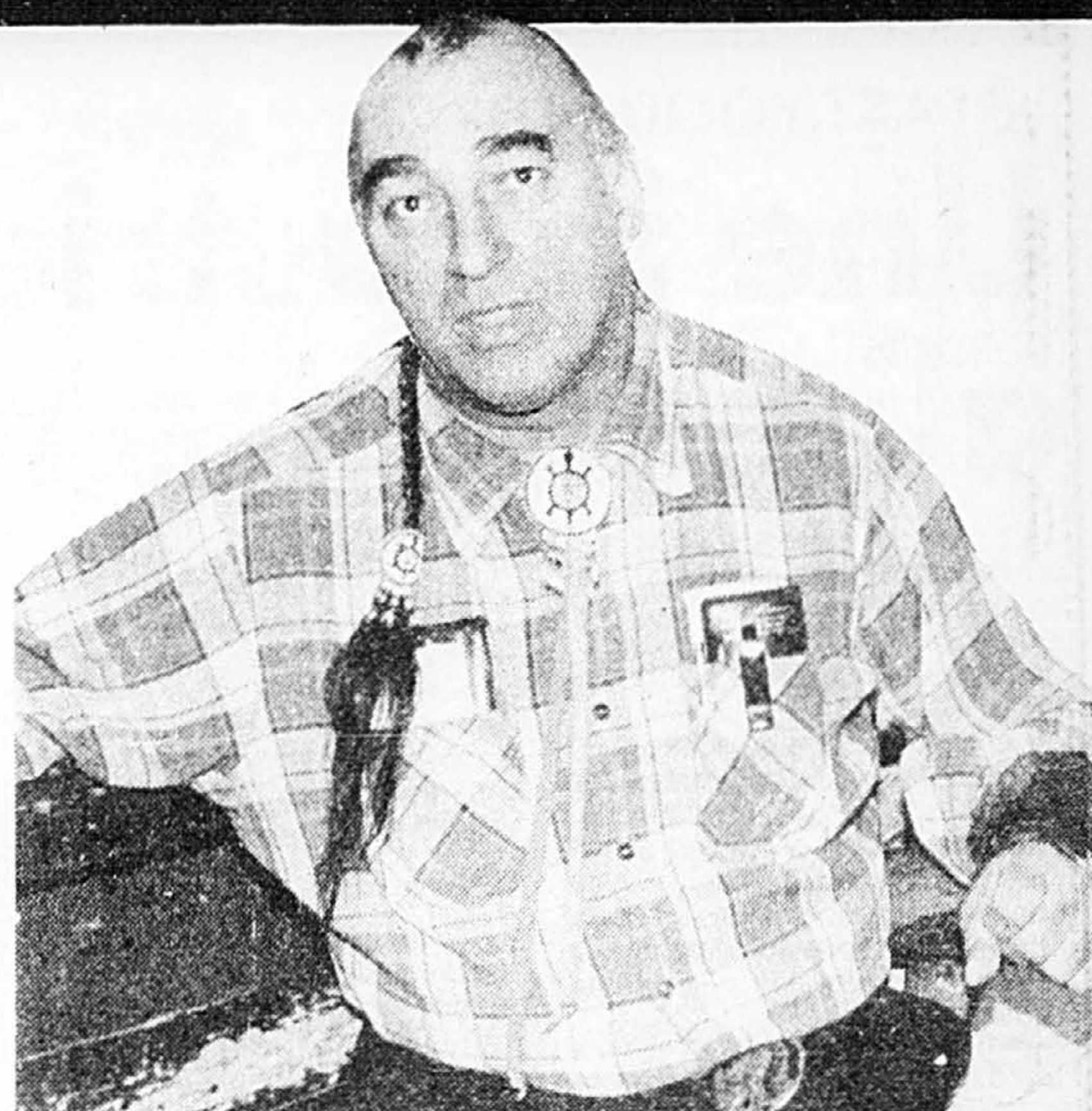
Éviter les lourdeurs administratives

«Alors que des villes comme Québec regorgaient de médecins, insiste M. Versailles, en Gaspésie il fallait parcourir des kilomètres pour trouver des installations sanitaires dignes de ce nom.» Au ministère des Affaires sociales, on soutient que l'avènement des CLSC et les soins dits de première ligne qui les sous-tendent devraient pallier ces carences. «Maintenant, indique-t-on au MAS, il s'agit de généraliser tout cela.»

Pour cette généralisation, les autorités comptent s'appuyer sur l'organigramme qui a servi à la réalisation de la phase expérimentale «en ajoutant les ressources nécessaires tant humaines que matérielles, afin que la couverture socio-sanitaire du territoire se fasse sans bavure.» M. Versailles note que les CLSC se doivent surtout d'être une organisation souple et dynamique, mettant l'accent sur la nécessité de faire prendre conscience à l'individu de l'importance de sa propre santé. Partout le mot d'ordre paraît être «votre meilleur médecin, c'est vous-même.»

Les CLSC, en mettant ainsi l'individu pris globalement, au centre de leurs préoccupations et en évitant les lourdeurs administratives, «constituent, à coup sûr, une réponse juste aux problèmes sociaux et sanitaires qui se posent à la société québécoise, à l'image de toutes les sociétés modernes», estime M. Versailles.

En attendant la couverture complète du territoire, quelque 4 700 employés dirigent déjà la centaine de CLSC existants. Ce réseau de services communautaires a mobilisé, au cours de l'année écoulée, un budget s'élevant à un million et demi de dollars; ce budget pourrait doubler dans les toutes prochaines années, avec l'extension du réseau. Comme quoi la santé n'a pas de prix.



Max Gros-Louis

(photo Yao Guinhouya)

Lorretteville se frotte les mains d'aise

Le problème de santé dans les petites communautés ne revêt pas les mêmes aspects partout. Au moment où certains Indiens entreprennent des démarches pour avoir le minimum de confort sanitaire, Lorretteville, à neuf milles de Québec, se frotte les mains d'aise. Pour Max Gros-Louis, chef de la communauté des Hurons: «Les gens se portent bien. Sur le plan sanitaire, rien à signaler. Nous avons sur la réserve une garde-malade qui fait

ceutiques disponibles à tous les citoyens canadiens. Ça, c'est un avantage important.

Question: Dans quelles conditions sanitaires vit actuellement votre communauté?

M. G-L: Je n'hésite pas à vous dire qu'elles sont excellentes. Il y a une vingtaine d'années, les ordures ménagères encombraient les rues. De nos jours, tout le village respire la propreté. Par ailleurs dans le souci de mettre un terme aux ravages causés par la tuberculose (très répandue il y a trente ans) des séances annuelles de dépistage se font et toute la population est tenue de subir ces analyses.

L'environnement joue un rôle important dans la vie de l'homme dont la santé en dépend. Aussi avons-nous mis sur pied un programme d'habitation qui, nous l'espérons, contribuera à l'amélioration de la qualité de la vie. Ne dit-on pas qu'une maison bien aérée est une bonne garantie sanitaire?

Question: À propos d'environnement, votre village compte onze industries et se trouve à proximité d'une grande ville. N'y a-t-il pas risque de pollution?

M. G-L: Nous avons effectivement onze industries sur un territoire qui n'a que 32,000 m² mais je ne pense pas qu'il y a risque de pollution. Toutes ces installations sont basées sur l'artisanat indien qui depuis toujours respecte la nature. Même la proximité de Québec ne constitue pas, pour le moment du moins, un danger pour notre village.

YAO MAWUTODJI GUINHOYA

surtout de la prévention ce qui permet à la population de garder une santé constante. Un autre avantage de la présence sur place de structures sanitaires, est la facilité offerte à nos épouses de recevoir les soins prénataux réduisant ainsi les fausses couches et autres maladies liées à la gestation.

Question: En cas de maladies graves dépassant les compétences de la garde-malade, quels sont les facilités qui s'offrent aux Hurons?

M. G-L: Au départ, un médecin était mis à la disposition de toute la réserve, ce qui posait quelques problèmes. Les patients n'acceptent pas toujours de voir le même docteur. Depuis quelques années, ce problème est résolu et nous pouvons consulter le praticien de notre choix. Au point de vue médicamenteux, il faut le signaler, les Indiens reçoivent sur prescription médicale tous les produits pharma-

MODOU NGOM

à la vocation d'améliorer, par «une approche globale multidisciplinaire et communautaire», l'état de santé et les conditions sociales des individus et de la communauté.

Lancée voilà maintenant 10 ans, l'expérience compte actuellement une centaine de CLSC dissimulés çà et là, à travers le territoire québécois.

«Pour répondre aux besoins de tous les Québécois en matière de santé, il fallait trouver une solution originale, car, le Québec étant vaste pour une population inégalement répartie, les médecins avaient tendance à se regrouper dans les régions peuplées et dans les villes, au détriment des zones rurales ou à faible densité.

Il s'avérait donc nécessaire de trouver les voies et moyens propres à faire accéder tous les Québécois aux soins de santé, sans qu'ils aient besoin, pour autant, de faire de grands déplacements.

C'est dans cet esprit que les CLSC ont été créés à partir de 1972. Ainsi s'explique, selon M. Guy Versailles du ministère des Affaires sociales, l'implantation des CLSC.

Au début cependant, précise M. Guy Versailles, il n'était question que de Centres locaux de santé, le service social venant s'y greffer seulement après. «Aujourd'hui santé et services sociaux sont regroupés, ce qui donne plus d'importance aux CLSC.»



Rosemont: un centre à l'écoute des usagers

En service depuis 5 ans, le Centre local de service communautaire (CLSC) de Rosemont, (Montréal) «a atteint maintenant sa vitesse de croisière» de l'avis même des responsables du Centre. Au-delà de la coquetterie de ses locaux, il y a surtout son programme socio-sanitaire très ambitieux dont parlent avec fierté les responsables des différentes sections du CLSC.

Cependant, avec la période d'austérité décidée par les pouvoirs publics, il se forme quelques nuages à l'horizon du CLSC de Rosemont.

Le CLSC de Rosemont est un des plus grands de Montréal, voire du Québec. Ses locaux très fonctionnels, rue St-Joseph, sont

MODOU NGOM

ouvertes 5 jours sur 7 aux «populations» du quartier qu'on appelle ici «les usagers». La cinquantaine d'employés du Centre est censée répondre à toutes les interrogations des usagers sur les plans tant social que sanitaire.

Dès l'entrée, la salle d'attente donne le ton par une série d'affiches évoquant des problèmes aussi divers que variés, allant de la nutrition à l'aide juridique en passant par le logement et les conseils aux personnes âgées. «Ici, nous nous occupons de tous les problèmes des usagers sur tous les plans, car la santé est intégrale (physique, mentale, morale, etc...), ou elle ne l'est pas du tout», déclare Mme Céline Laberge, responsable de la section communication et développement communautaire du Centre.

S'exprimant avec l'aisance des gens bien au fait de leurs dossiers, Mme Laberge aborde et dévoile le programme fort ambitieux du CLSC. Ce programme englobe en effet, entre autres domaines, la protection maternelle et infantile, le maintien à domicile des personnes âgées et des handicapées physiques, mais aussi un important volet «jeunesse», avec des ateliers de rencontres et d'échanges. Dans ce organigramme le module «santé» occupe naturellement une place de choix.

Avec quelque 15 000 dossiers, ce module tient la dragée haute

aux cliniques privées du quartier. L'équipe de médecins, de nutritionnistes, d'infirmières et d'intervenants divers qui dirigent ce secteur ne se contentent pas de prodiguer des services curatifs. «Nous développons aussi et surtout la prévention en animant des causeries et en allant vers les usagers pour leur parler de problèmes de santé et d'hygiène», déclare Lise Gagnon, de la section «maintien à domicile» du CLSC. Pour Mme Gagnon, cette disponibilité s'explique par le fait que médecins et personnel infirmier sont des salariés du gouvernement et qu'à ce titre, ils peuvent consacrer plus de temps aux usagers, que s'ils étaient payés à l'acte, comme c'est le cas dans les cliniques privées.

Cependant Mme Gagnon écarte toute éventualité d'une «concurrence aveugle et malsaine» avec les médecins du privé. «Il y a plutôt une complémentarité entre le CLSC et ces cliniques. D'ailleurs, depuis l'implantation du Centre, il y a plus de cliniques privées dans le quartier, du fait justement de la coopération CLSC-clinique privée.»

Aller plus loin

Mme Gagnon est d'avis cependant, que le personnel infirmier des CLSC se doit d'aller plus encore avec les usagers, parce qu'animés d'une philosophie particulière, d'un désir de bien faire, de se rendre utile à la population. «Car ici l'aspect social des choses est d'une grande importance pour nous.»

Cet aspect social est en fait partout présent, au CLSC de Rosemont, où le volet dit assistance et maintien à domicile pour les personnes âgées et les handicapés est particulièrement important. Du reste, au sein du CLSC, une grande salle est réservée à la restauration de cette catégorie de clients, à qui le Centre a offert au cours de l'année écoulée quelques 3 800 repas gratuits.

Au cours de la même période, intervenants sociaux et infirmières effectuaient plus de 5 000 visites auprès de cette clientèle.

Pourtant Mme Laberge estime que le CLSC de Rosemont fait encore mieux pour ces usagers, en organisant en leur intention, des séances d'information, de brico-

lage, de divers travaux collectifs, et des sorties de groupes, mais surtout en restant à leur écoute 5 jours par semaine. Le Centre reçoit ainsi jusqu'à 300 appels téléphoniques par jour. De l'avis des responsables du Centre, les enfants et les familles monoparentales constituent aussi des usagers privilégiés. Pédopsychologues et pédopsychiatres s'occupent chaque année de centaines de cas, alors que le service «communication et développement communautaire» organise des rencontres entre les jeunes, subventionne leurs publications et d'une manière générale, «prête une oreille attentive à tous leurs besoins.»

Coupages budgétaires

Pourtant, depuis les coupures budgétaires décidées par le gouvernement, tout n'est plus rose à Rosemont, où le CLSC est contraint de réduire ses heures d'ouverture, et surtout obligé de supprimer ses interventions en direction des jeunes, ou dans d'autres domaines jugés non vitaux. «Ainsi soupire Mme Laberge, c'est une frange importante de notre programme qui va tomber à l'eau, tout simplement parce que dans l'immédiat on n'en perçoit pas l'intérêt.»

Avec la politique d'austérité imposée par les autorités, en effet, l'expression coupures budgétaires, revient tel un leitmotiv, dans la bouche des responsables des divers modules du CLSC de Rosemont. Il y règne un certain embarras, une vague situation d'attente, une psychose de se voir «privé du droit d'innover, d'inventer des solutions à des cas ponctuels, et ce, faute de moyens.»

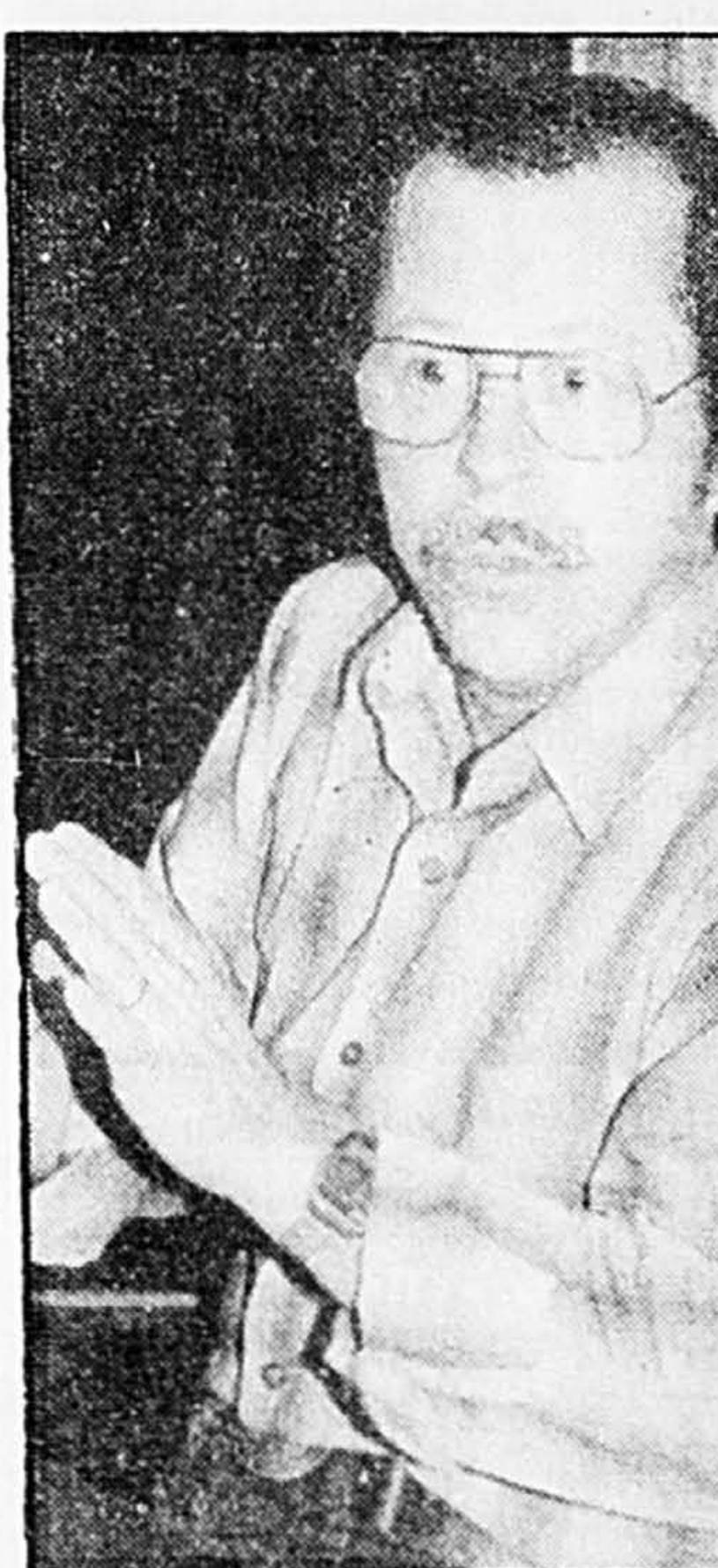
Et Mme Clémence Mallette du module santé, de conclure que «le CLSC de Rosemont a ses spécificités propres, dues à des innovations successives, qui en ont fait aujourd'hui un Centre bien différent de ce qu'il était il y a 5 ans, lors de son implantation.»

Avec les coupures budgétaires va-t-on vers une période de stagnation? C'est précisément ce que craignent les responsables du Centre.

Odanak: les Waban Aki victimes du choc des civilisations

L'alcoolisme, l'abus de tabac (le chanvre indien surtout), la carie dentaire pour ne citer que les maladies fréquentes, minent le village d'Odanak, petite communauté d'environ deux cents âmes localisée à cinq minutes de marche de Pierreville. De l'avis de bon nombre de personnes, le

«Scientifiquement — c'est un médecin qui parle — aucune preuve n'est faite de mes observations. Cependant, le fort taux d'alcoolisme enregistré chez les Waban Aki (habitants d'Odanak) est une des nombreuses conséquences de la marginalisation de ces êtres qui faisaient corps avec la nature. La recherche d'un substitut conduit sûrement à ce moyen d'évasion qui nuit à l'organisme indien dont la métabolisme, je le crois, diffère de celui du Blanc». De son côté, un autre médecin, le docteur Louis Bouchard, praticien à l'hôpital de Sorel, affirme que «le jeune Indien est celui qui souffre le plus de ce déracinement, de cette perte d'identité. Recevant l'appel de la nature qu'il a dans le sang, il ne dispose pas des canaux adéquats lui permettant d'y répondre. Frustré, il s'adonne au chanvre et autres stupéfiants alors...»



Le docteur Bouchard

(photo Yao Guinhouya)

YAO MAWUTODJI GUINHOYA

taux élevé d'alcoolisme et de toxicomanie est la conséquence de la psychose dans laquelle végète la population coupée de son élément moteur, la nature.

Un canot indien maintenu en l'air comme une banderole publicitaire annonce l'entrée de la réserve. Un total de 400 maisons de type occidental constitue la communauté. Contrairement à ce que l'on s'imagine à l'extérieur, une propreté exemplaire caractérise ce hameau. «Mais, c'est un village moderne», n'a pu s'empêcher de s'écrier un visiteur faisant ainsi au grand jour l'aveu d'un préjugé. Les Indiens vivent dans les normes occidentales mais quelle est la facture payée? «Aujourd'hui, nous confions nostalgiquement un autochtone, on nous taxe d'individus obstinément tournés vers le passé mais au fait avons-nous d'autres choix? Nul n'ignore l'importance de la nature dans notre existence. Or depuis qu'ils (les Blancs) nous ont mis en cage, cette rupture d'avec nous-mêmes continue de peser lourdement sur notre subconscient, désorientant ainsi toute la communauté.»

En dehors de cet écartèlement entre le modernisme et la nature, il y a l'influence de la société blanche sur la communauté. Loin d'améliorer la vie des autochtones, le contact occidental semble avoir ruiné les Indiens aussi bien moralement que sanitaire. Le docteur Bouchard, qui vit sur la réserve et qui de temps en temps prodigue ses soins aux autochtones, remarque que «la consommation de certains aliments nouveaux en milieu indien entraîne des maladies jadis inconnues. Entre autres la carie dentaire provenant de la consommation de sucre raffiné. Ce qui fait que pour cette maladie, le taux est sensiblement égal à celui que

l'on rencontre chez la population blanche».

Matériellement, les Waban Aki ne disposent sur la réserve d'aucune structure sanitaire de base pour faire face même aux premiers soins. «Les négociations sont en cours depuis deux ans; nous attendons toujours», déclare, soucieux, l'administrateur de la réserve. La proximité de Pierreville serait-elle pour quelque chose...?

Alimentation

LE FAST-FOOD

Une industrie alimentaire malsaine

Le marché canadien de la restauration, ou des aliments consommés ailleurs qu'à la maison, comprend tous les aliments et toutes les boissons (alcool y compris).

Le secteur commercial vient de connaître ces dernières années des changements importants, marqués d'une spécialisation accrue tant pour ce qui est du menu que du concept. En conséquence, de nouveaux sous-secteurs ont vu le jour. Ce sont les restaurants rapides ou fast food.

SUZANNE BAH-LOU

McDonald, Wendy's, Poulet Kentucky, Pizza Hut, Dairy Queen, Rois de la patate, etc., sont ces chaînes de restaurants ou les canadiens se nourrissent de sandwiches, de hamburgers, pizza, hot-dog, souvlaki, et aussi tous les autres aliments particuliers à une ethnique, y compris les mets chinois à emporter.

Les fast-food sont devenus des médias universels et un facteur d'intégration mondiale en moins d'une génération.

Comme le dit Benoît Aubin (Actualité, décembre 1979) «les

Québécois découvrent le fast-food et le fast-food découvre le Québec, un marché vierge qui ne demande qu'à être exploité... Un Québécois sur trois prend au moins un repas par jour au restaurant. Chaque année, les Québécois laissent un milliard et quart de dollars au restaurant.»

Élevé au fast food

Tandis que la femme du pays en voie de développement s'inquiète de ce que mangeront ses enfants en rentrant de l'école, au moment où elle est affairée à mettre tout son zèle dans ses plats pour les faire apprécier de membres de sa famille, l'Américaine ne se soucie même pas de ce que mange son enfant.

Mme Tremblay a deux enfants de 8 ans et 6 ans. Depuis deux ans, ils prennent leur repas à la cantine scolaire. De même, Jean-Louis (19 ans), Dorothy (18 ans), Émile (18 ans), tous étudiants dans les universités de Montréal, ainsi que le jeune Pierre Marchand (14 ans), prennent leur dîner dans les cafétérias de leur établissement. La plupart de ces étudiants habitent loin et le plus souvent, ne retrou-

vent leur famille qu'en fin de semaine. Pour les plus jeunes, ces repas ne sont qu'une collation en attendant de manger plus le soir chez eux.

Mais à la maison, le souper est encore constitué de conserves pré-cuites que les mamans réchauffent pour être consommées.

Ruth Bourbonnais a 39 ans; elle travaille et n'a pas le temps de faire la cuisine pour ses quatre enfants.

«Il faut habituer les enfants à se débrouiller tout seuls, dit Ruth Bourbonnais, d'ailleurs les miens mangent de tout...»

Produits nutritifs naturels

Mais pour Hélène Hamelin, 27 ans, les parents devraient encourager leurs enfants à bien manger en les habituant très jeunes à se nourrir davantage avec un grand éventail de produits nutritifs naturels. Et c'est ce que Hélène Hamelin fait avec Jean-Sébastien, son beau bébé de 22 mois. Voici très succinctement le repas d'une journée de Jean-Sébastien: **petit déjeuner:** la moitié d'une orange découpée en pe-

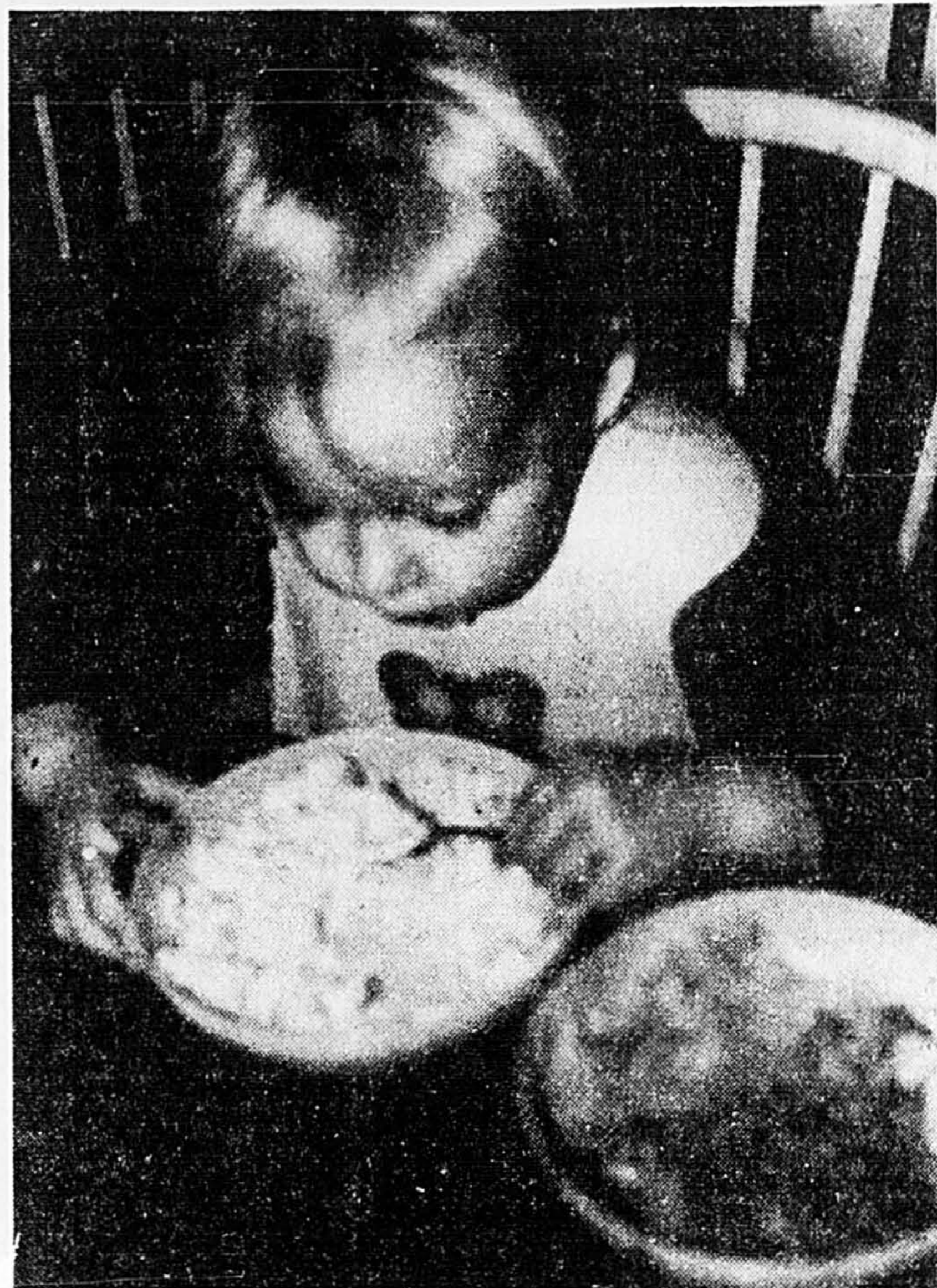
tits morceaux — un bol de céréales ou crème de blé sans aucun préservatif — un à deux toasts avec beurre d'arachide — un jus de fruit pressé.

Dîner ou souper: un oeuf trois fois par semaine — des lentilles bien cuites — du poisson ou de la viande (rouge ou blanche) — du yogourt naturel et du fromage — un composé de légumes verts — un fruit ou du jus de fruit ou lait.

Jean-Sébastien boit beaucoup entre les repas (eau, lait ou jus de fruit). Sa maman veille également à la combinaison de ses repas. «Pas de sucre artificiel, ni de gras saturé à cause des maladies que cela peut provoquer. Aucune conserve parce qu'elle n'a plus de vitamine nécessaire», dit Hélène Hamelin.

Jean-Sébastien est un petit Québécois sans complexe, séduisant et très intelligent pour son âge. Nourri très simplement avec des aliments naturels, il peut résister à plusieurs maladies (dentaires, ou du tube digestif).

Mais continuera-t-il de bien manger ainsi aux bons soins de sa maman, et jusqu'à quel âge?



Le petit Jean-Sébastien Hamelin: une alimentation qui se veut saine

(Photo Suzanne Bah-Lou)

\$200 millions par an pour soigner des suralimentés

Devenus adultes, la plupart des Canadiens sont marqués par les effets de la suralimentation: ils font de l'embonpoint.

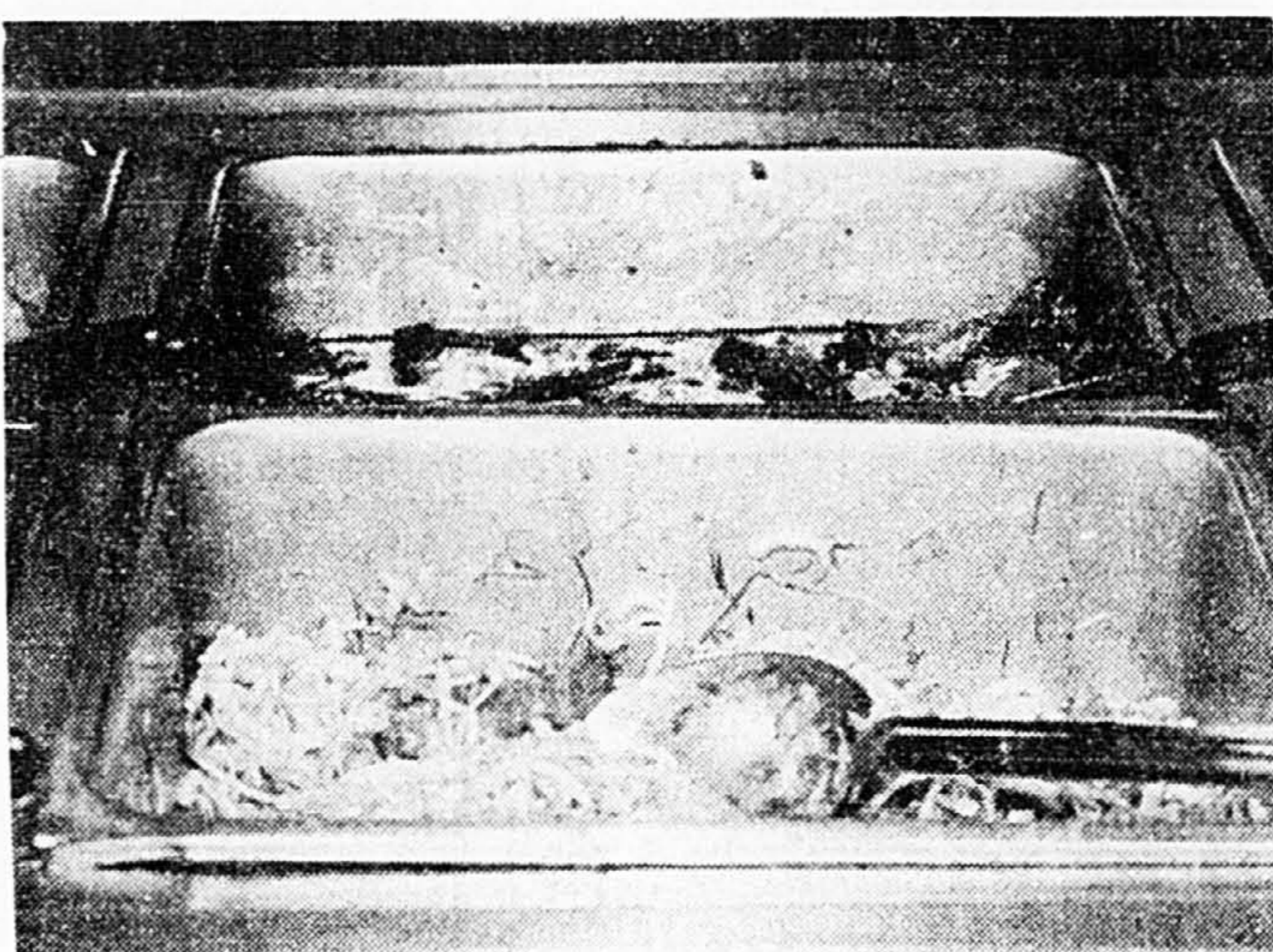
À la suite de l'enquête dirigée par Nutrition Canada, le Gouvernement québécois a demandé à la population de changer ses habitudes alimentaires. En quoi consiste ce changement?

Mmes Lorraine Cambiotti, diététiste, professeur et Monique Daignault Gelina, professeur agrégé et médecin, toutes les deux au département nutritionnel de l'Université de Montréal, répondent:

Mme Cambiotti: — «Les Québécois mangent plus ou moins bien; mais le problème, c'est qu'ils mangent trop d'aliments préparés, utilitaires, congelés et dont le mode de préparation est déjà avancé. Les consommateurs mangent vite parce qu'ils n'ont pas le temps. Ils ont recours au fast-food. Mais ces repas devraient être complétés, par exemple, par une salade et un bol de lait.»

Docteur Monique D. Gelina — «Plus de 50% des Québécois sont obèses parce qu'ils mangent trop gras, trop sucré et qu'ils boivent trop de boissons gazeuses et d'alcool.»

Or, l'obésité est à l'origine de désordres physiques sérieux.



Elle est associée à plusieurs maladies: diabète, hypertension, athérosclérose, etc...

Pour prévenir les personnes de l'obésité et aussi des maladies cardio-vasculaires, on leur demande tout simplement de faire une diète. C'est un régime pour diminuer leur consommation de graisse, de sucre.»

Il aurait une relation entre le cancer et le régime alimentaire. Le gras animal serait le grand coupable. Les huiles végétales hydrogénées seraient aussi une cause possible des cancers du sein et du colon. L'alcoolisme, souvent associé à des déficiences nutritives, augmenterait considérablement le risque de cancer des voies digestives surtout chez les fumeurs.

Mme Cambiotti — «On remarque que les aliments consommés par les populations du Québec sont soit très riches en calories soit très pauvres en valeur nutritive. Un homme normal a besoin de 2500 calories par jour: Dépassé ce chiffre, la san-

té est menacée. Il vaut mieux prévenir les personnes prédisposées aux risques des maladies dues à la malnutrition.»

Le ministère des Affaires sociales consacre effectivement chaque année, au moins 200 millions de dollars à l'hospitalisation et au traitement des personnes atteintes de maladies directement attribuables ou étroitement liées à leur mode d'alimentation.

Dr Monique D. Gelina — «Les gens sont sédentaires. Ils devraient sortir, faire du sport, car les problèmes de l'obésité sont également liés à l'inactivité.»

En d'autres termes, étant donné sa relative inactivité physique, l'homme d'aujourd'hui s'alimente fort mal. Pendant que les deux tiers des habitants de la planète souffrent de sous-alimentation, le troisième tiers, parmi lequel le Canadien, se tue littéralement en se suralimentant.

« Nourrir le Québec »: d'abord quantifier les objectifs d'autosuffisance alimentaire

«Nourrir le Québec», c'est le titre du document publié récemment par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Un programme d'activités économiques sur les dix ans à venir en évaluant les ressources actuelles, tel semble être l'objectif des initiateurs de ce document.

IBRAHIMA TRAORÉ

Simple document administratif pour les uns, véritable programme d'action pour les autres, ce document ne manque pas de susciter des commentaires dans l'opinion publique. Pour relever les défis des années 90 dans le domaine alimentaire, le gouvernement québécois entend mobiliser les énergies. Mais saura-t-il tenir ses promesses? Quelques chiffres traduisent mieux le coût de l'alimentation au Québec. Selon le rapport, en 1979 il aura fallu 7,8 milliards aux québécois pour s'alimenter; chaque Québécois dépense annuellement 20% de son revenu, soit plus de 1 000 dollars pour se nourrir. M. Ferdinand Ouellet, sous-ministre au département de l'Agriculture a accepté de répondre à nos questions.

Question: Monsieur le sous-ministre, quelle signification

donnez-vous au document «Nourrir le Québec» qui a été publié par vos services?

S.-M.: Ce document est pour nous une indication de ce que devrait réaliser le ministère au cours des 8 ou 9 prochaines années. On a essayé d'évaluer quels seraient les secteurs qui pourraient être développés, soit les céréales, les boeufs, les légumes. On a surtout essayé de quantifier nos objectifs d'autosuffisance. C'est une évaluation qui a été faite par les économistes et les agronomes qui travaillent sur le terrain pour voir dans quelles mesures les agriculteurs vont agir dans les dix prochaines années. Dans une économie de libre entreprise comme la nôtre, l'intervention du gouvernement, ce n'est pas le facteur déterminant. Ce sont les agriculteurs qui sont l'élément le plus déterminant.

Q.: Quels sont les secteurs dans lesquels le Québec ne sera pas autosuffisant en 1990?

S.-M.: Un des secteurs que nous voulons développer est le secteur des céréales. Or, dans ce secteur, nous sommes plus qu'autosuffisants, pour ce qui est de l'alimentation du bétail, mais pour ce qui est de l'alimentation des gens nous voulons remplacer les céréales importées par nos céréales locales. Dans les sec-

teurs où l'on ne sera pas autosuffisant, il y a toute une catégorie de fruits et légumes qu'il n'est pas facile de produire au Québec. Le coût le plus élevé d'achat en matière alimentaire en provenance de l'extérieur, c'est la viande, surtout la viande de boeuf. On espère produire 200 000 carcasses alors que nous consommons présentement un million de carcasses; c'est-à-dire que dans ce secteur, nous aurons encore des importations à moins que la consommation ne continue de diminuer. Les secteurs où notre autosuffisance ne sera pas atteinte, c'est le boeuf, l'agneau, les céréales pour consommation humaine, le blé.

Q.: Les Québécois sont gros consommateurs de fruits et légumes, or le Canada, de manière générale, est dépendant de l'extérieur. Comment comptez-vous réaliser l'autosuffisance dans ce secteur?

S.-M.: Je pense que dans ce cas, on n'a pas l'avantage comparatif, sauf pour la pomme où nous sommes très pesants. C'est un secteur que nous comptons renouveler au cours des prochaines années suite au désastre qu'a connu la pomme cette année. Quant aux autres fruits, le Québec va continuer de les importer des États-Unis ou d'autres pays parce que nos conditions climati-

ALBERTA

La réussite d'un immigré français

«Vous savez, j'ai toujours eu la «bougeotte» en quelque sorte et je voulais aller en Afrique du Nord, puis j'ai hésité entre l'Australie et le Canada. En définitive, j'ai choisi ce dernier pays, car on y parle français.»

L'homme qui s'exprime ainsi est M. Henry Lussion, fermier de son état dans la localité de Clyde; située à 80 km de la ville d'Edmonton.

CHEIKH T. NDIAYE

De nationalité française, c'est un homme de petite taille, d'apparence très simple. Avec son parler hésitant, mais spontané, il a tôt fait de nous mettre à l'aise. À travers son regard perspicace, cependant, on sent cette ténacité qui caractérise les pionniers, c'est-à-dire ceux qui ont lutté pour «gagner leur place au soleil».

«Voilà 30 ans que je suis établi au Canada», entonne-t-il de sa voix traînante. En fait, comme il justifie lui-même son émigration, il n'était pas le seul en 1951 à quitter son pays. La plupart des jeunes Français, à cette période, voulaient faire fortune ailleurs et désiraient surtout venir dans le Nouveau Monde où s'ouvraient de nouvelles perspectives.

Être fermier

«Avant de venir au Canada toutefois, souligne M. Lussion,



HENRY LUSSION

(photo Cheikh T. Ndiaye)

j'avais la ferme envie de devenir fermier. D'ailleurs... je suis issu d'une famille de fermiers et j'avais suivi aussi des stages en France sur le fermage». Mais une fois arrivé, il ne lui fut pas facile d'acquiescer tout de suite une ferme. M. Lussion dut en effet travailler dans d'autres domaines pendant 12 ans. Pendant tout ce temps, il avait eu l'occasion de retourner chez lui. «Je n'avais pas coupé mes liens avec mon pays, rappelle-t-il, car j'ai eu l'occasion d'y retourner six ans après mon arrivée au Canada et de m'y marier avec une compatriote.»

De retour de France avec son épouse, M. Lussion eut un grave accident dans l'usine où il travaillait, plusieurs de ses doigts furent coupés par une machine. «Ceci, se souvient-il avec une certaine émotion dans la voix, me coûta une hospitalisation de trois ans.» Après ce dur coup de sort, il lui fut impossible de retourner à l'usine; mais, comme à toute chose malheur est bon, il put enfin repenser à sa vocation première. «Malgré les déconseils des uns et des autres, confie-t-il fièrement, «qui me croyaient inapte pour les durs travaux, je m'achetai cette ferme avec l'aide du Crédit agricole.»

M. Lussion acheta la ferme d'un Écossais en 1963. Aujourd'hui, la ferme couvre 320 hectares et la famille Lussion a déménagé de son ancien domicile, laissé aux intempéries à l'entrée de la propriété, au profit d'une coquette maison très fonctionnelle.

Selon M. Lussion, ses occupations sont de deux ordres: l'agriculture et l'élevage. Cette dernière activité est de loin la plus importante de tout ce qui se fait à la ferme. Elle constitue les trois quarts de ses recettes. L'élevage est pratiquement destiné à la vente pour la viande de boucherie; les animaux sont pour la plupart des boeufs et des chevaux en plus petit nombre. «L'ensemble varie de 200 à 250 têtes, dit M. Lussion, et j'ai opté pour ce nombre, car c'est la moyenne pour pouvoir bien entretenir les animaux avec les moyens de la ferme.»

Pour la vente des animaux, M. Lussion les conduit chaque année à l'exposition de la ville d'Edmonton. Là, les bêtes sont expo-

sées à la foule des acheteurs. Il lui arrive, toutefois, de vendre directement sans passer par l'intermédiaire de l'exposition.

«...Et pas plus tard que la semaine dernière, ajoute M. Lussion, j'ai reçu la visite d'une personne à qui j'ai vendu une génisse à \$200. En ce qui concerne l'agriculture, elle est subordonnée à l'élevage et elle sert à nourrir le bétail. Les cultures pratiquées sont celles des céréales comme le blé, l'avoine et l'orge.

Une nombreuse progéniture

Une aussi grande ferme avec de multiples occupations suppose, sans nul doute, le concours de plusieurs bras. Voilà une perspective qui ne trouble outre mesure M. Lussion. D'abord, il y a Mme Lussion: «Je participais beaucoup au travail de la ferme, mais depuis la majorité des enfants, je ne fais presque plus rien», dit-elle. «Les aides, renchérit M. Lussion, sont nos enfants eux-mêmes. Nous en avons dix et ils nous ont toujours aidés dès qu'ils ont pu le faire». Actuellement, cinq des enfants vivent à la ferme, les autres, selon M. Lussion, travaillent en ville. En plus des travaux, les enfants vont à l'école de la localité.

Quand on s'étonne de sa nombreuse famille, phénomène fort rare de nos jours en Occident, M. Lussion demeure calme devant la remarque et répond le plus naturellement du monde: «Le nombre des enfants ne me pose pas de problème, car voyez-vous, je pense que les hommes sont un peu égoïstes et ne veulent pas toujours partager. En tout cas, je n'ai pas eu de difficultés pour élever mes enfants.»

Trente ans d'existence dans un pays autre qu'le sien, il y a de quoi «déraciner» un individu. M. Lussion, cependant, n'a rien perdu, ni l'usage de sa langue, ni l'amour de sa patrie. Chez lui, il parle français avec ses enfants et sa femme, qui d'ailleurs n'a pas encore voulu se naturaliser Canadienne. «Ma femme et moi devons nécessairement nous adresser à nos enfants en français, sinon nous risquons de ne plus pouvoir parler notre langue», soutient Henry Lussion. En plus de cette attitude, il est membre de l'Association des Français d'Alberta.

Alimentation

50 millions de personnes meurent de la faim chaque année

Pendant qu'ici, on mange trop, de l'autre côté, on meurt de faim. C'est là malheureusement un des paradoxes de notre monde d'aujourd'hui. Si le Nord, riche et industrialisé, ne connaît pas de problème alimentaire, le Sud, traîne avec lui ses 500 millions de sous-alimentés dont 50 millions disparaissent de la faim chaque année. La sécurité alimentaire pour tous est donc plus que jamais prioritaire et devrait être le souci quotidien de tous et chacun. Les participants à la conférence Nord-Sud de Cancun, réunissant du 22 au 23 octobre huit pays industrialisés et quatre représentants du Tiers-monde, ont reconnu ce fait en lui accordant la première place dans les discussions.

SANA YABRE

À l'heure actuelle, peu d'États du Tiers-monde sont autosuffisants sur le plan alimentaire. Sur le continent africain, le tableau est encore plus sombre. En effet, selon une enquête menée par la FAO en 1977, l'Afrique est la partie du monde où la situation alimentaire est la plus préoccupante. Les ressources dans ce domaine y ont diminué en moyenne de 1,4% par an entre 1970 et 1976 alors qu'elles étaient en progression dans la décennie précédente. La

famine au Sahel, en Éthiopie et en Ouganda en sont de dramatiques illustrations.

Tirer de quoi subsister

Cette situation déficitaire en produits alimentaires n'a toujours pas été le cas en Afrique. Selon la journaliste française Sophie Bessis, «l'Afrique était, en 1960, en situation d'autosuffisance quasi complète (98% des besoins)».

Une des plus vieilles explications de la pénurie alimentaire en Afrique comme ailleurs est le facteur surpeuplement. Déjà en 1978, Melthus énonçait le principe selon lequel «la population mondiale tend à se développer au-delà des limites des moyens de subsistance». En l'an 2000, on prévoit que nous serons plus de six milliards d'êtres humains. Les pays pauvres, qui connaissent la plus forte natalité, sont accusés de responsables du sous-développement. Sans nier le fait qu'on nourrit difficilement trop

de bouches avec des greniers presque vides, il serait pourtant juste de reconnaître qu'ela terre est capable de donner à manger à toute l'humanité (moins de 20% des terres cultivables en Afrique sont exploitées), que l'on meurt de faim dans les pays à faible densité de population comme la Chine a plus ou moins résolu son problème alimentaire.

En fait, la faim en Afrique est due au maintien d'un système de développement agricole inadapté aux besoins réels des populations. La plupart des pays ont poursuivi, après les indépendances, la politique des anciennes puissances colonisatrices dans le secteur agricole: gros investissements dans les cultures et rente au détriment bien-sûr des cultures vivrières, à moins que ce secteur agricole ne soit complètement négligé au profit d'autres domaines économiques. Ainsi, le plus grand pays africain de par sa population (près de 100 millions), le Nigéria, grisé par son

pétrole, achète aujourd'hui à l'étranger plus de 2 millions de tonnes de céréales par an, soit 10% de ses importations totales, malgré ses riches potentialités agricoles. Les efforts de modernisation de l'agriculture sont concentrés surtout sur des produits comme l'arachide, le coton, le café, le cacao, etc... vendus à l'étranger, à des prix fixés par les pays acheteurs.

Les meilleures terres sont réquisitionnées au profit de cette agriculture moderne pendant que le paysan se bat avec son lopin de terre pour en tirer de quoi subsister. Un économiste camerounais, M. Daniel Kiliem, résume bien la situation lorsqu'il déclare que «la culture du cacao au Cameroun ne profite pas aux habitants. Combien de Camerounais mangent du fromage? Le cacao, tout comme le café, n'est pas un produit de première nécessité. En fait, ces produits ne sont autres qu'un complément aux habitudes alimentaires des pays occidentaux».

Il était tout à l'heure question de modernisation et des prix imposés aux producteurs de produits agricoles. Qui dit modernisation parle de mécanisation, d'engrais, de pesticides, donc de dépendance à l'égard des grandes firmes agro-alimentaires qui, avant toute chose, sont préoccupées par la préservation de leurs intérêts. En 1976, on estimait que la moitié de la production alimentaire mondiale est assurée par cent multinationales, avec un chiffre d'affaire de 145 milliards de dollars.

Solution globale

En 1974 à Rome, les participants à la conférence sur la situation alimentaire mondiale avaient déclaré que «dans dix ans, nul enfant ne devrait se coucher le ventre vide». Six ans plus tard, à la conférence de Toronto sur le futur, le ministre canadien de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a estimé que le nombre

d'affamés dans le monde avait passé de 460 à 800 millions.

La faim n'est pas un ennemi invincible. Mais la sécurité alimentaire des pays pauvres doit d'abord être assurée par les pays en voie de développement. Cela suppose une remise en question des options en matière de politiques agricoles. Des pays comme la Tanzanie ont essayé de reconverter leur agriculture dans le sens de la satisfaction prioritaire des besoins de leur population. Si les cultures vivrières avaient reçu une grosse part des investissements réalisés dans le secteur agricole, nul doute que la situation serait très différente sur le plan alimentaire.

L'aide extérieure, si elle veut être efficace, doit servir à aider les plus démunis, notamment en se mettant au service d'un développement réel du monde rural.

Le problème de la faim dans le monde n'est pas un problème isolé, il est étroitement lié au système économique mondial. C'est dire qu'une solution globale est indispensable et est essentiellement politique. C'est pourquoi le peu de progrès des discussions sur le nouvel ordre économique international ou le dialogue Nord-Sud montre qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir avant l'avènement d'un monde où il faut bon vivre pour tous.

COOPÉRATION CANADIENNE EN MATIÈRE D'ALIMENTATION

Deux Africains jugent...

De nombreux experts canadiens travaillent dans les pays du Tiers-monde pour aider à combattre la faim. En Afrique on les retrouve notamment dans la production du blé en Tanzanie et en Zambie, et dans la protection des végétaux en Haute-Volta et au Niger. En matière de recherche agricole, il faut mentionner l'action du CRDI qui agit efficacement, dans les pays africains par exemple.

Parallèlement des agronomes et techniciens africains sont for-

devrait pouvoir se débrouiller chez lui. Il s'agit d'exploiter ce que l'on a appris.

André Bationo: Dans la vie il n'y a rien d'adapté; il faut tout adapter soi-même. J'ai eu une très bonne théorie ici, c'est d'eux leurs indispensables quand on fait des études universitaires. Je ne crois pas que dans mon pays j'aurai des problèmes de réadaptation, car quand on a le fondement de la science on peut s'adapter partout, même en Afrique. L'avantage c'est que le système universitaire canadien est très souple.

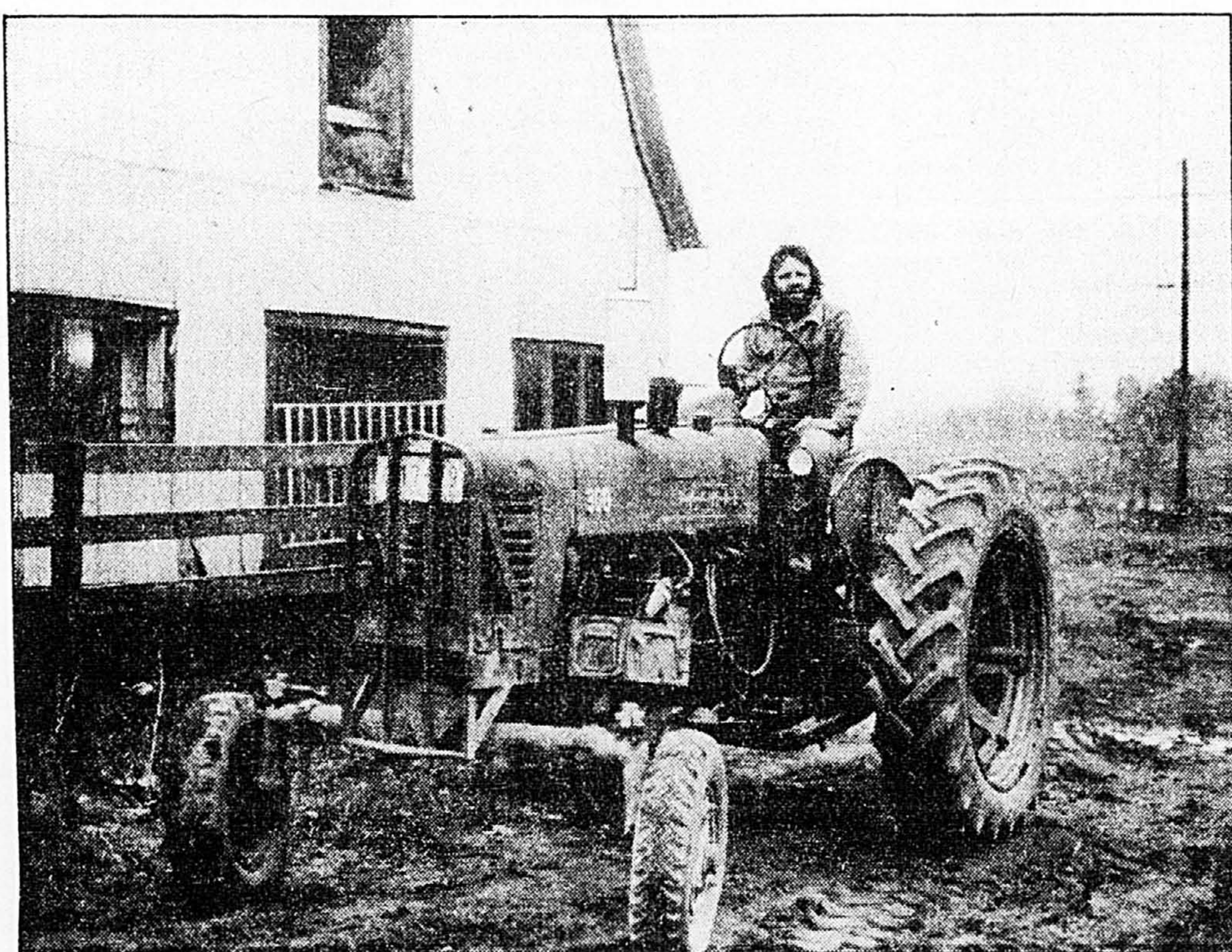
Qu'est-ce que vous entendez par un système très souple?

André Bationo: C'est très simple; dans l'enseignement qui est dispensé, l'étudiant peut aller chercher les éléments qui lui manquent et dont il a besoin. Avec ça j'ai eu la chance par exemple d'aller faire mes recherches en vue de ma thèse sur des sols africains.

Bernard Mutwewingabo: En Amérique du Nord les étudiants ont des rapports faciles avec leurs enseignants. Chacun de nous a un conseiller de programme. De plus la faculté de Laval a eu aussi le souci de donner des cours orientés vers l'agronomie tropicale. A cela il faut ajouter que les boursiers de l'ACDI ont la possibilité de faire des stages d'été dans leur pays. Mon sujet de thèse de doctorat porte sur des terres du Rwanda. Cette formule, je la trouve très bonne.

Pour vous, votre formation est très satisfaisante?

Bernard Mutwewingabo: A mon avis l'idéal ce serait que la formation de base se fasse dans le pays d'origine. Mais la spécialisation à l'étranger n'est pas à rejeter non plus. Ainsi l'étudiant aura des éléments de comparaison.



Jusqu'à 25% des revenus de la ferme sont réinvestis dans la machinerie agricole.

(Photos Abel Wouédougou Nadié)

AGRICULTURE

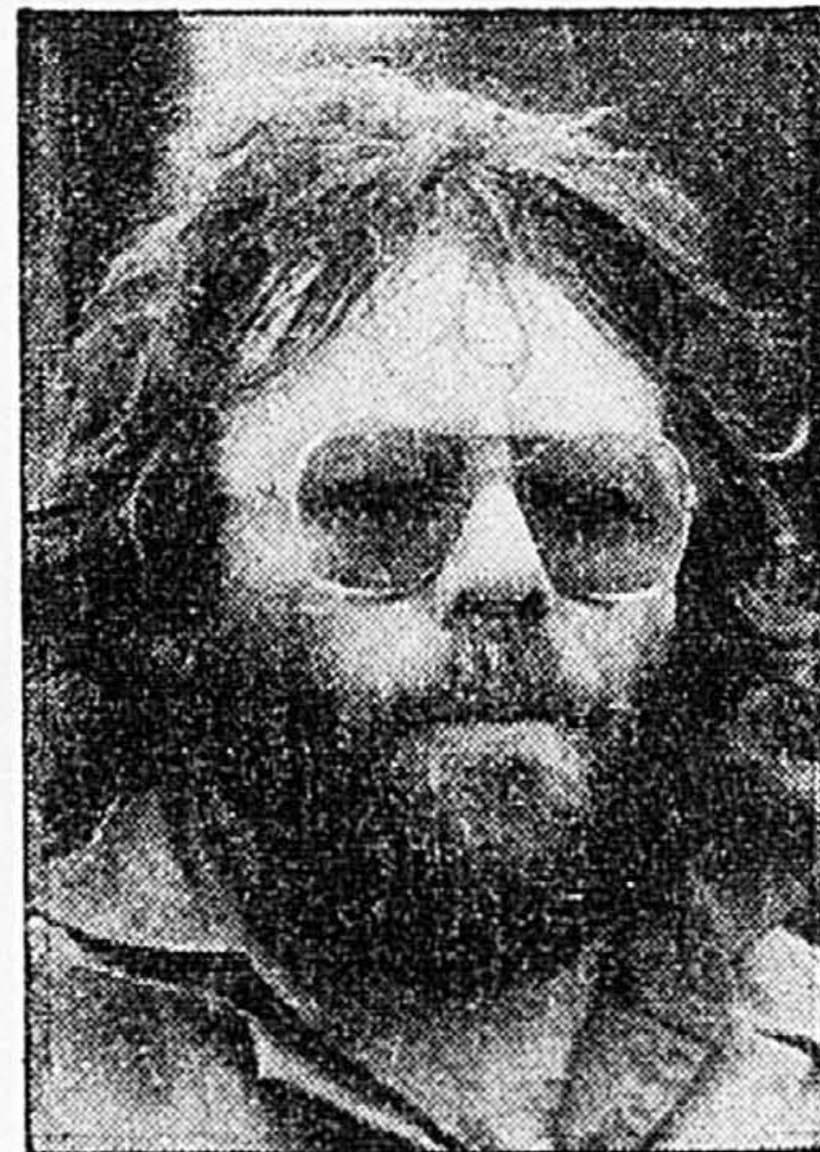
D'énormes possibilités encore inexploitées

Le Canada a l'avantage d'être l'un des pays les plus vastes de notre planète, mais il est en même temps peu exploité, en comparaison avec l'Union Soviétique ou les États-Unis. En gros, 4% seulement des terres canadiennes sont effectivement mises en valeur par les agriculteurs. Mais cela suffit à faire du Canada le 2e exportateur mon-

ABEL WOUÉDOUGO NADIÉ

dial de céréales. C'est que l'agriculture ici n'est pas le métier rebutant et ingrat que la plupart des pays du Tiers-monde connaissent. On peut affirmer que «l'agriculture nourrit son homme» ici, et qu'elle le fait bien. C'est aussi l'avis de M. Maurice Surprenant, producteur laitier de 30 ans qui habite Saint-Alexandre d'Iberville. «J'ai choisi, dit-il, le travail de la ferme et je ne regrette pas mon métier.» Comme lui, bien d'autres Canadiens ont choisi de devenir agriculteurs, peut-être malgré eux, car la ferme est la plupart du temps une affaire de famille. Les parents propriétaires de terres encouragent leurs enfants à devenir des fermiers afin de pouvoir les remplacer plus tard.

M. Maurice Surprenant est l'exemple du producteur agricole moyen. Il a racheté la ferme de ses parents à «un prix abordable» car en dehors de la famille elle aurait pu coûter bien plus cher. Il ne possède que 280 arpents de terre et 4 tracteurs, dont trois de puissance moyenne. Un seul ouvrier agricole l'aide dans ses travaux ainsi que ses parents, quand ils le peuvent. M. Surprenant est surtout un producteur laitier qui arrive à avoir 1000 litres de lait par jour. Ses vaches laitières peuvent produire de 15 à 20 litres de lait chacune par jour; de même certaines pe-



Maurice Surprenant

sent jusqu'à 550 kg, soit le poids de 7 hommes moyens.

Omniprésence de la machine

À côté de son activité principale, M. Surprenant produit aussi des foins et des céréales, surtout du maïs dont une partie (20%) est destinée à l'alimentation de ses bêtes et le reste vendu. Vendre les récoltes est un impératif pour le fermier canadien, alors qu'en Afrique, par exemple, le fermier cherche avant tout à assurer l'autosuffisance alimentaire de la famille.

En effet, ici, il faut vendre pour acheter des machines agricoles ou pour rembourser ses dettes. Monsieur Surprenant nous a confié que 25% au moins de ses revenus annuels étaient réinvestis dans l'équipement agricole. Cet équipement, onéreux mais indispensable, a largement contribué à accroître la productivité de l'agriculture. Il

est vrai que le fermier canadien utilise très peu la force animale ou humaine tant la machine est omniprésente. Tout au long du processus de production la machine a remplacé l'homme, que ce soit pour traire les vaches ou pour ramasser le foin, permettant par exemple à une seule personne de s'occuper de plusieurs dizaines d'hectares.

Sommairement on peut dire que le fermier nord-américain a un mode de vie totalement différent de l'agriculteur du Tiers-monde. La plupart du temps le niveau de vie dans la campagne canadienne est sensiblement égal à celui de la ville, même si la tendance des populations est d'aller s'installer dans les zones urbaines.

Dans les pays du Tiers-monde aussi cette tendance existe, mais les raisons ne sont pas les mêmes. La campagne africaine par exemple est délaissée et seules les villes profitent des infrastructures modernes. En conséquence les paysans sont laissés à eux-mêmes; et ils n'ont aucune possibilité de s'organiser dans des syndicats pour défendre leurs intérêts, comme c'est le cas ici. L'analphabétisme quasi total, qui est le lot des pays en voie de développement, ajoute aux misères du monde rural qui ne peut guère profiter d'une information agricole. En général des recherches se font dans les pays du Tiers-monde pour améliorer l'agriculture, mais elles servent rarement aux producteurs agricoles, parce que ceux-ci n'ont pas les moyens d'avoir des superficies exploitables convenables, ou d'acquiescer les machines nécessaires. On ne cesse de le répéter, si rien n'est fait en direction du Tiers-monde pour développer l'agriculture, la faim dans le monde atteindra des proportions inimaginables. Et la responsabilité incombera à tous.

PRESSE AGRICOLE Un soutien actif

Le développement de l'agriculture canadienne s'est réalisé en partie grâce à la presse et à la diffusion de l'information agricole en général. On peut néanmoins distinguer deux niveaux dans cette information.

Il y a d'abord le niveau gouvernemental où le ministère de l'Agriculture diffuse ses programmes ou même ses orientations par voie de communiqués de presse, de dépliants, de publicité et de lettres. En fait il y a des structures étatiques souples mises en place qui permettent aux producteurs agricoles d'obtenir toutes les explications indispensables soit auprès des différentes fédérations, soit au bureau local ou régional du ministère de l'Agriculture.

Le second palier est constitué par la presse agricole non gouvernementale. En ce domaine la tradition des journaux privés est très ancienne puisque certaines publications comme le «Bulletin des Agriculteurs» existe depuis 1918.

Comme l'explique M. Nicolas Mesly, un de ses rédacteurs, le but du Bulletin des Agriculteurs est d'apporter «une information agricole à caractère scientifique, mais aussi un peu humaine». Autrement dit, il s'agit de porter à la connaissance des fermiers les nouvelles découvertes ou techniques de production dans un langage compréhensible pour eux. L'un des moyens pour y parvenir consiste à prendre des exemples dans le milieu des agriculteurs; et les journalistes qui sont des agronomes, sont donc susceptibles de pouvoir répondre aux questions et inquiétudes du monde rural. On ne peut parler de la presse agricole francophone du Canada sans citer «La Terre de chez nous», un hebdomadaire à vocation syndicale, et «Le Richelieu Agricole» un autre hebdomadaire. En télévision et en radio deux émissions, «La semaine verte» et «D'un soleil à l'autre» sont elles aussi destinées aux producteurs agricoles.

Cette présentation sommaire de quelques titres de journaux agricoles du Canada nous permet de faire certaines remarques. Ces publications, il ne fait aucun doute ont joué un rôle important dans la vulgarisation des techniques nouvelles de production et c'est précisément ce rôle que nous aimerions assigner à la presse tiers-mondiste. Il ne s'agit pas dans notre optique de transposer intégralement un système; mais plutôt de pouvoir profiter d'une expérience. Ici au Canada et dans les pays occidentaux en général, l'alphabétisation de toute la population a permis l'accès facile aux connaissances nouvelles. Ce n'est pas encore le cas dans la plupart des pays du Tiers-monde, et le taux d'alphabétisation varie autour de 25%. Dans ce contexte c'est la radio et la télévision qui sont les médias appropriés pour toucher les populations rurales. Mais là aussi, il reste le plus souvent à trouver une langue nationale parlée par tout le monde. Certains ont préconisé des stations radio régionales par zones linguistiques, mais on sait que peu de gouvernements tiers-mondistes ont les moyens de le faire. En fait il s'agit d'envisager le développement de l'agriculture du Tiers-monde dans un cadre de développement global qui demande la participation de tous.



M. Bernard Mutwewingabo et André Bationo

(Photos Abel Wouédougou Nadié)

Nations unies

LES PLANS SUR LA NAMIBIE

Un miroir aux alouettes

Depuis la conférence de Genève en janvier 1981, les pourparlers sur l'indépendance de la Namibie ont piétiné jusqu'à la semaine dernière où un élément nouveau est venu relancer ce dossier. Les pays du groupe de Contact ont enfin soumis aux intéressés leur nouveau plan pour la Namibie. Mais à bien regarder, les nouvelles propositions occidentales passent encore un peu à côté de la solution du problème namibien.

JOSEPH PEYO

Genève, janvier 1981. Les représentants de la South West African People Organization (SWAPO) et ceux de l'Afrique du Sud, puissance coloniale administrant encore la Namibie, s'assentent pour la première fois autour d'une table pour discuter de l'indépendance de la Namibie. Ce forum, fruit d'inlassables tractations entre les différentes parties en jeu, regroupe également des membres des pays dits du groupe de Contact (les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Canada) et ceux des pays du front (Angola, Zimbabwe, Mozambique, Zambie, Tanzanie).

Cette conférence soulève l'espoir de voir cet épineux problème résolu enfin. Dès l'ouverture des débats, on se rend malheureusement compte que les efforts fournis pour aboutir à cette rencontre ne porteront pas les fruits escomptés. En effet, la puissance administrant la Namibie annonce qu'elle assiste à la conférence en qualité d'observateur. On lui refuse ce statut et les discussions reprennent tant bien que mal. Pour relancer les débats qui risquent de s'arrêter, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, se force à deux concessions très importantes: assurer de coopérer avec les formations politiques interdites; renoncer de la part de la SWAPO au statut de «seul et authentique représentant du peuple namibien» reconnu par l'ONU. L'Afrique du Sud fait la sourde oreille et soutient qu'elle n'a pas l'intention de s'associer au processus qui installera un gouvernement de la SWAPO à ses frontières. Dès lors, personne n'est surpris quand elle déclare au cours de la conférence qu'elle trouve le plan de l'ONU prématuré. Du coup le château — un fait de sable en réalité — s'écroule, enterrant ainsi les chances de parvenir à une solution du problème namibien. À l'issue de la conférence, l'Afrique du Sud aura réussi le tour de force d'avoir ruiné les espoirs de la SWAPO et des Africains, provoqué le dépit de l'ONU et l'embarras des pays de contact. Le ministre des Affaires étrangères sud-africain s'en félicitera, de retour dans son pays. Face à l'impasse, on s'en remet une fois de plus au Conseil de sécurité.

La volte-face

New York, 21 avril 1981. Le Conseil de sécurité des Nations unies se réunit. Le groupe africain réclame à cor et à cri un embargo économique contre Pretoria. Le reste des pays non alignés soutiennent la réclamation. Ce qu'ils ignorent tous, c'est que, entre-temps, le bloc occidental a décidé d'élaborer un autre plan qui sauvegarde ses intérêts et ceux de l'Afrique du Sud. Sur un ton jugé quelque peu hautain, voire insultant par les Africains, l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU déclare à cet effet que «les résolutions et les sanctions ne résolvent pas les problèmes. Les déclarations n'apportent pas la paix». Elle préconise plutôt «des alternatives pratiques pouvant aboutir à une solution acceptable pour tous» en Namibie. Aucune allusion n'est faite au plan des Nations unies.

Le ton est donné. M. Salim, ministre des Affaires étrangères de la Tanzanie, remarque: «Il y a quatre ans, nous étions réticents au plan que les pays occidentaux nous proposaient. Maintenant ils rejettent leur propre plan. En fait ils essaient de rapprocher peu à peu les pays du front de l'Afrique du Sud.» C'est aussi l'avis du ministre des Affaires étrangères de la SWAPO, M. Peter Muesihange. Ce dernier fait remarquer également qu'à chaque fois que le Conseil de sécurité se réunit, les Occidentaux demandent aux Africains de coopérer avec l'Afrique du Sud «pour lui donner le temps de trouver une prétendue solution pacifique».

Le temps, il importe beaucoup pour les uns et ne signifie rien pour les autres. Le chef de la mission de la SWAPO aux Nations unies a déclaré à la presse en octobre 1981 que le temps

compte peu pour son parti. «La question n'est pas de savoir quand la Namibie sera indépendante. Dans la révolution, la victoire surprend toujours. On ne peut pas la prédire. Mais nous savons que la nôtre c'est pour bientôt.»

Beaucoup d'intérêts

La tactique de la puissance colonisatrice est précisément de faire traîner le processus afin de gagner du temps. Assez tout au moins pour permettre aux partis gagnés à leur cause et à la minorité blanche d'asseoir leur influence avant que les vents tournent. La résolution du Conseil de sécurité s'est heurtée au veto américain. Le contraire, dans ce contexte, aurait surpris.

Interrogé à ce propos, un conseiller politique du président Reagan a déclaré que les pays africains ne désirent pas en réalité un embargo économique contre Pretoria de peur que leur propre économie à eux n'en soit affectée. Ne serait-il pas aussi juste de souligner les liens vitaux qui unissent l'Afrique du Sud et les pays occidentaux? Boycotter ce pays constituerait pour certaines économies occidentales une sorte d'auto-étrangement.

Outre cela, il se trouve que, par le hasard du sort, seules l'Afrique du Sud et l'Union soviétique possèdent certains minerais stratégiques jugés de première importance aujourd'hui. En plus, de par sa situation géographique à l'entrée de l'océan Indien, le pays de M. Pieter Botha revêt une importance capitale du point de vue de la géopolitique mondiale.

Ce sont là autant de raisons qui poussent les Occidentaux à se débarrasser du plan de l'ONU. La résolution 435 des Nations unies prévoit des élections en Namibie. Après quoi le pays peut alors se doter d'une constitution. Les Occidentaux désiraient une démarche inverse, afin de garantir des prérogatives à la minorité et contrôler par ce fait la coloration politique du gouvernement de la Namibie indépendante. Pour les Africains, il n'y a pas de négociations qui tiennent en dehors du cadre de la résolution 435. Il y va de leur honneur, de leur dignité. C'est à ce niveau que la situation se trouve bloquée, même si on parle de temps à autre d'un «nouveau plan pour la Namibie».

Mais qu'en dit-on au juste? Bien peu de choses en fait, presque rien. M. Chester Crocker, secrétaire d'État adjoint américain pour l'Afrique, en a esquissé quelques lignes plutôt vagues: les négociations continueraient sur les bases de la résolution 435 et les États-Unis se dégageraient de tout le processus. Mais dans les coulisses, un haut fonctionnaire américain a affirmé, à en croire le journal Africa de juin 1981, que l'évolution des pourparlers sur la Namibie est subordonnée au retrait des troupes cubaines de l'Angola. Il a également qualifié la résolution 435 dans sa forme présente de lettre morte. Répondant à la question de savoir si ce retrait des troupes cubaines pourrait amener l'Afrique du Sud à réviser sa position, le fonctionnaire a dit que tout est possible.

Mais voilà, la semaine dernière, les grandes agences ont annoncé qu'un nouveau plan est soumis aux différentes parties intéressées par le problème namibien. Ce plan prévoit une Assemblée constituante «élue de façon à assurer une représentation juste des groupes politiques».

Celle-ci rédigerait une constitution et notamment une déclaration de droits. La constitution doit être adoptée à une majorité de deux tiers. En outre, il sera interdit de créer des lois en matière pénale avec effet rétroactif, ce qui met les magistrats actuels à l'abri de poursuites judiciaires à l'avenir. Par ailleurs, aucune garantie spécifique n'est mentionnée pour les 110.000 Blancs vivant dans le pays.

Mais il reste que le plan passe sous silence le calendrier et la procédure pour l'acheminement du territoire à l'indépendance. Or, c'est toujours sur ces deux points que les discussions achoppent. A tout prendre, les nouvelles propositions des pays du groupe de Contact ne diffèrent pas fondamentalement de leurs intentions premières: barrer autant que possible la voie à la SWAPO. Il y a par conséquent de fortes chances que les nationalistes namibiens et leurs amis rejettent le plan dans sa forme actuelle. On se trouve comme pris dans un cercle vicieux.

■ Au moment où nous mettons sous presse, le Conseil de sécurité n'est pas parvenu à choisir le candidat qui sera approuvé par l'Assemblée générale au poste de secrétaire général de l'ONU.

Des négociations intenses ont été menées jusqu'à tard hier soir dans les coulisses afin de sortir de l'impasse car ni Kurt Waldheim ni Salim Ahmed Salim ne voulait se retirer de la course malgré le veto chinois et américain qui bloquaient leurs candi-

UMAR ALHASSANE TOURÉ

datures. M. Willibald Pahr, ministre autrichien des Affaires étrangères qui a dirigé la campagne de Kurt Waldheim, avait annoncé que le secrétaire général sortant n'avait réellement pas besoin de campagne pour être réélu. Car, a-t-il indiqué, «pour que les offres de l'ONU soient efficaces, il faudrait nécessairement une continuité dans la direction de l'Organisation». Mais à présent, les choses se présentent autrement. La Chine a maintenu sa position de faire obstacle à Waldheim.

M. Kurt Waldheim avait pourtant évité durant ses deux mandats onusiens de déplaire aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Mais la Chine, elle, estime qu'il faut maintenant un diplomate du Tiers-



USA - URSS

L'éternel chassé-croisé

Gromyko attaque, Haig encaisse: la grande bataille attendue entre les superpuissances mondiales à la 36e session de l'Assemblée générale de l'ONU n'a pas eu lieu. C'est que la rivalité entre les Américains et les Soviétiques se mène ailleurs qu'aux Nations unies. N'empêche cependant que dans les coulisses, il y a eu, une fois de plus, des éclats de voix. Manifestement, on n'est pas encore au crépuscule de l'ère des tensions.

Aujourd'hui plus que jamais, les points de discordance entre les États-Unis et l'Union soviétique se sont multipliés. En Afgha-

JOSEPH PEYO

nistan, les Russes s'éternisent. Ils auraient même l'intention d'y renforcer leurs effectifs selon des sources diplomatiques. En Pologne, la situation reste préoccupante et les nouvelles positions — de plus en plus dures — du gouvernement à l'égard de Solidarité sont dites dictées par le Kremlin. Au Moyen-Orient, la politique américaine chancelle un peu, après la mort de Sadate. Une fois de plus, les Américains voient, au-delà des événements, l'épouvantail de Moscou.

Les Russes à leur tour accusent Washington de soutenir un génocide au Salvador. Surtout, pensent-ils, le capitalisme américain aggrave la situation économique mondiale. Raison pour laquelle l'Union soviétique a bouclé une fois de plus le sommet Nord-Sud, tenu cette fois-ci à Cancun au Mexique. Le désaccord est donc total entre les deux pays. Mais ils n'en laissent rien paraître aux Nations unies, même si les Soviétiques se sont montrés un peu durs à l'égard des États-Unis à l'Assemblée générale de la 36e session de l'ONU.

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Une impasse dans l'impasse

monde à la tête de l'Organisation internationale. Waldheim ne doit point s'éterniser à l'ONU.

Le secrétaire général sortant des Nations unies a certainement compris depuis l'an dernier que les pays du Tiers-monde avaient besoin d'une alternance. Car M. Waldheim a tâté le pouls des milieux politiques internationaux. Mais la prise en charge de sa campagne par M. Pahr a fait oublier un moment que Kurt Waldheim brigait la présidence de l'Autriche dont les élections se dérouleront dans deux ans. Les observateurs croient savoir que Waldheim a sollicité un troisième mandat par crainte d'un nouvel échec aux élections autrichiennes. En tous cas au Palais de verre de New York ses chances paraissent réduites avec l'entêtement de la Chine.

Le challenger de Waldheim,

M. Salim Ahmed Salim ministre tanzanien des Affaires étrangères était hier soir encore bloqué par le veto américain.

Il est le candidat de l'organisation de l'Unité africaine, de la Ligue arabe et du Mouvement non aligné. Sa candidature a été présentée par le président gambien, Sir Dawda Jawara, au sommet des chefs d'État et des gouvernements de l'OUA tenu en juin dernier à Nairobi (Kenya). Dans le groupe des pays de la Ligue arabe qui le supporte, certains pays n'ont toutefois pas caché leur pessimisme quant à son élection. Cette position décollait d'une crainte de voir les États-Unis opposer leur veto à Salim. Et puis, comme pour renforcer cette crainte, M. Pahr a, à l'ouverture de la campagne pour Waldheim, fait état des origines arabes et africaines du Tanzanien Salim Ahmed Salim.

Diversions ou racisme? Le chef de la diplomatie autrichienne s'explique par le fait que «les graves problèmes auxquels doit faire face l'ONU sont directement liés à l'Afrique et au monde arabe. Un secrétaire général ayant des attaches dans ces régions pourrait facilement être accusé de parti pris dans les recommandations de l'ONU sur les événements de cette partie du monde».

Cet argumentation de M. Pahr aurait eu un retentissant écho si la démarche de Salim était entachée de ces considérations régionalistes durant son mandat à la présidence de l'Assemblée générale des Nations unies. Les États-Unis étant directement impliqués dans le conflit du Moyen-Orient ne toléreraient pas un Arabe à la tête de l'ONU.

Salim est un Africain et un diplomate compétent qui a fait ses classes aux Nations unies. Et M. Pahr reconnaît lui-même: «M. Salim fut un bon président.» Mais alors, pourquoi ne serait-il pas un bon secrétaire général; lui rétorquent les partisans de Salim. La situation était toujours bloquée, hier soir. Et aucun autre candidat ne peut se présenter sans le retrait de Salim et de Waldheim.

Le diplomate argentin Carlos Ortiz de Rozas est perçu comme un candidat de compromis. C'est lui qui devait d'ailleurs succéder à U Thant en 1971, n'était-ce le veto soviétique qui l'a éliminé de la course. Il obtint plus de voix que Waldheim. D'aucuns disent qu'il plairait bien aux Américains mais quand on connaît les luttes d'influence entre les deux Géants on pourrait encore prévoir un nouveau blocage de la part de l'URSS.

Le chef de l'État mexicain, José Lopez Portillo, est également dans la course au secrétariat général. Son mandat présidentiel expire l'an prochain. Par ailleurs, son ministre des Affaires étrangères, M. Castaneda, est pressenti pour le même poste. Toutefois les deux Mexicains ne paraissent pas bénéficier d'un soutien manifeste dans le groupe onusien. D'autres candidats sont en lice mais n'osent pas encore se faire connaître pour des raisons tactiques. On attend le deuxième round entre Salim et Waldheim pour voir clair dans la situation.

firmes un délégué soviétique à l'ONU. S'ils ont parlé un moment de négociations, c'est parce qu'ils subissent la pression de leurs alliés européens. La volonté n'y est pas.» Ces négociations ne sont pas impossibles en fait. La réalité est que chacun des antagonistes croit posséder des atouts pour mettre l'adversaire sur les genoux.

Sourde oreille

Dans son discours, le Secrétaire d'État américain, M. Alexander Haig, n'a pas fait allusion aux critiques de son homologue soviétique. Fait inhabituel, il a même mis une sourdine à ses attaques contre l'URSS. Du coup, on a conclu à une baisse de tension entre les deux superpuissances. C'était une erreur. Car si M. Haig n'a pas brandi son poing cette fois, il a également ignoré l'invitation soviétique à s'asseoir autour d'une table de discussions.

Avant de pénétrer dans la salle de conférence, l'homme de fer — il faut bien convenir de l'appeler ainsi — a laissé sa hargne et son agressivité dans les coulisses où, dit-on, il a fait une grande démonstration aux Russes. En fait, au cours de cette 36e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le souci de M. Haig a été moins de se battre verbalement contre les Soviétiques que d'expliquer la position de son pays face aux problèmes économiques des pays pauvres.

Dans les deux camps, on sait que rien n'a changé dans les rapports États-Unis-URSS. Ce qui a paru un moment aux yeux des observateurs comme un assouplissement de l'attitude américaine n'est en fait qu'une pause tactique. Les uns et les autres savent que la lutte se poursuit, toujours aussi serrée qu'avant. Elle ne se fait forcément pas aux Nations unies, mais ailleurs certainement. En Europe, au Proche-Orient, en Afrique ou en Amérique latine.

Une chimère

«Nous savons que les États-Unis ne veulent pas négocier, af-

Informations générales

LE CINÉMA AMÉRICAIN AU QUÉBEC

Un écran agressif et aliénant...

Rue Sainte-Catherine. Une des rues de Montréal où les cinémas, surtout multisalles, fleurissent. Ici, le «star system» est visible sur la plupart des visages devant les affiches et à la sortie des salles de projection.

Pourtant, dans cette première ville du Québec et la deuxième du Canada après Toronto, le cinéma a beaucoup perdu de sa prestance d'antan. Mais il lui reste ce qu'il faut pour remplir sa mission jusque dans l'intimité des foyers. D'où le drame pour le Québec où les «empires ciné-

matographiques» américains contrôleraient 80% de la location des films aux cinémas et accaparaient 63% des revenus bruts.

Pour l'ensemble du Canada, ce sont 40 millions de dollars qui sont ainsi drainés chaque année de l'autre côté de la frontière sud.

Au-delà de son rôle économique, le cinéma américain assure une fonction de manipulation idéologique et de déstabilisation socio-culturelle des plus déroutantes. C'est ainsi que devant les lois du commerce, il a cessé d'être un art pour devenir une simple industrie. Depuis, les films sont fabriqués à la chaîne à Hollywood avec une Taylorisation poussée à la mesure des exigences de la comptabilité.

C'est ce cinéma américain en question qui trouve au Canada son deuxième marché mondial après celui des 230 millions d'Américains. «L'américan way of life» est le «message sublime» qu'exalte le film hollywoodien, le «voyageur de commerce» comme on l'a déjà appelé. Après tout, le «shaping the american mind» a produit aux USA un sentiment national, même égoïste et narcissique. Mais pour un public étranger le voyant vire au rouge. Cela a donné au Québec une nation en suris. Une situation d'autant plus désespérée que les cinéphiles québécois ne semblent pas en être conscients. Du moins, l'homme de la rue interrogé ne voit pas où se trouve le danger dans les films américains. Et cette proportion, parce qu'elle est en majorité jeune, risque de fausser une politique culturelle gouvernementale déjà fragile et timide.

Culturellement, il est impossible d'évaluer en termes monétaires ce que coûte ce commerce des magnats de Hollywood aux peuples canadien et québécois en particulier. Pratiquement, le

film hollywoodien a neutralisé le cinéma local.

des Corporations d'enquêter sur ce qu'ils appelaient des «pratiques monopolisantes poursuivies par les compagnies multinationales et qui étrangleraient l'industrie canadienne du film».

Pour soutenir le long métrage, le gouvernement a créé l'Institut québécois du film. Une Commission de surveillance du cinéma a été aussi mise sur pied, mais elle est condamnée à être tolérante et d'ailleurs elle n'a aucune mission culturelle. La toute nouvelle Commission de réforme sur le cinéma n'est pas plus heureuse, semble-t-il, tandis que la Société pour le développement de l'industrie canadienne du cinéma (SDICC) n'a pas encore réussi à percer le rideau hollywoodien.

Aujourd'hui, le combat semble avoir beaucoup perdu de son caractère initial. Les querelles fédérales-provinciales ont fini par étouffer un débat que l'on évite autant que faire se peut. Et ce ne sont pas les opposants aux nationalisations du circuit cinématographique qui manquent. Les distributeurs et les exploitants des salles de cinéma en particulier, ont joué un grand rôle dans l'échec des premières démarches si bien que l'idée a été abandonnée depuis belle lurette.

l'entreprise libre et concurrentielle. C'est le cinéma qui a ouvert de nouvelles perspectives dans la communication internationale et il est en grande partie responsable du développement de l'art et de la culture.

Pour le Québec sans barrières protectionnistes et privé d'une véritable politique du cinéma, cet état de fait constitue un court-circuit aliénant pour la production nationale et l'identité culturelle. Même pour projeter ses propres films sur les écrans nationaux, l'Office national du film (ONF) doit demander le concours de Columbia Pictures. Pour comble, les réalisateurs canadiens et québécois se déclarent désarmés et impuissants devant le rush hollywoodien. Certains comme Jacques Godbout que nous avons rencontré à l'ONF, sont franchement pessimistes. Le grand public, lui, n'a jamais été en mesure de discerner et de réfléchir sur des problèmes qui, en définitive, sont ceux des cinéastes, des intellectuels et des politiciens en quête d'assises électorales.

Une jeunesse intellectuellement «pourrie» et incapable de distinguer le réel du rêve est de mauvais augure pour l'avenir d'un pays. Désespérée, elle est prête à tout consommer. Dans cette perspective, le matraquage publicitaire prend ici des tournures avilissantes.

Pseudo-sociologie pernicieuse

Les films yankees sont d'autant plus subversifs que leurs recoupages idéologiques et divertissants sont difficilement saisissables, car exploitant à merveille la pluralité des opinions. Le cinéma hollywoodien procède d'une pseudo-sociologie pernicieuse qui n'épargne pas les derniers récalcitrants: les éducateurs et les parents. Un fait d'autant plus pertinent que les défenseurs de la culture française du Québec doivent faire face à la superpuissance économique de Washington et au fédéralisme affirmé d'Ottawa qui lui enlève un contrôle personnel sur la politique et le commerce extérieurs.

La subtilité du «rasage» des idées par le cinéma américain est dangereuse pour la fructification des opinions et l'épanouissement des individus en tant qu'êtres pensants. Les résultats sur une société en pleine évolution comme celle du Québec sont tout aussi dramatiques.

«Le cinéma américain diffuse, selon le professeur et critique français, Anne-Marie Bidaud, un message très fort, qu'il soit per-

**YORO ALPHA
YAYA SARR**

matographiques» américains contrôleraient 80% de la location des films aux cinémas et accaparaient 63% des revenus bruts.

Pour l'ensemble du Canada, ce sont 40 millions de dollars qui sont ainsi drainés chaque année de l'autre côté de la frontière sud.

Au-delà de son rôle économique, le cinéma américain assure une fonction de manipulation idéologique et de déstabilisation socio-culturelle des plus déroutantes. C'est ainsi que devant les lois du commerce, il a cessé d'être un art pour devenir une simple industrie. Depuis, les films sont fabriqués à la chaîne à Hollywood avec une Taylorisation poussée à la mesure des exigences de la comptabilité.

C'est ce cinéma américain en question qui trouve au Canada son deuxième marché mondial après celui des 230 millions d'Américains. «L'américan way of life» est le «message sublime» qu'exalte le film hollywoodien, le «voyageur de commerce» comme on l'a déjà appelé. Après tout, le «shaping the american mind» a produit aux USA un sentiment national, même égoïste et narcissique. Mais pour un public étranger le voyant vire au rouge. Cela a donné au Québec une nation en suris. Une situation d'autant plus désespérée que les cinéphiles québécois ne semblent pas en être conscients. Du moins, l'homme de la rue interrogé ne voit pas où se trouve le danger dans les films américains. Et cette proportion, parce qu'elle est en majorité jeune, risque de fausser une politique culturelle gouvernementale déjà fragile et timide.

Culturellement, il est impossible d'évaluer en termes monétaires ce que coûte ce commerce des magnats de Hollywood aux peuples canadien et québécois en particulier. Pratiquement, le

film hollywoodien a neutralisé le cinéma local.

des Corporations d'enquêter sur ce qu'ils appelaient des «pratiques monopolisantes poursuivies par les compagnies multinationales et qui étrangleraient l'industrie canadienne du film».

Pour soutenir le long métrage, le gouvernement a créé l'Institut québécois du film. Une Commission de surveillance du cinéma a été aussi mise sur pied, mais elle est condamnée à être tolérante et d'ailleurs elle n'a aucune mission culturelle. La toute nouvelle Commission de réforme sur le cinéma n'est pas plus heureuse, semble-t-il, tandis que la Société pour le développement de l'industrie canadienne du cinéma (SDICC) n'a pas encore réussi à percer le rideau hollywoodien.

Aujourd'hui, le combat semble avoir beaucoup perdu de son caractère initial. Les querelles fédérales-provinciales ont fini par étouffer un débat que l'on évite autant que faire se peut. Et ce ne sont pas les opposants aux nationalisations du circuit cinématographique qui manquent. Les distributeurs et les exploitants des salles de cinéma en particulier, ont joué un grand rôle dans l'échec des premières démarches si bien que l'idée a été abandonnée depuis belle lurette.

Exposition du système américain

Quarante p. cent des Québécois passent 40% de leur temps à regarder des films américains. Par rapport aux autres provinces du Canada, ces pourcentages sont encourageants; mais, dès qu'on se place dans les domaines linguistiques et culturels, les choses changent. Le risque est grand car il est difficile de concevoir une politique culturelle saine si au niveau économique l'on reste tributaire d'autrui. Si l'on en croit le professeur Jean-Pierre Gaboury de l'Université de Montréal, «75% des investissements au Canada proviennent des États-Unis qui contrôlent 55% des grandes entreprises du pays». Le chapitre du cinéma n'en est qu'un reflet, mais non négligeable pour une industrie qui tire 50% de ses recettes de projections des exportations. Dans leur commerce, les Hollywoodiens ne se préoccupent nullement de la stabilité des industries étrangères et encore moins des besoins culturels des pays desservis. L'on comprend dès lors pourquoi le congressiste américain James Corman disait que «le cinéma est sans nul doute l'industrie qui a «vendu l'Amérique» au monde par une exposition vivante du système américain et de la productivité de

des spectateurs, que le cinéma américain a réussi à maintenir son hégémonie sur le public. Mais à travers cet «univers de substitution» et à force de «penser yankee», les Québécois finiront par agir et se sentir comme tels.

À la longue, l'on aurait dit que les États-Unis travaillent patiemment à l'intégration du Canada dans leur fédération. Les y aident, d'une certaine manière, ces milliers de fans du «made in USA», conditionnés des cheveux aux ongles et qui comme des drogues basculent irrésistiblement vers le lobby américain.

COUVERTURE DES SPORTS PROFESSIONNELS

Du flair et une santé époustouflante

La couverture des sports professionnels a pris une tournure importante depuis quelques années en Amérique du Nord. Le temps où le journaliste devait seulement relater les événements vécus sur un terrain de sports est à jamais révolu. Il est beaucoup question aujourd'hui de faire face à la concurrence

PAUL OLLO MOMBÉY

entre les divers organes de presse et surtout d'offrir au public devenu trop exigeant des informations qui dépassent le simple compte rendu, domaine devenu une propriété de la radio et de la télévision.

En somme, ce que le lecteur recherche maintenant dans les pages consacrées au sport, ce sont des nouvelles plus élaborées, plus fouillées.

À la différence de ce qui se passe dans certains pays, africains notamment, la presse nord-américaine est un produit privé qui vend de l'information à ses lecteurs. Dans le domaine sportif par exemple, les gens veulent entendre parler de leurs joueurs vedettes évoluant dans les équipes professionnelles. C'est le cas avec le hockey au Canada ou le baseball chez les Américains.

Ainsi, dans le but de satisfaire et de maintenir sa clientèle, la presse doit servir au lecteur l'information qu'il veut et qu'il exige. Mais celle-ci est surtout rattachée aux sports professionnels tels le hockey, le baseball, le football, le soccer ou la boxe pratiqués tout au long de l'année.

D'où l'importance accordée aujourd'hui à ces disciplines au détriment des sports amateurs dont les vedettes ne peuvent véritablement évoluer que lors des compétitions internationales.

Cela s'est également accompagné sur le plan du travail journalistique d'une spécialisation dans divers sports. Pourtant, le nouveau tournant amorcé par le journalisme sportif au Québec n'est pas une création récente. Cela remonte déjà à près d'une quinzaine d'années. À l'époque, une concurrence s'était installée entre «Montréal-Matin» qui assurait une large couverture des sports professionnels et «Le Journal de Montréal» qui accordait environ 50% de sa publication aux nouvelles de sports tant professionnels qu'amateurs. À partir de ce moment, il y aura un grand bouleversement des méthodes de couverture.

En effet, le reportage sportif ne sera plus désormais la chasse-gardée des spécialistes en la matière mais plutôt l'affaire des gens compétents, puisque de nouvelles qualités seront exigées des intéressés à ces postes, car le public a beaucoup gagné en maturité. Comme le souligne M. Pierre Gobeil, spécialiste de la couverture des sports professionnels au journal «La Presse», un bon journaliste sportif doit avoir la maîtrise du français, avoir le sens de la nouvelle, de la débrouillardise, de l'initiative et posséder beaucoup d'imagination. En un mot, il

n'est pas nécessaire qu'il soit absolument spécialiste de sport puisque avec l'expérience, il peut acquérir la maîtrise de son sport, de fond en comble. Ne voit-on pas de nos jours des journalistes politiques ou autres s'engager dans la couverture des sports professionnels et exceller dans ce domaine? Pour M. Gobeil, ce qu'on demande au journaliste au départ, c'est de raconter ce qu'il a vu.

Une vie excitante

Réjean Tremblay de «La Presse» abonde dans le même sens. Pour lui, un bon reporter sportif doit être intelligent, comprendre vite entre les lignes et avoir une grande sensibilité parce que, d'après lui, c'est les émotions humaines que le sport véhicule à savoir: la douleur, la joie, la crainte, la passion, la haine, la jalousie... qui font sa grandeur. En outre, une fois qu'on l'a compris, ajoute Tremblay, il faut avoir le courage de l'écrire.

Il s'agit aussi d'avoir une résistance physique remarquable afin de pouvoir exercer ce métier très dur parce qu'il faut transporter son matériel au stade, écrire son article pendant le déroulement du match afin de faire face à la concurrence entre les journaux mais surtout à cause des nombreux déplacements qu'on est appelé à effectuer. L'exemple de Tremblay qui a eu à parcourir plus de 4000 kilomètres avec les Expos de Montréal en trois jours en est une bonne illustration.

En somme, le reporter de sport professionnel est un homme qui mène une vie excitante puisqu'il est sur le terrain 5 jours par semaine, ce qui veut dire qu'il n'a presque pas de repos.

Des journalistes vendus?

Pourtant, malgré les efforts qu'il déploie pour satisfaire les lecteurs avides de nouvelles sportives, il semble que le journaliste de sport professionnel ne fait pas l'unanimité du public qui l'accuse parfois d'être «vendu» aux équipes professionnelles. Mais pouvons-nous souscrire à ce jugement? Je crois que non. Car la presse n'a jamais lésiné sur ses moyens quand il s'agit de critiquer certaines actions de responsables d'équipes. Témoin, cet article de Réjean Tremblay paru dans «La Presse» du 22 octobre 1981 intitulé «Et ce pauvre mouton qui n'en savait rien» qui semble assez révélateur à ce sujet.

Ainsi, contrairement à ce que d'aucuns pensent, il n'existe aucune attache matérielle entre le monde de la presse sportive et les responsables des équipes professionnelles. C'est ce qu'estime aussi M. Pierre Gobeil lorsqu'il déclare que les journalistes ne sont pas à la solde du Canadien avant d'ajouter qu'ils ne se laissent pas bernier par la publicité car leur objectif est de servir au public une information saine, c'est-à-dire dénuée de toute déformation.

«Je suis arrivé au Canada en 1968 venant de Paris où j'étudiais. Au début, j'ai travaillé trois ans comme bibliothécaire.» M. El Hadj Seck qui nous fait cette déclaration est Sénégalais. Et comme lui, ils sont aujourd'hui près d'un millier d'Africains à vivre à Montréal.

Sénégalais, Maliens, Ivoiriens, Togolais ou Centrafricains ils sont soit étudiants soit travailleurs. Coupés de leur patrie mère, ils se regroupent au sein

telle sorte qu'aujourd'hui, il est très difficile d'en faire un bilan exact. Les convictions politiques voire personnelles faussant de prime abord toutes les données, surtout au niveau de ce mouvement qui se veut apolitique. Ses objectifs demeurent cependant toujours les mêmes. Mais ils ne font pas l'unanimité. Car le «progressisme» des uns s'accommodent mal de l'opportunisme des autres.

Pour certains en effet, un mouvement apolitique ne peut exister dans le contexte socio-politique tant ici qu'en Afrique. Et, selon eux, on ne peut parler des conditions de vie et d'études des Africains si on ignore ces réalités. Pour d'autres au contraire le mouvement ne doit pas servir de tremplin aux idées politiques. «Nous ne cherchons pas à former à partir de Montréal des députés ou à leur faire une campagne électorale. Le but de nos associations quelle qu'elles soient est d'aider à la compréhension des problèmes africains, des réalités de nos pays tant de nous-mêmes que des Canadiens.» Cette compréhension se fait à travers les activités culturelles, les soirées africaines, etc.

Il apparaît cependant que malgré les démentis formulés par les uns et les autres, cette situation est souvent préjudiciable au bon fonctionnement d'un mouvement tel le MEAM. D'autant plus que les étudiants africains boursiers de l'Agence canadienne de

développement international ou d'autres organismes internationaux, n'ont généralement pas les mêmes intérêts à défendre et les problèmes que ceux qui ne bénéficient d'aucune bourse.

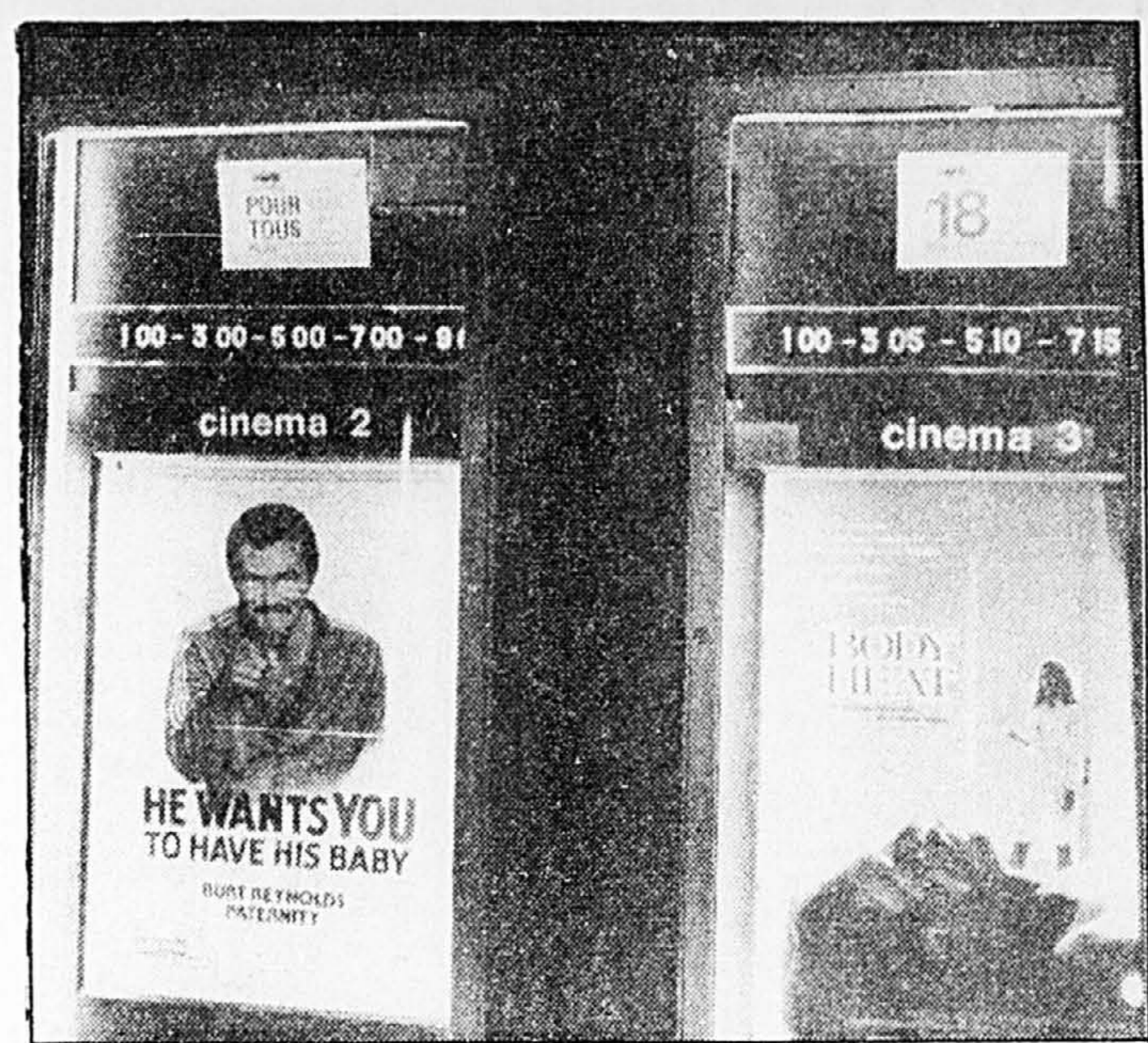
Solidarité

Au-delà de ces controverses valables d'ailleurs pour toutes les associations, ce qui demeure acquis, c'est la solidarité des Africains de Montréal autour des problèmes essentiels. Qu'ils soient ainsi politisés ou pas, ils se cotisent souvent pour payer les frais d'études de certains voire pour évacuer d'autres dont l'état de santé nécessite des soins au pays d'origine. Et, étudiants ou travailleurs, beaucoup d'entre eux pensent que les difficultés qu'ils rencontrent au Canada sont liées au dépaysement. Leurs conditions de vie ne sont pas les mêmes qu'en France par exemple où vivent aujourd'hui 1 461 879 immigrés africains, soit plus de 30% des travailleurs étrangers dans ce pays. En France, nous déclare M. Seck, travailleur immigrant à Montréal qui a aussi passé quelques années à Paris, «le problème est tout autre. Et, si je fais la comparaison, je trouve qu'au Canada, essentiellement au Québec, la seule province francophone de ce pays, beaucoup de barrières sont rompues. Car il suffit de parler français pour trouver un frère, un ami. Cette affinité nous ouvre donc des portes.» Pour lui,

l'Africain qui débarque ici s'adapte plus facilement d'autant plus que le Canada est un pays d'immigration. Plus de 55% en effet de la population canadienne est une population immigrante. Cette diversité a beaucoup atténué le racisme même si le problème d'intégration se pose souvent.

Cette réalité canadienne, dans laquelle certains Africains trouvent des éléments de justification au caractère apolitique des associations est illusion selon M. Sally Dongo, président de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France. Pour lui, en effet, les conditions des travailleurs immigrés africains et des étudiants traduisent des réalités dont a souffert et souffre encore l'Afrique. «Ce qui était vrai hier pour l'Afrique le reste aujourd'hui. Je n'ai pas à porter de jugement sur la politique d'un gouvernement mais, en tant que travailleur immigré africain, je puis affirmer que, où que nous soyons, nous sommes des otages aux mains des pays d'accueil. Ceci pour des raisons politiques, économiques et sociales.»

Pour lui, il faut être réaliste et lutter politiquement pour faire connaître l'Afrique. En tout cas, même si un mouvement apolitique africain ne saurait exister en tenant compte de ces réalités, il reste vrai qu'un mouvement ou une association risque aussi de se perdre dans une phraséologie révolutionnaire stérile.



cou ou non par le public. Il... encourage les spectateurs à une surimpression permanente de leur expérience par le spectaculaire et les invite finalement, plus qu'à la lucidité inconfortable, à une traversée somnambulique de la réalité. C'est, poursuivie-elle, par sa surprenante adaptabilité, parce qu'il est toujours prêt à assimiler les changements, capable d'emprunter les apparences des films critiques quand il lui faut en désamorcer la concurrence idéologique et économique, d'inverser même les courants pour satisfaire les besoins profonds (et immédiats)

COUVERTURE DES SPORTS PROFESSIONNELS

Du flair et une santé époustouflante

La couverture des sports professionnels a pris une tournure importante depuis quelques années en Amérique du Nord. Le temps où le journaliste devait seulement relater les événements vécus sur un terrain de sports est à jamais révolu. Il est beaucoup question aujourd'hui de faire face à la concurrence

PAUL OLLO MOMBÉY

entre les divers organes de presse et surtout d'offrir au public devenu trop exigeant des informations qui dépassent le simple compte rendu, domaine devenu une propriété de la radio et de la télévision.

En somme, ce que le lecteur recherche maintenant dans les pages consacrées au sport, ce sont des nouvelles plus élaborées, plus fouillées.

À la différence de ce qui se passe dans certains pays, africains notamment, la presse nord-américaine est un produit privé qui vend de l'information à ses lecteurs. Dans le domaine sportif par exemple, les gens veulent entendre parler de leurs joueurs vedettes évoluant dans les équipes professionnelles. C'est le cas avec le hockey au Canada ou le baseball chez les Américains.

Ainsi, dans le but de satisfaire et de maintenir sa clientèle, la presse doit servir au lecteur l'information qu'il veut et qu'il exige. Mais celle-ci est surtout rattachée aux sports professionnels tels le hockey, le baseball, le football, le soccer ou la boxe pratiqués tout au long de l'année.

D'où l'importance accordée aujourd'hui à ces disciplines au détriment des sports amateurs dont les vedettes ne peuvent véritablement évoluer que lors des compétitions internationales.

Cela s'est également accompagné sur le plan du travail journalistique d'une spécialisation dans divers sports. Pourtant, le nouveau tournant amorcé par le journalisme sportif au Québec n'est pas une création récente. Cela remonte déjà à près d'une quinzaine d'années. À l'époque, une concurrence s'était installée entre «Montréal-Matin» qui assurait une large couverture des sports professionnels et «Le Journal de Montréal» qui accordait environ 50% de sa publication aux nouvelles de sports tant professionnels qu'amateurs. À partir de ce moment, il y aura un grand bouleversement des méthodes de couverture.

En effet, le reportage sportif ne sera plus désormais la chasse-gardée des spécialistes en la matière mais plutôt l'affaire des gens compétents, puisque de nouvelles qualités seront exigées des intéressés à ces postes, car le public a beaucoup gagné en maturité. Comme le souligne M. Pierre Gobeil, spécialiste de la couverture des sports professionnels au journal «La Presse», un bon journaliste sportif doit avoir la maîtrise du français, avoir le sens de la nouvelle, de la débrouillardise, de l'initiative et posséder beaucoup d'imagination. En un mot, il

n'est pas nécessaire qu'il soit absolument spécialiste de sport puisque avec l'expérience, il peut acquérir la maîtrise de son sport, de fond en comble. Ne voit-on pas de nos jours des journalistes politiques ou autres s'engager dans la couverture des sports professionnels et exceller dans ce domaine? Pour M. Gobeil, ce qu'on demande au journaliste au départ, c'est de raconter ce qu'il a vu.

Une vie excitante

Réjean Tremblay de «La Presse» abonde dans le même sens. Pour lui, un bon reporter sportif doit être intelligent, comprendre vite entre les lignes et avoir une grande sensibilité parce que, d'après lui, c'est les émotions humaines que le sport véhicule à savoir: la douleur, la joie, la crainte, la passion, la haine, la jalousie... qui font sa grandeur. En outre, une fois qu'on l'a compris, ajoute Tremblay, il faut avoir le courage de l'écrire.

Il s'agit aussi d'avoir une résistance physique remarquable afin de pouvoir exercer ce métier très dur parce qu'il faut transporter son matériel au stade, écrire son article pendant le déroulement du match afin de faire face à la concurrence entre les journaux mais surtout à cause des nombreux déplacements qu'on est appelé à effectuer. L'exemple de Tremblay qui a eu à parcourir plus de 4000 kilomètres avec les Expos de Montréal en trois jours en est une bonne illustration.

En somme, le reporter de sport professionnel est un homme qui mène une vie excitante puisqu'il est sur le terrain 5 jours par semaine, ce qui veut dire qu'il n'a presque pas de repos.

Des journalistes vendus?

Pourtant, malgré les efforts qu'il déploie pour satisfaire les lecteurs avides de nouvelles sportives, il semble que le journaliste de sport professionnel ne fait pas l'unanimité du public qui l'accuse parfois d'être «vendu» aux équipes professionnelles. Mais pouvons-nous souscrire à ce jugement? Je crois que non. Car la presse n'a jamais lésiné sur ses moyens quand il s'agit de critiquer certaines actions de responsables d'équipes. Témoin, cet article de Réjean Tremblay paru dans «La Presse» du 22 octobre 1981 intitulé «Et ce pauvre mouton qui n'en savait rien» qui semble assez révélateur à ce sujet.

Ainsi, contrairement à ce que d'aucuns pensent, il n'existe aucune attache matérielle entre le monde de la presse sportive et les responsables des équipes professionnelles. C'est ce qu'estime aussi M. Pierre Gobeil lorsqu'il déclare que les journalistes ne sont pas à la solde du Canadien avant d'ajouter qu'ils ne se laissent pas bernier par la publicité car leur objectif est de servir au public une information saine, c'est-à-dire dénuée de toute déformation.



Jacques Godbout

LES AFRICAINS DE MONTRÉAL

La solidarité au-delà des controverses

«Je suis arrivé au Canada en 1968 venant de Paris où j'étudiais. Au début, j'ai travaillé trois ans comme bibliothécaire.» M. El Hadj Seck qui nous fait cette déclaration est Sénégalais. Et comme lui, ils sont aujourd'hui près d'un millier d'Africains à vivre à Montréal.

Sénégalais, Maliens, Ivoiriens, Togolais ou Centrafricains ils sont soit étudiants soit travailleurs. Coupés de leur patrie mère, ils se regroupent au sein

telle sorte qu'aujourd'hui, il est très difficile d'en faire un bilan exact. Les convictions politiques voire personnelles faussant de prime abord toutes les données, surtout au niveau de ce mouvement qui se veut apolitique. Ses objectifs demeurent cependant toujours les mêmes. Mais ils ne font pas l'unanimité. Car le «progressisme» des uns s'accommodent mal de l'opportunisme des autres.

Pour certains en effet, un mouvement apolitique ne peut exister dans le contexte socio-politique tant ici qu'en Afrique. Et, selon eux, on ne peut parler des conditions de vie et d'études des Africains si on ignore ces réalités. Pour d'autres au contraire le mouvement ne doit pas servir de tremplin aux idées politiques. «Nous ne cherchons pas à former à partir de Montréal des députés ou à leur faire une campagne électorale. Le but de nos associations quelle qu'elles soient est d'aider à la compréhension des problèmes africains, des réalités de nos pays tant de nous-mêmes que des Canadiens.» Cette compréhension se fait à travers les activités culturelles, les soirées africaines, etc.

Il apparaît cependant que malgré les démentis formulés par les uns et les autres, cette situation est souvent préjudiciable au bon fonctionnement d'un mouvement tel le MEAM. D'autant plus que les étudiants africains boursiers de l'Agence canadienne de

développement international ou d'autres organismes internationaux, n'ont généralement pas les mêmes intérêts à défendre et les problèmes que ceux qui ne bénéficient d'aucune bourse.

Solidarité

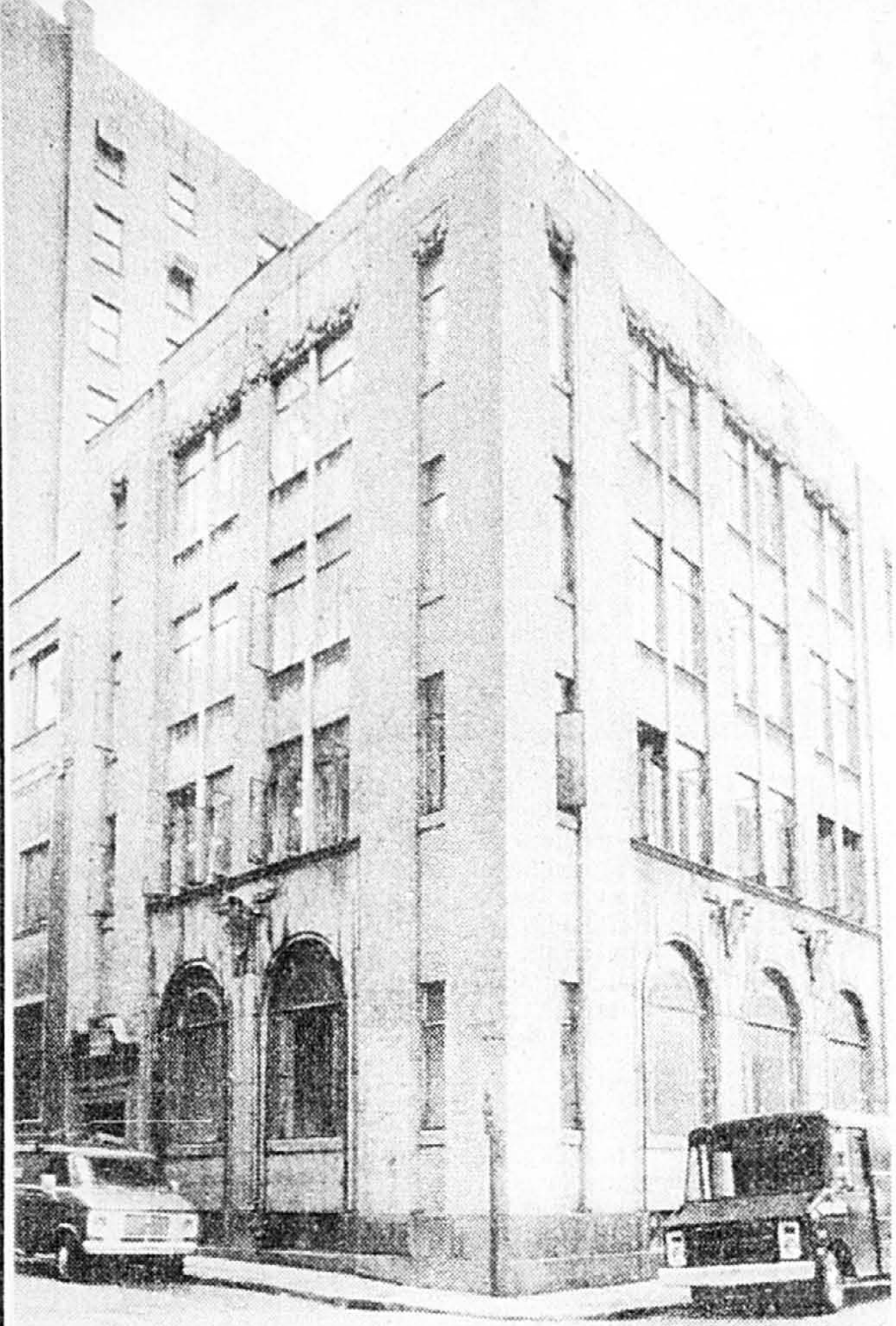
Au-delà de ces controverses valables d'ailleurs pour toutes les associations, ce qui demeure acquis, c'est la solidarité des Africains de Montréal autour des problèmes essentiels. Qu'ils soient ainsi politisés ou pas, ils se cotisent souvent pour payer les frais d'études de certains voire pour évacuer d'autres dont l'état de santé nécessite des soins au pays d'origine. Et, étudiants ou travailleurs, beaucoup d'entre eux pensent que les difficultés qu'ils rencontrent au Canada sont liées au dépaysement. Leurs conditions de vie ne sont pas les mêmes qu'en France par exemple où vivent aujourd'hui 1 461 879 immigrés africains, soit plus de 30% des travailleurs étrangers dans ce pays. En France, nous déclare M. Seck, travailleur immigrant à Montréal qui a aussi passé quelques années à Paris, «le problème est tout autre. Et, si je fais la comparaison, je trouve qu'au Canada, essentiellement au Québec, la seule province francophone de ce pays, beaucoup de barrières sont rompues. Car il suffit de parler français pour trouver un frère, un ami. Cette affinité nous ouvre donc des portes.» Pour lui,

l'Africain qui débarque ici s'adapte plus facilement d'autant plus que le Canada est un pays d'immigration. Plus de 55% en effet de la population canadienne est une population immigrante. Cette diversité a beaucoup atténué le racisme même si le problème d'intégration se pose souvent.

Cette réalité canadienne, dans laquelle certains Africains trouvent des éléments de justification au caractère apolitique des associations est illusion selon M. Sally Dongo, président de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France. Pour lui, en effet, les conditions des travailleurs immigrés africains et des étudiants traduisent des réalités dont a souffert et souffre encore l'Afrique. «Ce qui était vrai hier pour l'Afrique le reste aujourd'hui. Je n'ai pas à porter de jugement sur la politique d'un gouvernement mais, en tant que travailleur immigré africain, je puis affirmer que, où que nous soyons, nous sommes des otages aux mains des pays d'accueil. Ceci pour des raisons politiques, économiques et sociales.»

Pour lui, il faut être réaliste et lutter politiquement pour faire connaître l'Afrique. En tout cas, même si un mouvement apolitique africain ne saurait exister en tenant compte de ces réalités, il reste vrai qu'un mouvement ou une association risque aussi de se perdre dans une phraséologie révolutionnaire stérile.

Premières impressions



Ils ont été parmi nous pendant six semaines. La plupart d'entre eux ont accompli ici, après trois années d'études à Dakar, à Yaoundé, leur première grande mission journalistique, rayonnant de leur salle de rédaction située dans l'immeuble de l'Institut international de la communication dans le Vieux-Montréal.

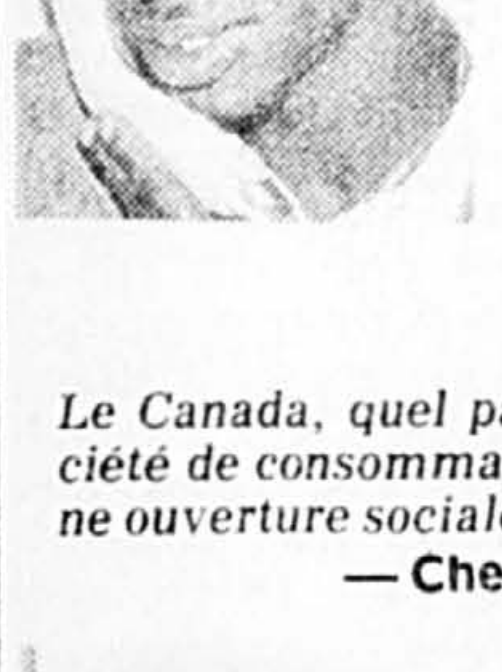
Certains sont allés à Québec, à Ottawa. D'autres, aux Nations unies, à Washington. D'autres, enfin, à Edmonton, à Moncton et dans les principales régions du Québec.

Ce premier contact avec l'Amérique du Nord, cette première grande activité professionnelle ont suscité chez eux des impressions diverses.



Le séjour nord-américain a été pour moi plein d'enseignement en tout point de vue. Il n'y a rien de plus enrichissant que de sortir de son horizon et de voir d'autres façons de vivre surtout dans un continent aussi étonnant que l'Amérique.

— Sana YABRE, Haute Volta



Le Canada, quel paradoxe! Une véritable société de consommation et à côté, des gens d'une ouverture sociale exemplaire.

— Cheikh T. N'DIAYE, Sénégal



Le peuple québécois, un peuple sans agressivité hargneuse qui a provoqué tant de déchirures dans d'autres nations dites avancées.

— Ibrahima TRAORE, Mali



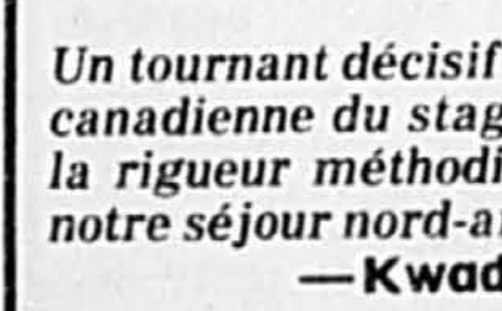
Le Canada, un pays froid mais où la cordialité des gens vous réchauffe le cœur. On se croirait parfois en Afrique. De Québec surtout, je me souviendrai!

— Osseynou SOW, Sénégal



L'Amérique du Nord, le retour à l'époque féodale avec d'un côté les seigneurs et de l'autre les serfs. Plus encore, l'homme est devenu un agent économique.

— Martin NZEGANG, Cameroun



Un tournant décisif dans ma carrière: la phase canadienne du stage post-cursus ponctuée par la rigueur méthodique dans l'organisation de notre séjour nord-américain.

— Kwadzo IYOU WATEBA, Togo



Avec ce que j'ai vu, je crois comme Lester Pearson que tout ce qui est possible en ce monde est possible ici, au Canada.

— Wouédougo Abel NADIÉ, Haute Volta

Le stage a été instructif.

— Jean MOTO MOTO, Cameroun



J'ai été beaucoup frappé par les bons rapports existant entre les Canadiens et les hommes de couleur, chose assez rare dans les pays développés. Et j'en suis comblé.

— Paul OLLO-MOMBÉY, Gabon

Après six semaines dans ce pays, je garde de tous ceux que j'ai côtoyés les meilleurs souvenirs. Le peuple québécois m'a beaucoup séduit par sa spontanéité et son humeur agréable, chose étonnante pour un pays de l'Amérique du Nord.

— Salifou Marcel BELEM, Haute Volta



Nul ne peut partir du Canada sans y laisser une partie de lui-même, car ici, existent les vrais sentiments, pas l'hypocrisie.

— Suzanne BAH-LOU, Côte d'Ivoire

Je m'en vais sans vraiment partir. Désormais, pour moi ce pays est un homme, mieux, un ami, mon frère dans le sens africain du terme. Il m'a mis en confiance. Il m'a ouvert son cœur. J'y ai découvert la puissance. On y retrouve la neige, la glace des pôles mais aussi le beau soleil des tropiques. Je sens le contraste.

— Ali ZERBO, Haute Volta



Je me suis senti moins étranger ici que partout ailleurs où je suis passé d'abord en Occident. L'expérience vaut la peine d'être vécue.

— Joseph PEYO, Cameroun

Une société travailleuse et en constante mutation. Pourrait servir d'exemple aux jeunes nations d'Afrique.

— Modou NGOM, Sénégal



L'Amérique du Nord, une société de consommation effrayante pour l'Africain que je suis. On y produit tout, on consomme tout.

— Alassane NIAKATE, Mali

Contrairement à ce que l'on croit à l'extérieur, l'Amérique du Nord est un champ clos où la richesse criante des uns s'oppose à la misère d'une proportion importante de la population.

— Yao Mawutodji GUINHOUYA, Togo



Utile et instructif a été ce voyage post-cursus qui nous a permis de frotter nos idées avec celles des habitants des régions visitées pour une meilleure et mutuelle compréhension des peuples de différentes cultures.

— Anoumou GOLO-ANANI, Togo

«Autant l'étape américaine nous a permis de connaître le peuple américain; autant nous souhaitons que celui-ci connaisse le peuple africain.»

— Clément TAPSOBA, Haute Volta



L'Amérique du Nord, c'est vraiment fou!

— Oumar Alhassane TOURE, Mali

L'Amérique du Nord est à mon avis un exemple de réussite. Il reste toutefois qu'il existe des excès qu'on pourrait corriger. Mais, que voulez-vous, toute société a ses tares et ses vertus.

— Joseph KAHOUN, Haute Volta



Mon séjour a été très fructueux, plein d'enseignements. Je repars très content, en gardant de ce pays un bon souvenir.

— Fousseynou SISSOKO, Mali

Au delà de la technologie, des inquiétudes... Développement quand tu nous tiens!

— Molobaly DIAKITE, Mali



Le Canada: un pays où la fraîcheur du climat est compensée par la chaleur humaine, le sens de l'accueil.

— Ndongo ONDUA, Cameroun

Le séjour en Amérique du Nord: plein d'expériences professionnelles et personnelles.

— Bamba KIABOU, Mali



Le séjour en Amérique du Nord nous a permis de découvrir un nouveau monde, de confronter des cultures différentes et de «traduire nos aptitudes en attitudes».

— Mohamed Abdallah BELLIL, Mauritanie

Le stage a été très enrichissant dans tous les domaines. Mais je trouve qu'il est assez long.

— Robert Koublé HODIO, Côte d'Ivoire



Positif sur toute la ligne.

— Olivier NANA NZEPA, Cameroun

Le Canada? Un pays artificiel. Il fait partie des Etats-Unis.

— Oumar DIENG, Sénégal



Le stage dans l'ensemble a été assez intéressant.

— Isidore MENDENG, Cameroun

L'Afrique souffre de la balkanisation, le Québec cherche à quitter la fédération.

— Yoro A. Y. SARR, Sénégal



Muni d'un esprit critique, le visiteur africain peut tirer d'ici des leçons éducatives.

— M.S.O. ELOUO, Mauritanie

Amrik yéyé

L'équipe d'encadrement du Programme de formation des communicateurs africains, responsable de la publication d'AMRIK YEYE.

Direction

Jean Cloutier, Directeur du P.F.C.A.
Michel Frenette, Directeur adjoint et responsable du stage.
Secrétaire: Rolande Gontier.
Commis administratif: Annie Levasseur.

Service pédagogique (presse écrite)

Mario Cardinal, Massouba Diack, Samba Diop, Guy Granger.

Secrétariat de rédaction

Molobaly Diakité, Anoumou Golo-Anani, Paul Ollo-Mombey, Yoro Sarr.

Page couverture

Maquette: Pierre-Paul Laferrière; photos: Samba Diop et Photothèque La Presse.

Service technique

Ginette Alix, Gérard Rozsa, Mireille Lemelin.

Documentation

Marie-Josée Péan, Denis Gravel.

En radio, les journalistes africains ont travaillé sous la responsabilité pédagogique de Jean Gobeil, Michel Desgagnés et Chérif Fall. Leurs émissions ont été diffusées sur l'antenne de Radio-Centre de Montréal. Ceux de télévision ont préparé des émissions pour l'Association des câblodistributeurs, sous la responsabilité pédagogique de Georges Francon, Réjean Chayer et Babacar Fall.